



**PRÉFET  
DU CANTAL**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Arrêté préfectoral n° 2021-1393 du 08 OCT 2021  
portant révision du classement sonore  
des infrastructures de transports terrestres  
du département du Cantal

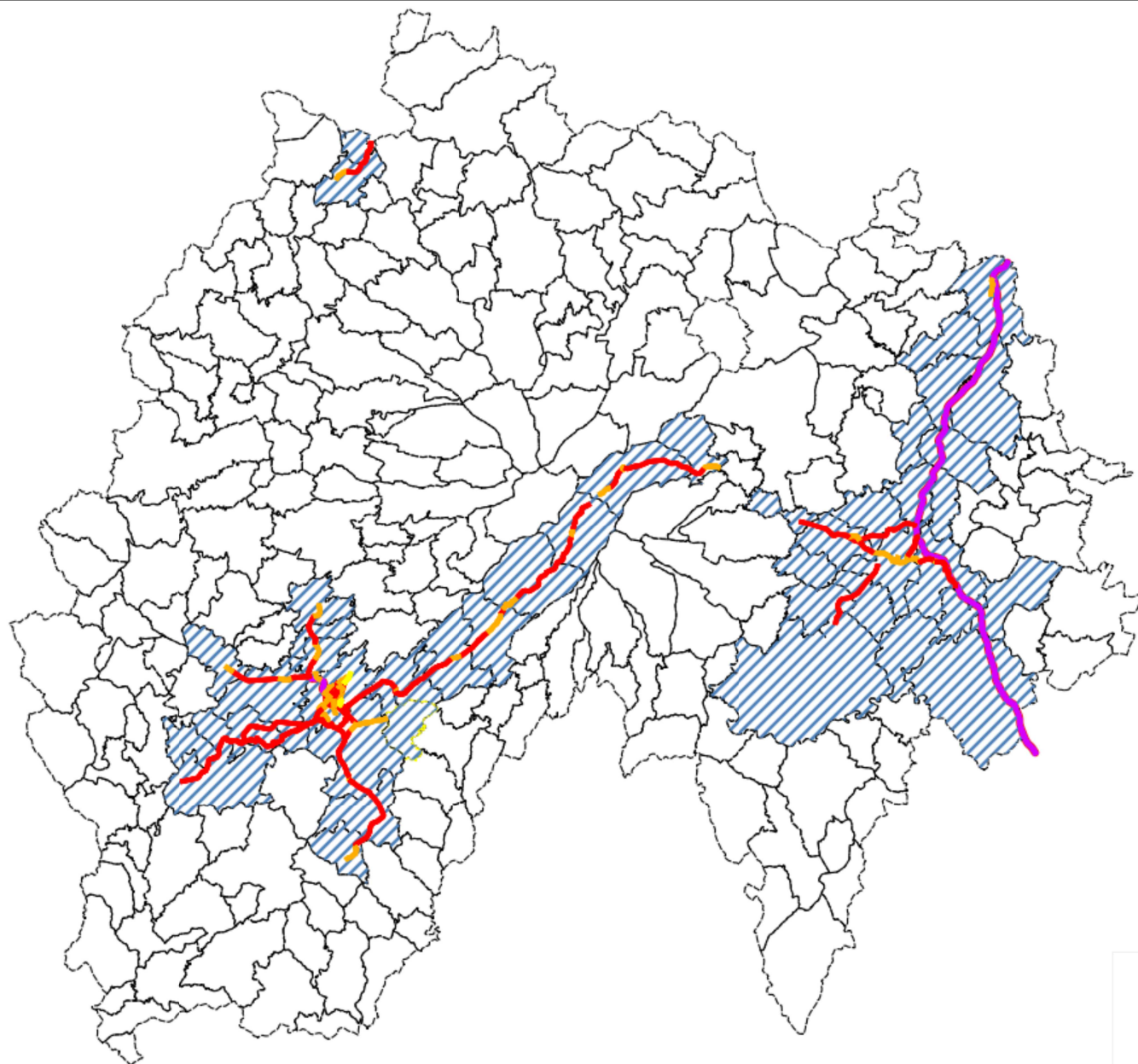
**ANNEXE n°3**  
**CARTOGRAPHIES ILLUSTRATIVES DE LA RÉVISION**  
**DU CLASSEMENT SONORE DES INFRASTRUCTURES**  
**ROUTIÈRES DU CANTAL**

Vu pour être annexé à mon arrêté  
n° 2021-1393 du 08 OCT 2021







Le Préfet

Serge CASTEL

## REVISION DU CLASSEMENT SONORE DES INFRASTRUCTURES ROUTIERES DU CANTAL



### Légende

-  Catégorie 1 (0 km)
-  Catégorie 2 (49,5 km)
-  Catégorie 3 (136,9 km)
-  Catégorie 4 (48,3 km)
-  Catégorie 5 (1,8 km)
-  Communes concernées

Nb :

- Le secteur affecté par le bruit de part et d'autre de la voie est fonction de la catégorie de l'infrastructure.
- Seules les indications figurant dans l'arrêté préfectoral seront opposables aux tiers.

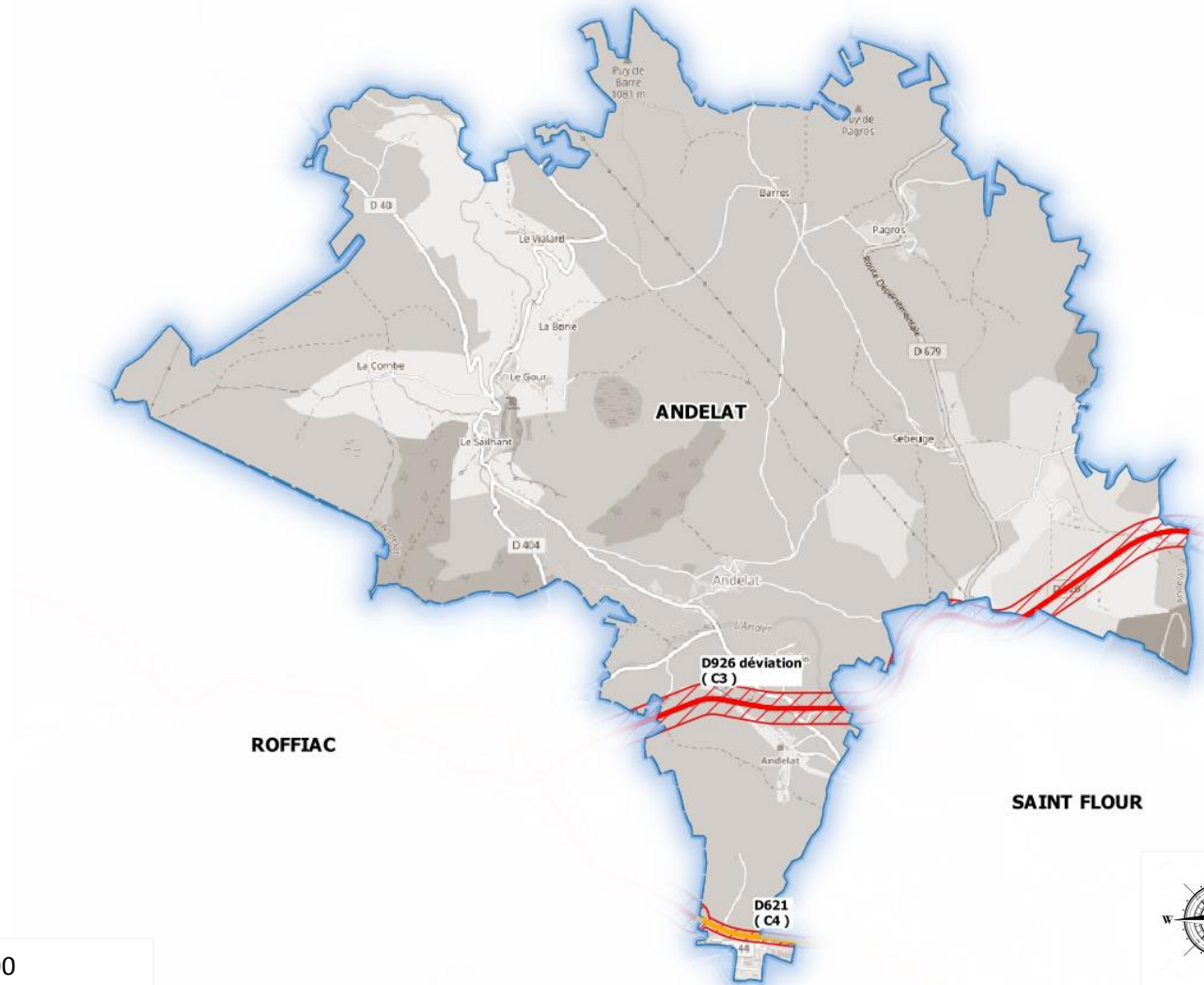


**PRÉFET  
DU CANTAL**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

# REVISION DU CLASSEMENT SONORE DES INFRASTRUCTURES ROUTIERES DU CANTAL

Commune : ANDELAT



## Légende

### Classement sonore

-  Catégorie 1
-  Catégorie 2
-  Catégorie 3
-  Catégorie 4
-  Catégorie 5

### Secteur affecté par le bruit



### Limites communales



Nb :

- Le secteur affecté par le bruit de part et d'autre de la voie est fonction de la catégorie de l'infrastructure.
- Seules les indications figurant dans l'arrêté préfectoral seront opposables aux tiers.

Echelle : 1/30 000



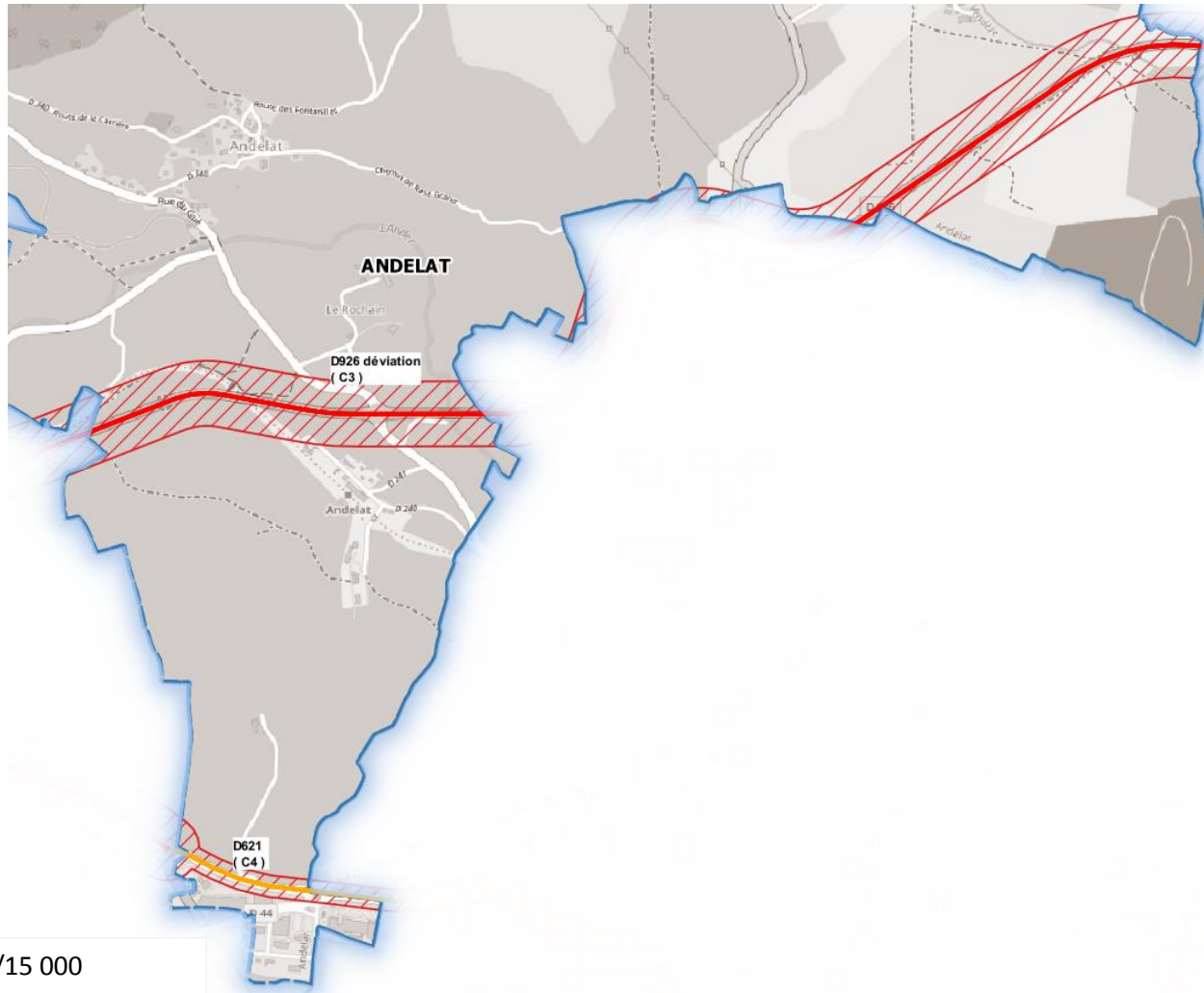
**PRÉFET  
DU CANTAL**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**ACOUPlus** )))  
Groupe VENATHEC

# REVISION DU CLASSEMENT SONORE DES INFRASTRUCTURES ROUTIERES DU CANTAL

Commune : ANDELAT (zoom)



## Légende

### Classement sonore

-  Catégorie 1
-  Catégorie 2
-  Catégorie 3
-  Catégorie 4
-  Catégorie 5

### Secteur affecté par le bruit



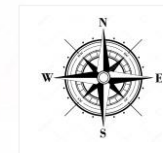
### Limites communales



Nb :

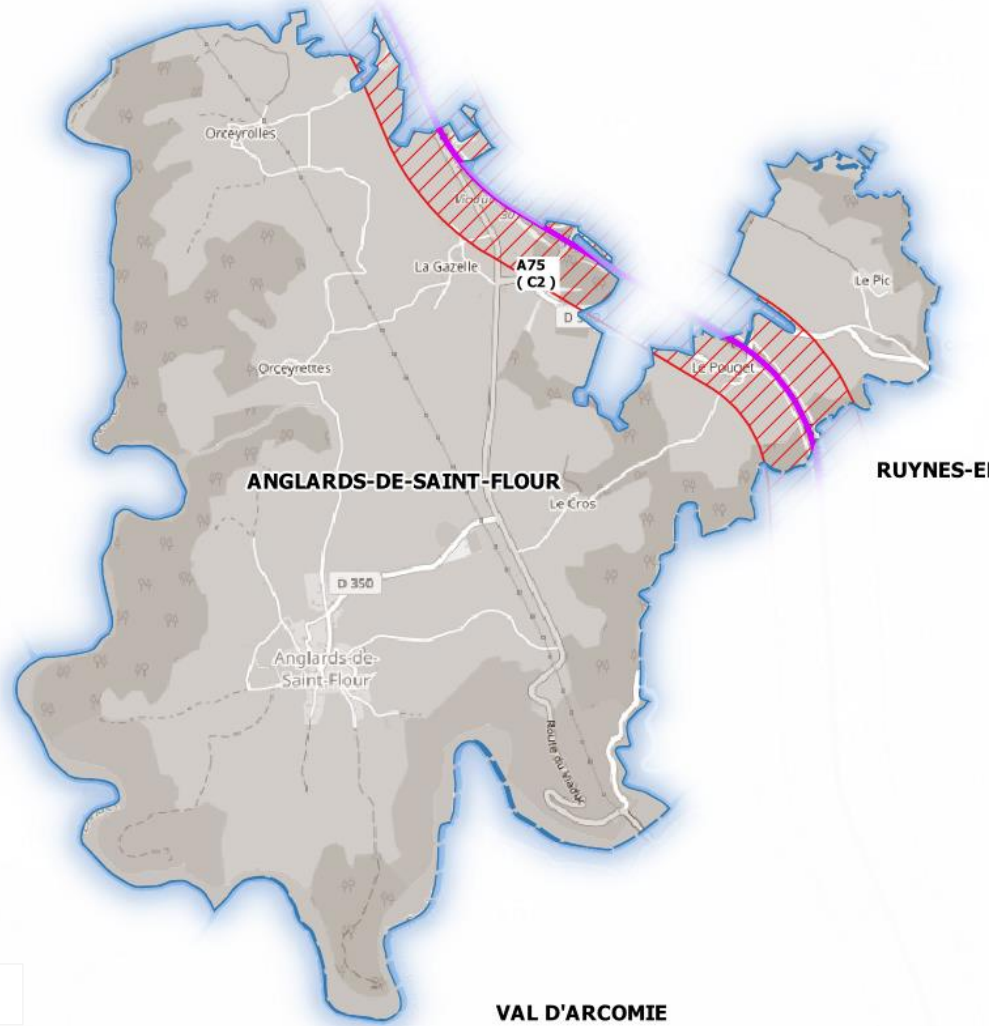
- Le secteur affecté par le bruit de part et d'autre de la voie est fonction de la catégorie de l'infrastructure.
- Seules les indications figurant dans l'arrêté préfectoral seront opposables aux tiers.

Echelle : 1/15 000



# REVISION DU CLASSEMENT SONORE DES INFRASTRUCTURES ROUTIERES DU CANTAL

Commune : ANGLARDS-DE-SAINT-FLOUR



## Légende

### Classement sonore

-  Catégorie 1
-  Catégorie 2
-  Catégorie 3
-  Catégorie 4
-  Catégorie 5

### Secteur affecté par le bruit

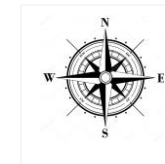


### Limites communales



Nb :

- Le secteur affecté par le bruit de part et d'autre de la voie est fonction de la catégorie de l'infrastructure.
- Seules les indications figurant dans l'arrêté préfectoral seront opposables aux tiers.



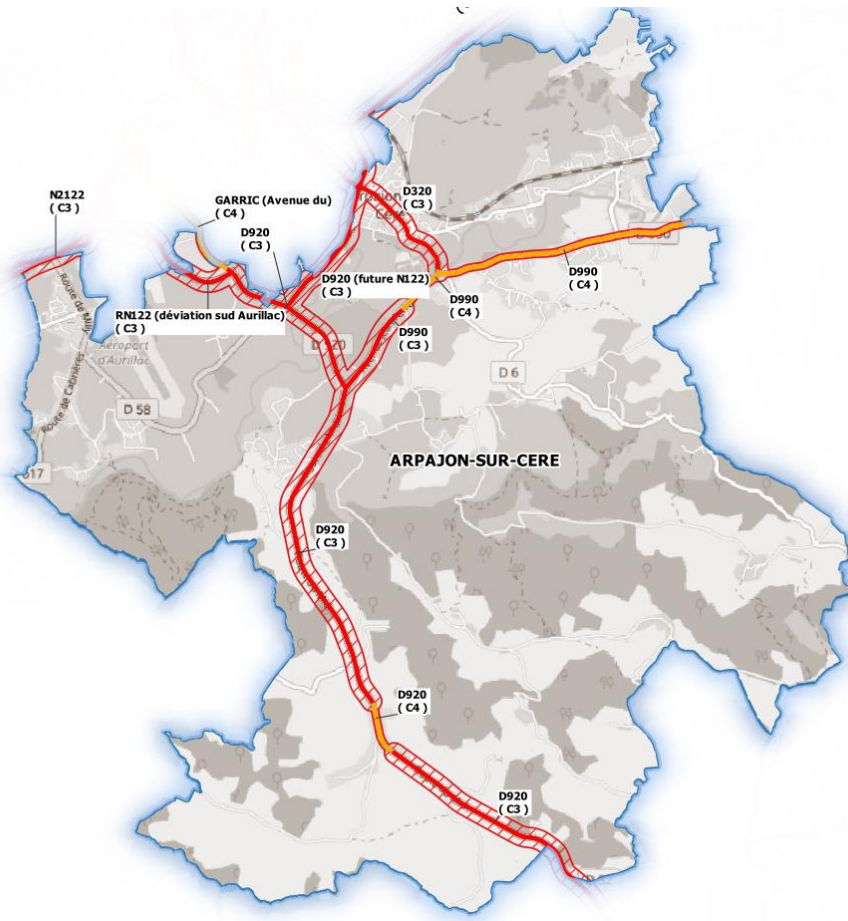
Echelle : 1/25 000

  
**PRÉFET  
DU CANTAL**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**ACOuplus** ))  
Groupe VENATHEC

REVISION DU CLASSEMENT SONORE DES INFRASTRUCTURES ROUTIERES DU CANTAL  
Commune : ARPAJON-SUR-CERE



Légende

Classement sonore

-  Catégorie 1
-  Catégorie 2
-  Catégorie 3
-  Catégorie 4
-  Catégorie 5

Secteur affecté par le bruit



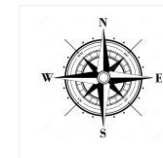
Limites communales



Nb :

- Le secteur affecté par le bruit de part et d'autre de la voie est fonction de la catégorie de l'infrastructure.
- Seules les indications figurant dans l'arrêté préfectoral seront opposables aux tiers.

Echelle : 1/40 000



REVISION DU CLASSEMENT SONORE DES INFRASTRUCTURES ROUTIERES DU CANTAL  
Commune : ARPAJON-SUR-CERE (zoom nord de la commune)



Légende

Classement sonore

-  Catégorie 1
-  Catégorie 2
-  Catégorie 3
-  Catégorie 4
-  Catégorie 5

Secteur affecté par le bruit



Limites communales



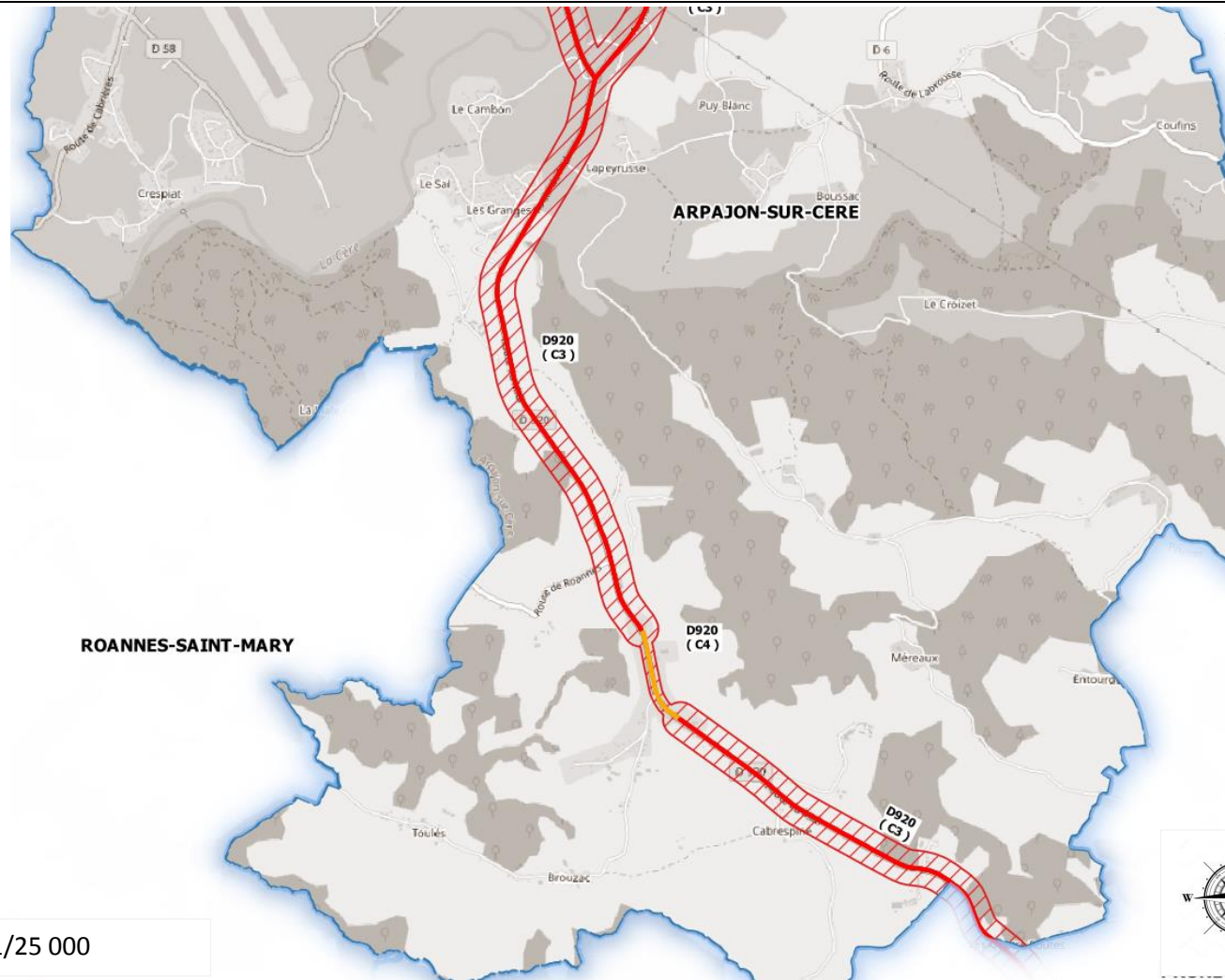
Nb :

- Le secteur affecté par le bruit de part et d'autre de la voie est fonction de la catégorie de l'infrastructure.
- Seules les indications figurant dans l'arrêté préfectoral seront opposables aux tiers.

Echelle : 1/25 000

# REVISION DU CLASSEMENT SONORE DES INFRASTRUCTURES ROUTIERES DU CANTAL

Commune : ARPAJON-SUR-CERE (zoom sud de la commune)



## Légende

### Classement sonore

-  Catégorie 1
-  Catégorie 2
-  Catégorie 3
-  Catégorie 4
-  Catégorie 5

### Secteur affecté par le bruit



### Limites communales



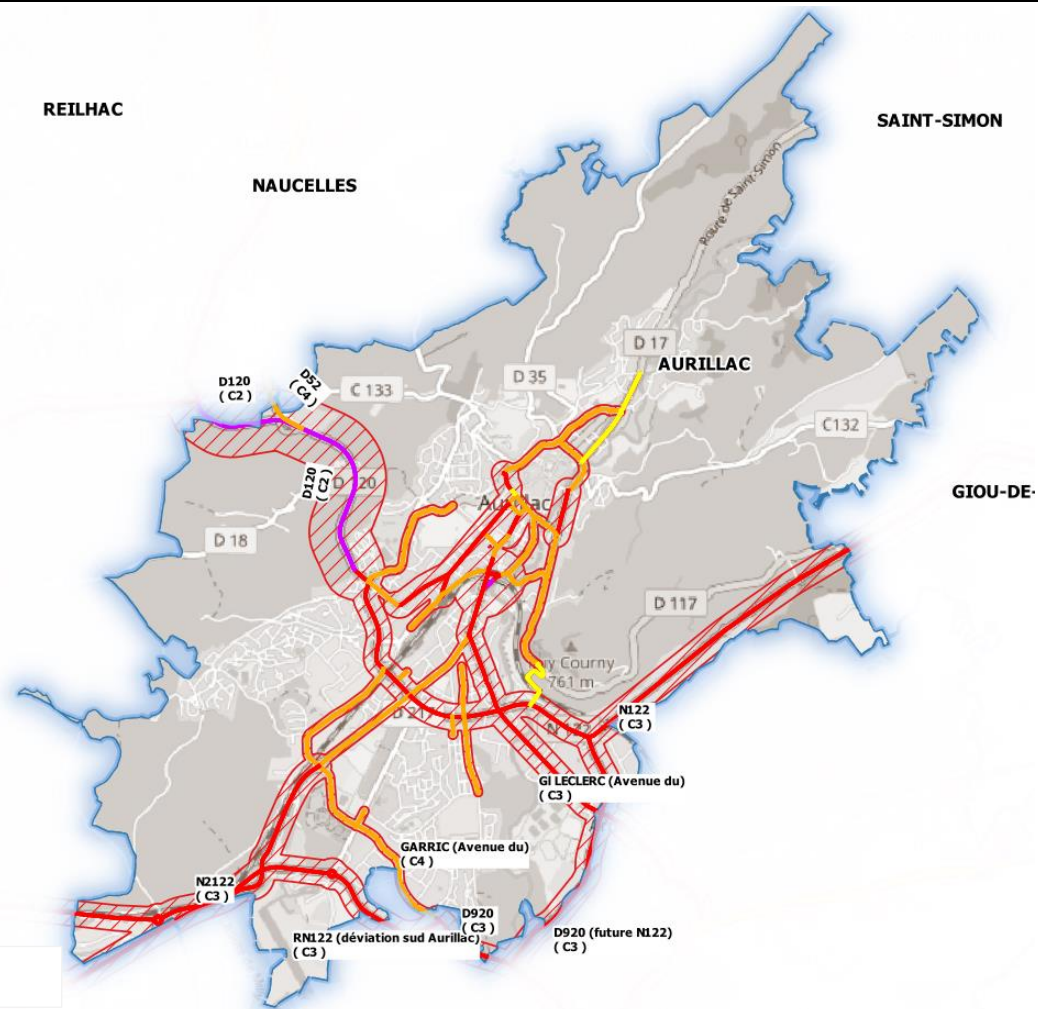
Echelle : 1/25 000

Nb :

- Le secteur affecté par le bruit de part et d'autre de la voie est fonction de la catégorie de l'infrastructure.
- Seules les indications figurant dans l'arrêté préfectoral seront opposables aux tiers.



REVISION DU CLASSEMENT SONORE DES INFRASTRUCTURES ROUTIERES DU CANTAL  
Commune : AURILLAC



Légende

Classement sonore

- Catégorie 1
- Catégorie 2
- Catégorie 3
- Catégorie 4
- Catégorie 5

Secteur affecté par le bruit

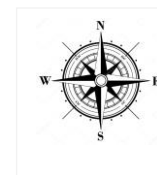


Limites communales



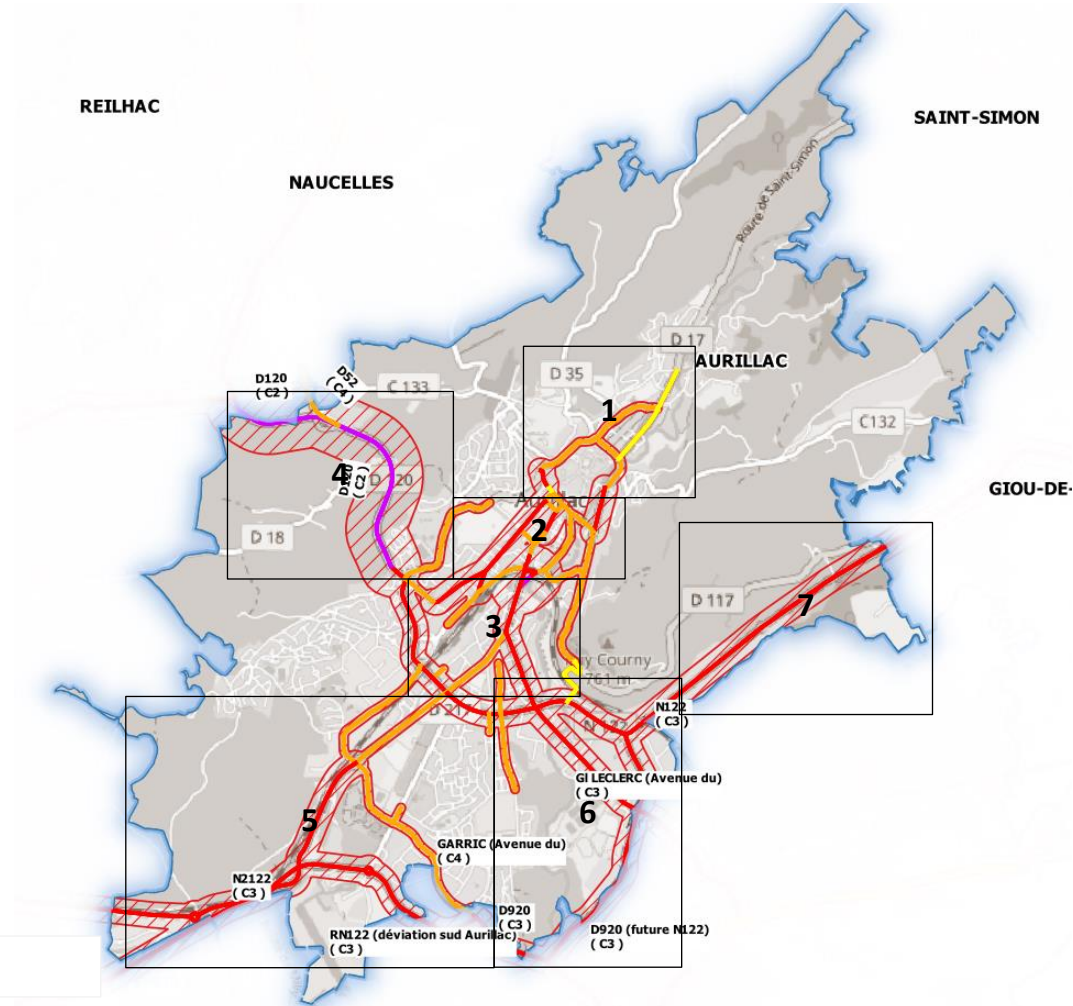
Nb :

- Le secteur affecté par le bruit de part et d'autre de la voie est fonction de la catégorie de l'infrastructure.
- Seules les indications figurant dans l'arrêté préfectoral seront opposables aux tiers.



Echelle : 1/35 000

REVISION DU CLASSEMENT SONORE DES INFRASTRUCTURES ROUTIERES DU CANTAL  
Commune : AURILLAC (découpage des planches zoommées)



Légende

Classement sonore

- Catégorie 1
- Catégorie 2
- Catégorie 3
- Catégorie 4
- Catégorie 5

Secteur affecté par le bruit



Limites communales



Echelle : 1/35 000

Nb :

- Le secteur affecté par le bruit de part et d'autre de la voie est fonction de la catégorie de l'infrastructure.
- Seules les indications figurant dans l'arrêté préfectoral seront opposables aux tiers.

REVISION DU CLASSEMENT SONORE DES INFRASTRUCTURES ROUTIERES DU CANTAL  
Commune : AURILLAC (zoom 1)



Légende

Classement sonore

-  Catégorie 1
-  Catégorie 2
-  Catégorie 3
-  Catégorie 4
-  Catégorie 5

Secteur affecté par le bruit

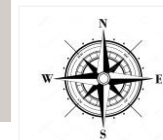


Limites communales



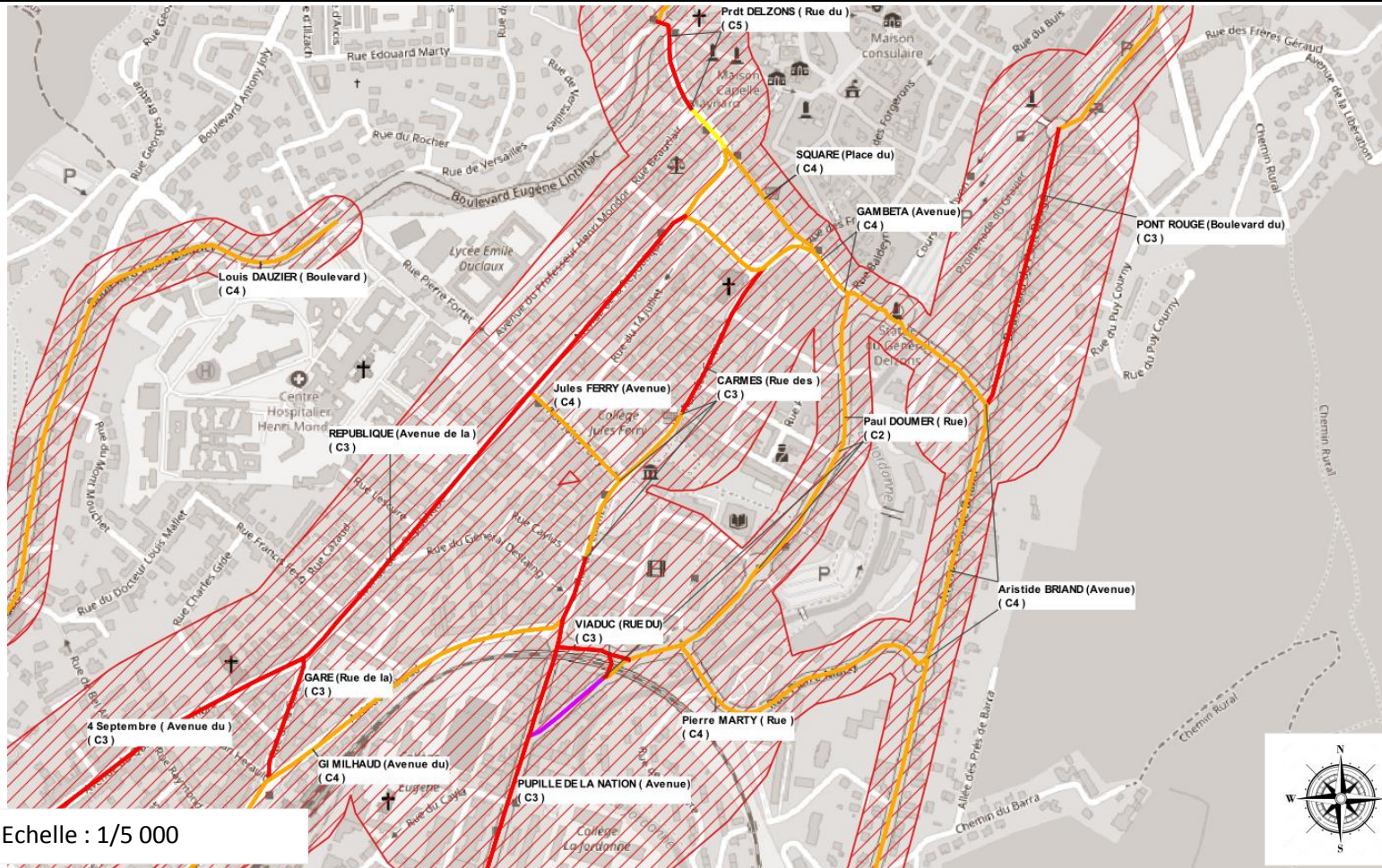
Nb :

- Le secteur affecté par le bruit de part et d'autre de la voie est fonction de la catégorie de l'infrastructure.
- Seules les indications figurant dans l'arrêté préfectoral seront opposables aux tiers.



Echelle : 1/5 000

REVISION DU CLASSEMENT SONORE DES INFRASTRUCTURES ROUTIERES DU CANTAL  
Commune : AURILLAC (zoom 2)



**Légende**

**Classement sonore**

- Catégorie 1
- Catégorie 2
- Catégorie 3
- Catégorie 4
- Catégorie 5

**Secteur affecté par le bruit**

**Limites communales**

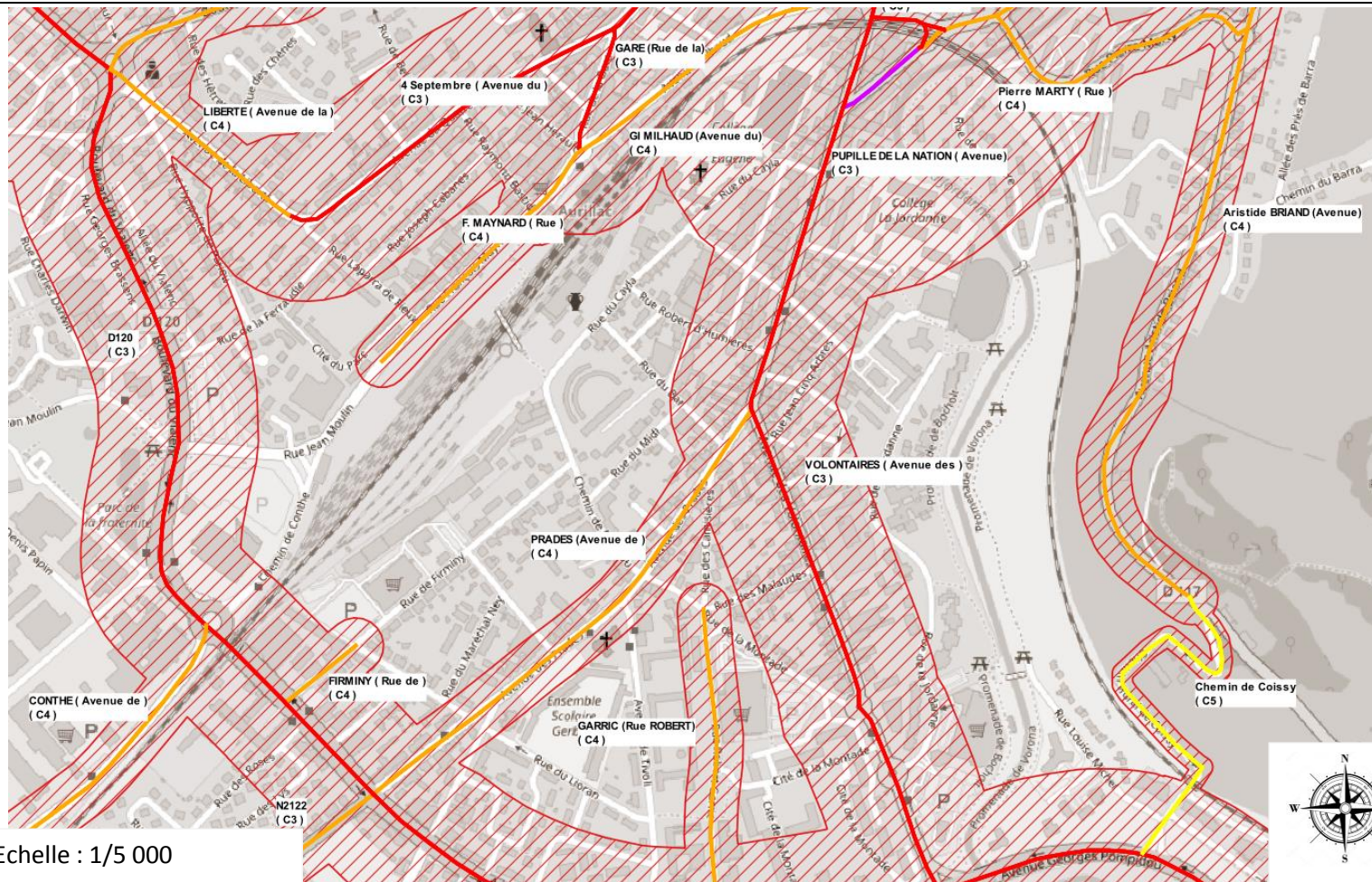
**Nb :**

- Le secteur affecté par le bruit de part et d'autre de la voie est fonction de la catégorie de l'infrastructure.
- Seules les indications figurant dans l'arrêté préfectoral seront opposables aux tiers.

Echelle : 1/5 000



REVISION DU CLASSEMENT SONORE DES INFRASTRUCTURES ROUTIERES DU CANTAL  
Commune : AURILLAC (zoom 3)



Echelle : 1/5 000

Légende

Classement sonore

-  Catégorie 1
-  Catégorie 2
-  Catégorie 3
-  Catégorie 4
-  Catégorie 5

Secteur affecté par le bruit



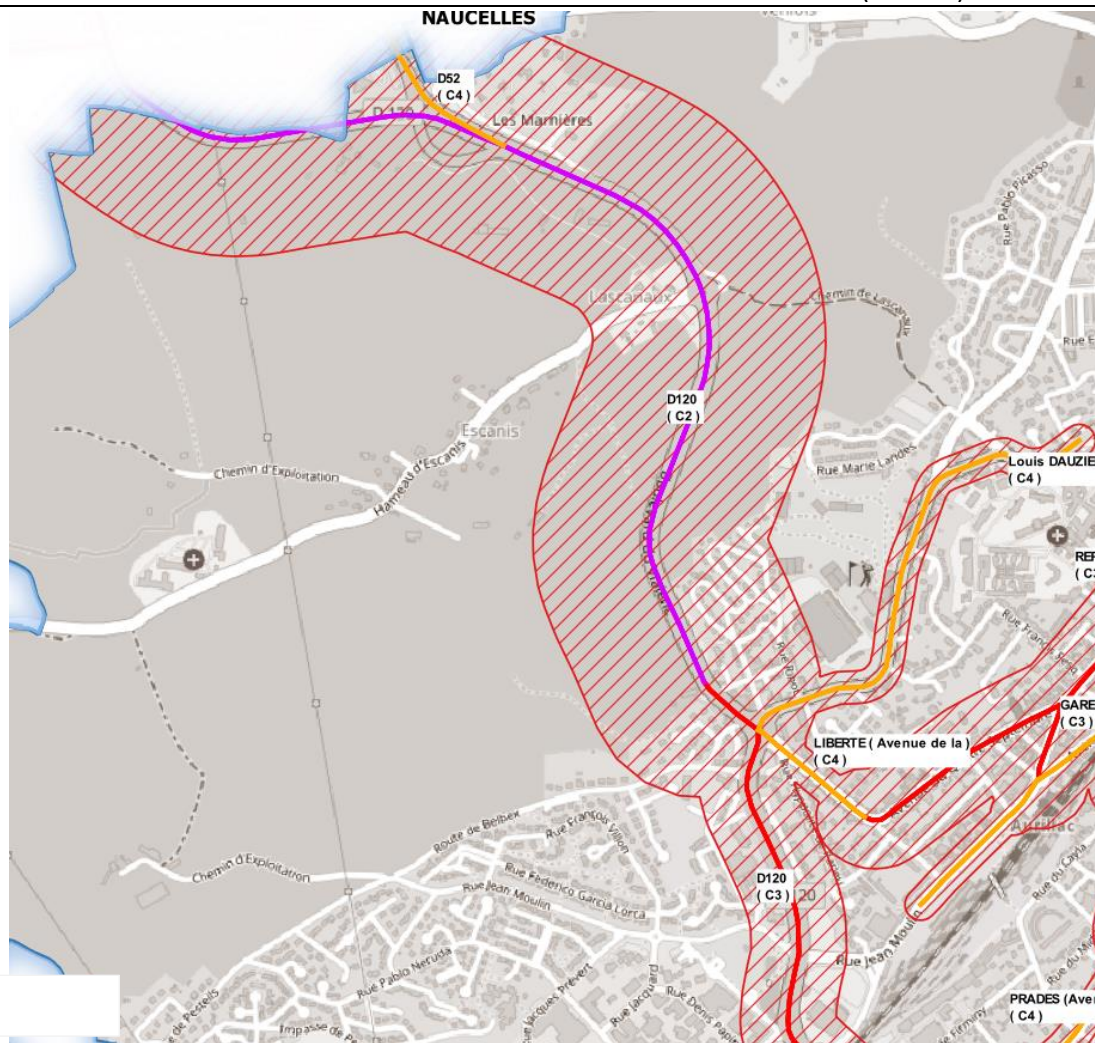
Limites communales



Nb :

- Le secteur affecté par le bruit de part et d'autre de la voie est fonction de la catégorie de l'infrastructure.
- Seules les indications figurant dans l'arrêté préfectoral seront opposables aux tiers.

REVISION DU CLASSEMENT SONORE DES INFRASTRUCTURES ROUTIERES DU CANTAL  
Commune : AURILLAC (zoom 4)



Légende

Classement sonore

-  Catégorie 1
-  Catégorie 2
-  Catégorie 3
-  Catégorie 4
-  Catégorie 5

Secteur affecté par le bruit



Limites communales



Nb :

- Le secteur affecté par le bruit de part et d'autre de la voie est fonction de la catégorie de l'infrastructure.
- Seules les indications figurant dans l'arrêté préfectoral seront opposables aux tiers.

Echelle : 1/10 000

# REVISION DU CLASSEMENT SONORE DES INFRASTRUCTURES ROUTIERES DU CANTAL

Commune : AURILLAC (zoom 5)



## Légende

### Classement sonore

-  Catégorie 1
-  Catégorie 2
-  Catégorie 3
-  Catégorie 4
-  Catégorie 5

### Secteur affecté par le bruit



### Limites communales



Nb :

- Le secteur affecté par le bruit de part et d'autre de la voie est fonction de la catégorie de l'infrastructure.
- Seules les indications figurant dans l'arrêté préfectoral seront opposables aux tiers.

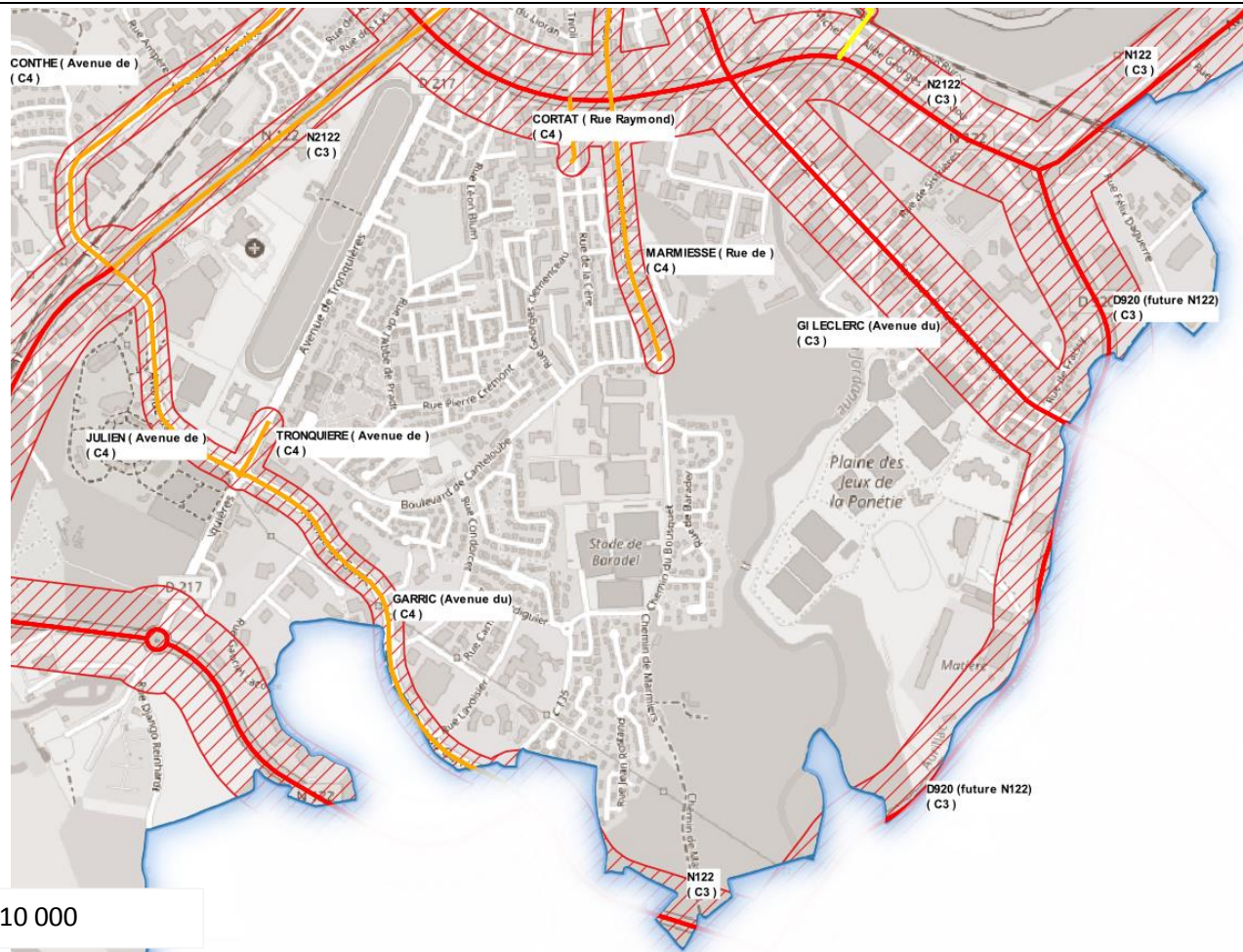
Echelle : 1/10 000

  
**PRÉFET  
DU CANTAL**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



REVISION DU CLASSEMENT SONORE DES INFRASTRUCTURES ROUTIERES DU CANTAL  
Commune : AURILLAC (zoom 6)



Légende

Classement sonore

-  Catégorie 1
-  Catégorie 2
-  Catégorie 3
-  Catégorie 4
-  Catégorie 5

Secteur affecté par le bruit

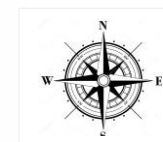


Limites communales



Nb :

- Le secteur affecté par le bruit de part et d'autre de la voie est fonction de la catégorie de l'infrastructure.
- Seules les indications figurant dans l'arrêté préfectoral seront opposables aux tiers.



Echelle : 1/10 000



# REVISION DU CLASSEMENT SONORE DES INFRASTRUCTURES ROUTIERES DU CANTAL

Commune : AURILLAC (zoom 7)



Echelle : 1/10 000

## Légende

### Classement sonore

-  Catégorie 1
-  Catégorie 2
-  Catégorie 3
-  Catégorie 4
-  Catégorie 5

### Secteur affecté par le bruit

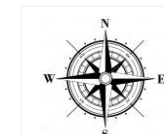


### Limites communales



Nb :

- Le secteur affecté par le bruit de part et d'autre de la voie est fonction de la catégorie de l'infrastructure.
- Seules les indications figurant dans l'arrêté préfectoral seront opposables aux tiers.

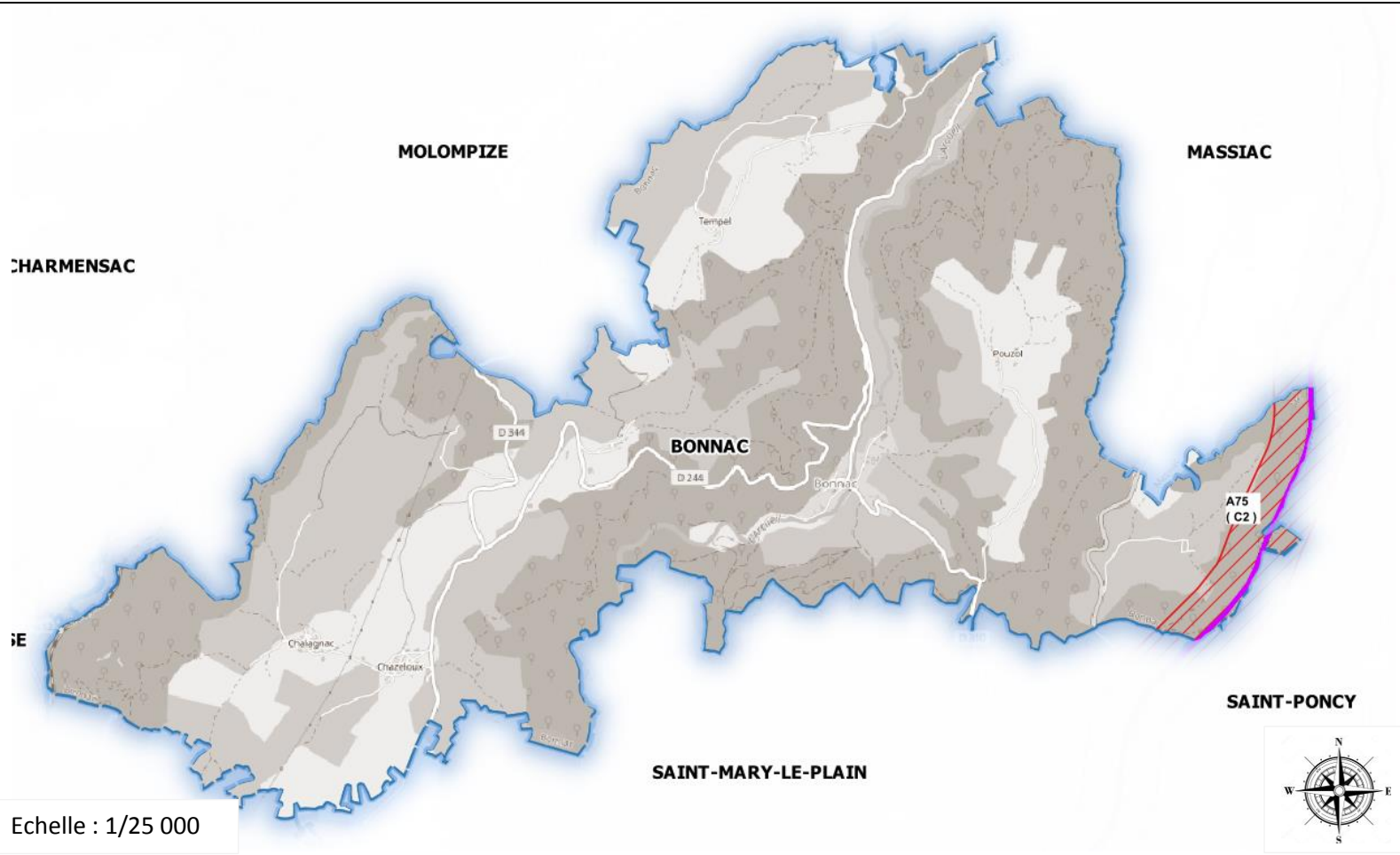


**PRÉFET  
DU CANTAL**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



REVISION DU CLASSEMENT SONORE DES INFRASTRUCTURES ROUTIERES DU CANTAL  
Commune : BONNAC




**Légende**


**Classement sonore**

- Catégorie 1
- Catégorie 2
- Catégorie 3
- Catégorie 4
- Catégorie 5

**Secteur affecté par le bruit**



**Limites communales**

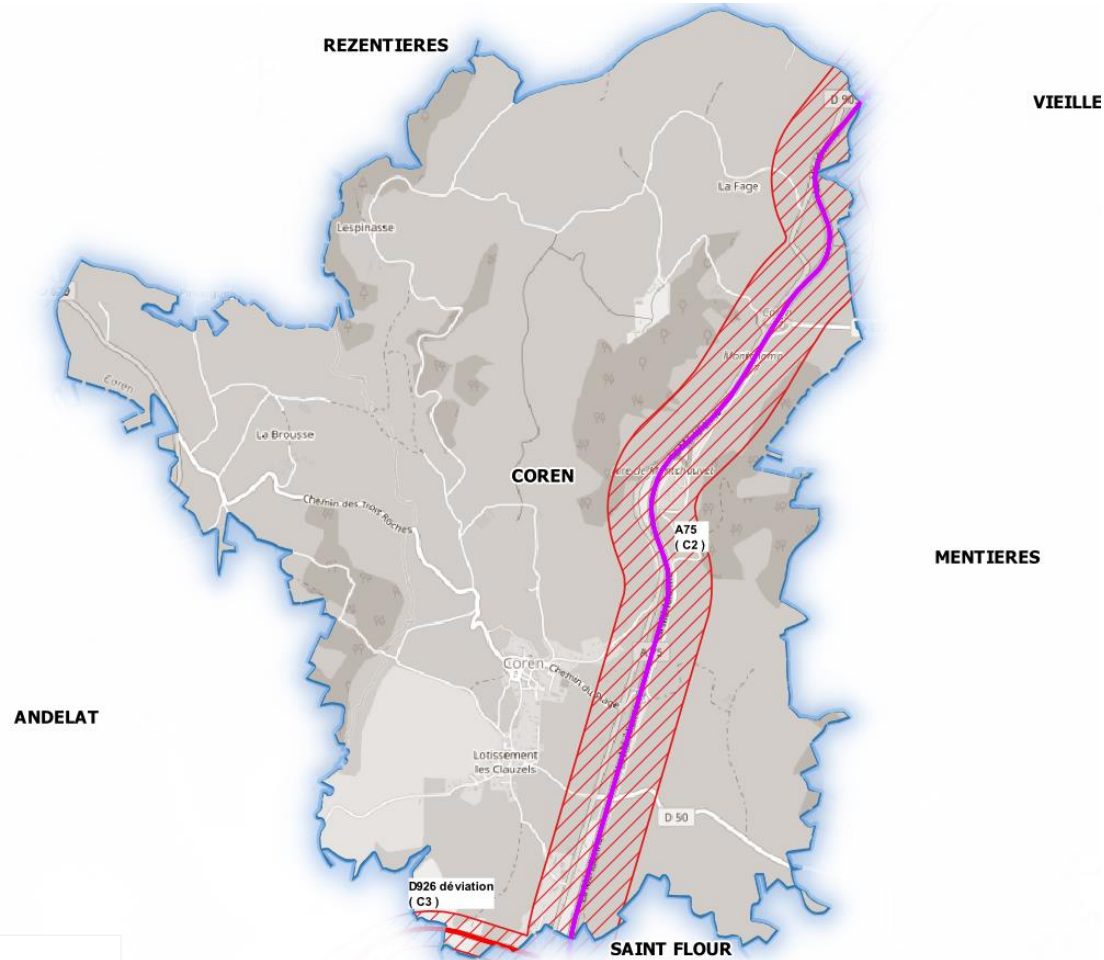


**Nb :**

- Le secteur affecté par le bruit de part et d'autre de la voie est fonction de la catégorie de l'infrastructure.
- Seules les indications figurant dans l'arrêté préfectoral seront opposables aux tiers.

# REVISION DU CLASSEMENT SONORE DES INFRASTRUCTURES ROUTIERES DU CANTAL

Commune : COREN



## Légende

### Classement sonore

-  Catégorie 1
-  Catégorie 2
-  Catégorie 3
-  Catégorie 4
-  Catégorie 5

### Secteur affecté par le bruit



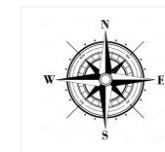
### Limites communales



Nb :

- Le secteur affecté par le bruit de part et d'autre de la voie est fonction de la catégorie de l'infrastructure.
- La carte peut présenter certains décalages par rapport aux fonds de plan
- Seules les indications figurant dans l'arrêté préfectoral seront opposables aux tiers.

Echelle : 1/25 000



# REVISION DU CLASSEMENT SONORE DES INFRASTRUCTURES ROUTIERES DU CANTAL

Commune : GIOU-DE-MAMOU



## Légende

### Classement sonore

-  Catégorie 1
-  Catégorie 2
-  Catégorie 3
-  Catégorie 4
-  Catégorie 5

### Secteur affecté par le bruit



### Limites communales



Nb :

- Le secteur affecté par le bruit de part et d'autre de la voie est fonction de la catégorie de l'infrastructure.
- Seules les indications figurant dans l'arrêté préfectoral seront opposables aux tiers.

Echelle : 1/35 000



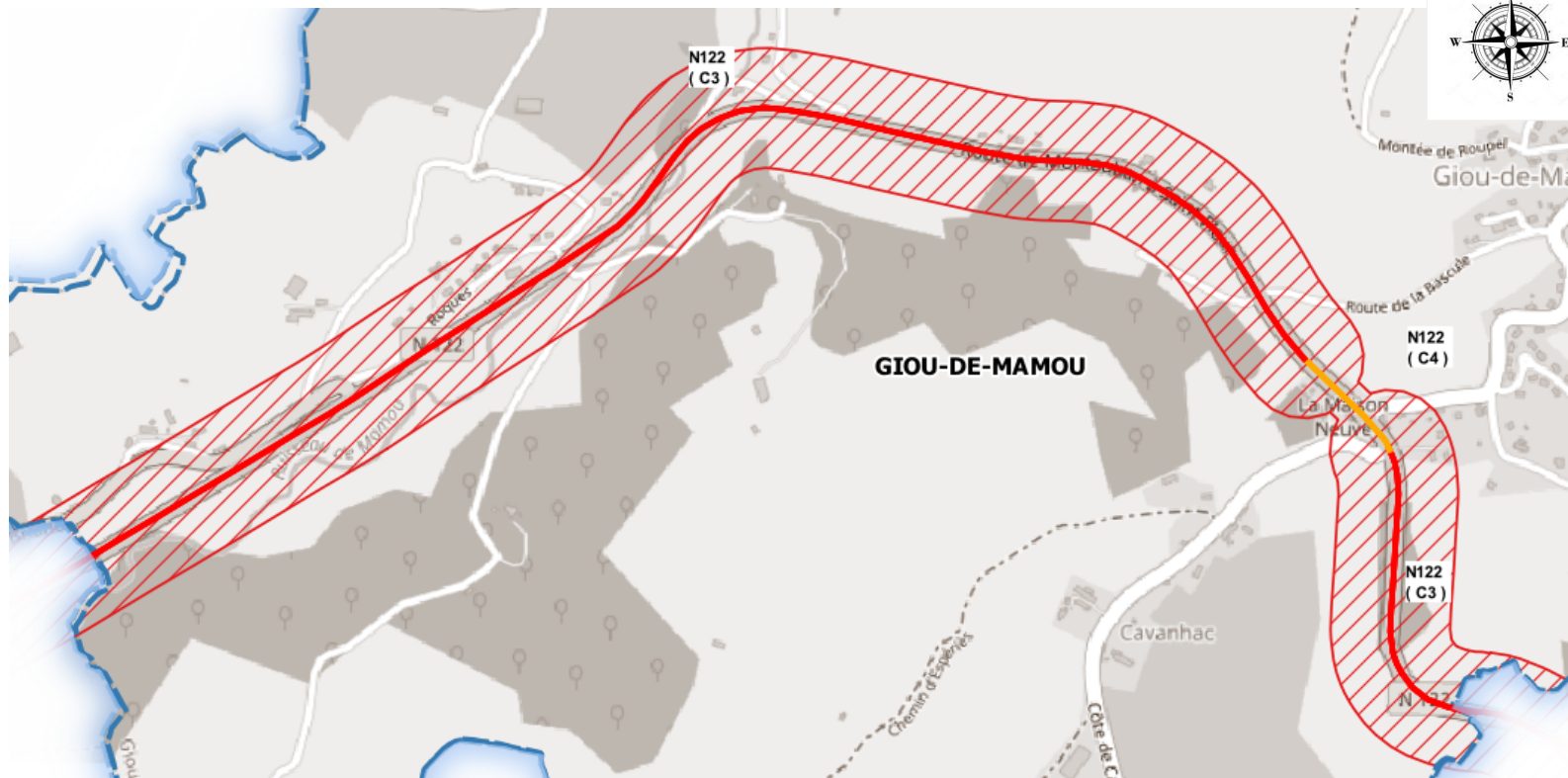
**PRÉFET  
DU CANTAL**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



# REVISION DU CLASSEMENT SONORE DES INFRASTRUCTURES ROUTIERES DU CANTAL

Commune : GIOU-DE-MAMOU - Zoom



## Légende

### Classement sonore

-  Catégorie 1
-  Catégorie 2
-  Catégorie 3
-  Catégorie 4
-  Catégorie 5

### Secteur affecté par le bruit



### Limites communales



Nb :

- Le secteur affecté par le bruit de part et d'autre de la voie est fonction de la catégorie de l'infrastructure.
- Seules les indications figurant dans l'arrêté préfectoral seront opposables aux tiers.

Echelle : 1/10 000

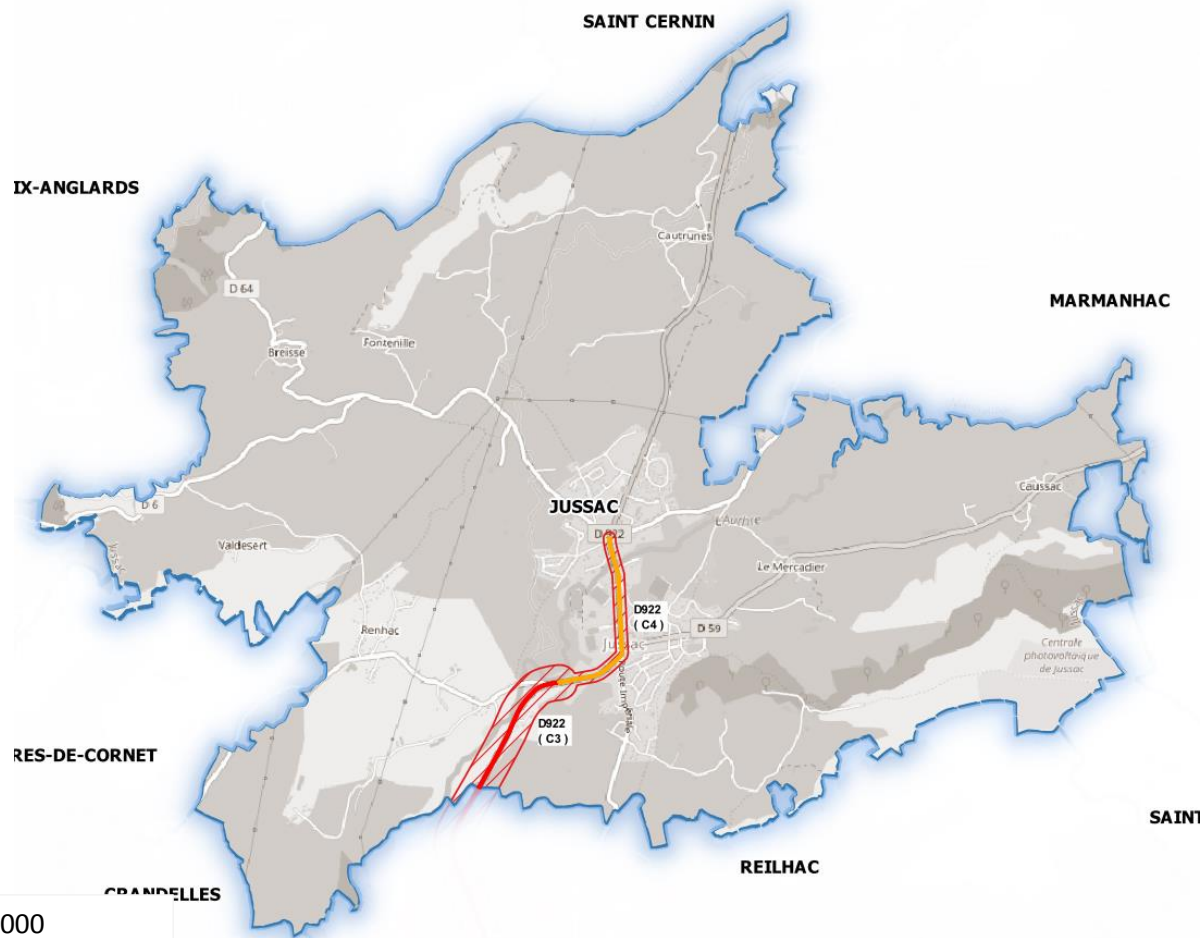


**PRÉFET  
DU CANTAL**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



REVISION DU CLASSEMENT SONORE DES INFRASTRUCTURES ROUTIERES DU CANTAL  
Commune : JUSSAC



Légende

Classement sonore

-  Catégorie 1
-  Catégorie 2
-  Catégorie 3
-  Catégorie 4
-  Catégorie 5

Secteur affecté par le bruit



Limites communales



Nb :

- Le secteur affecté par le bruit de part et d'autre de la voie est fonction de la catégorie de l'infrastructure.
- Seules les indications figurant dans l'arrêté préfectoral seront opposables aux tiers.

Echelle : 1/25 000



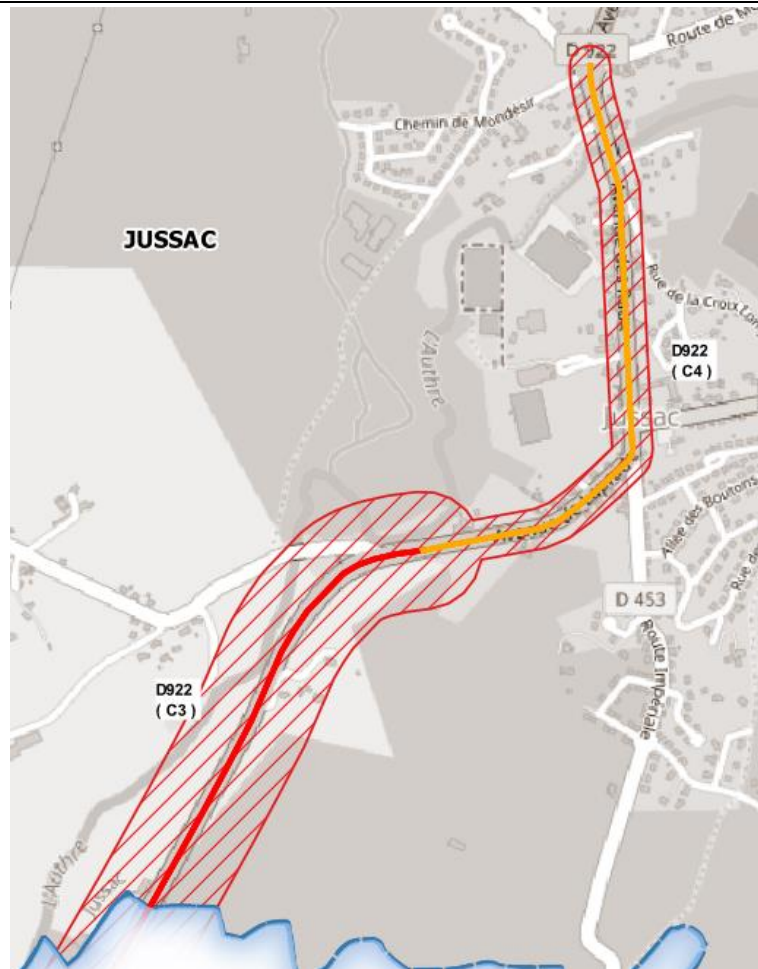
**PRÉFET  
DU CANTAL**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**ACOuplus** )))  
Groupe VENATHEC

# REVISION DU CLASSEMENT SONORE DES INFRASTRUCTURES ROUTIERES DU CANTAL

Commune : JUSSAC zoom



## Légende

### Classement sonore

-  Catégorie 1
-  Catégorie 2
-  Catégorie 3
-  Catégorie 4
-  Catégorie 5

### Secteur affecté par le bruit

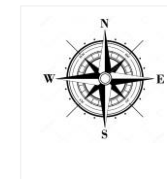


### Limites communales



Nb :

- Le secteur affecté par le bruit de part et d'autre de la voie est fonction de la catégorie de l'infrastructure.
- Seules les indications figurant dans l'arrêté préfectoral seront opposables aux tiers.



Echelle : 1/10 000



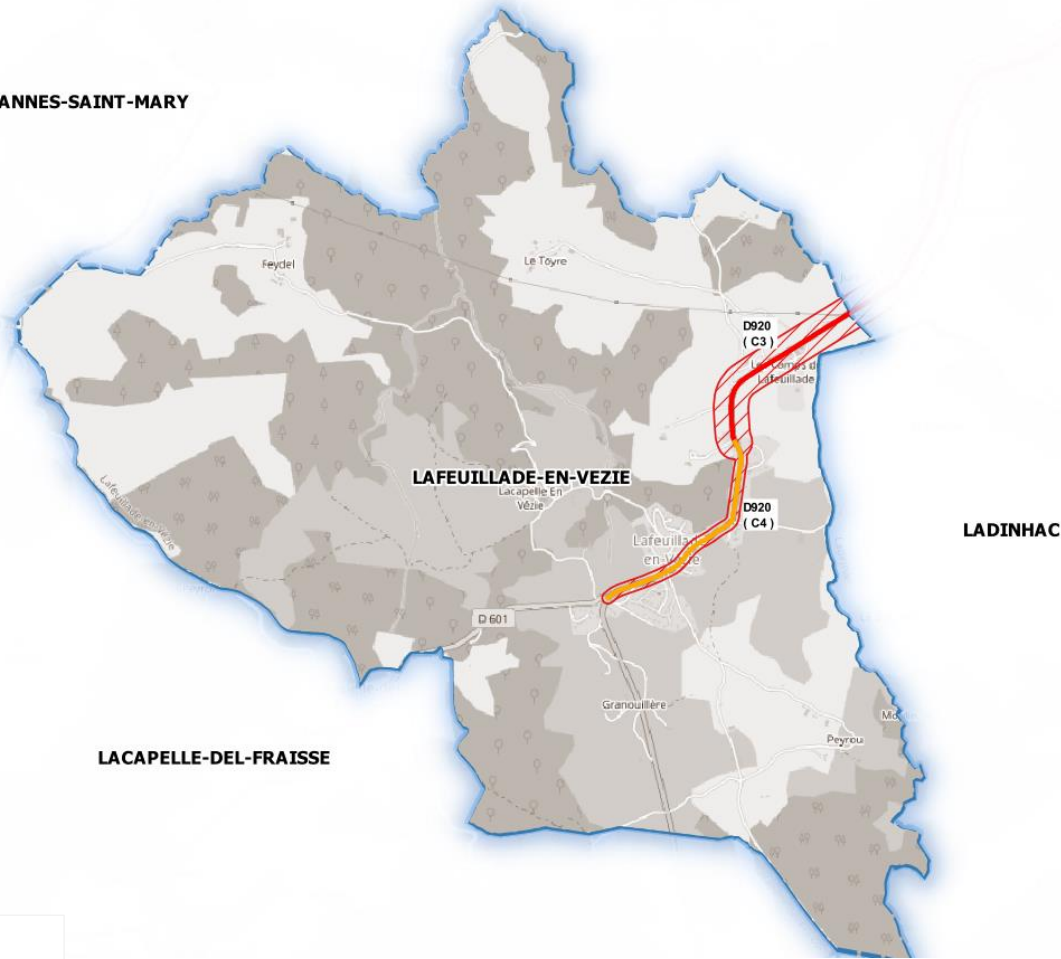
**PRÉFET  
DU CANTAL**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



REVISION DU CLASSEMENT SONORE DES INFRASTRUCTURES ROUTIERES DU CANTAL  
Commune : LAFEUILLADE-EN-VEZIE

ROANNES-SAINT-MARY



Légende

Classement sonore

-  Catégorie 1
-  Catégorie 2
-  Catégorie 3
-  Catégorie 4
-  Catégorie 5

Secteur affecté par le bruit



Limites communales



Nb :

- Le secteur affecté par le bruit de part et d'autre de la voie est fonction de la catégorie de l'infrastructure.
- Seules les indications figurant dans l'arrêté préfectoral seront opposables aux tiers.

Echelle : 1/25 000



**PRÉFET  
DU CANTAL**

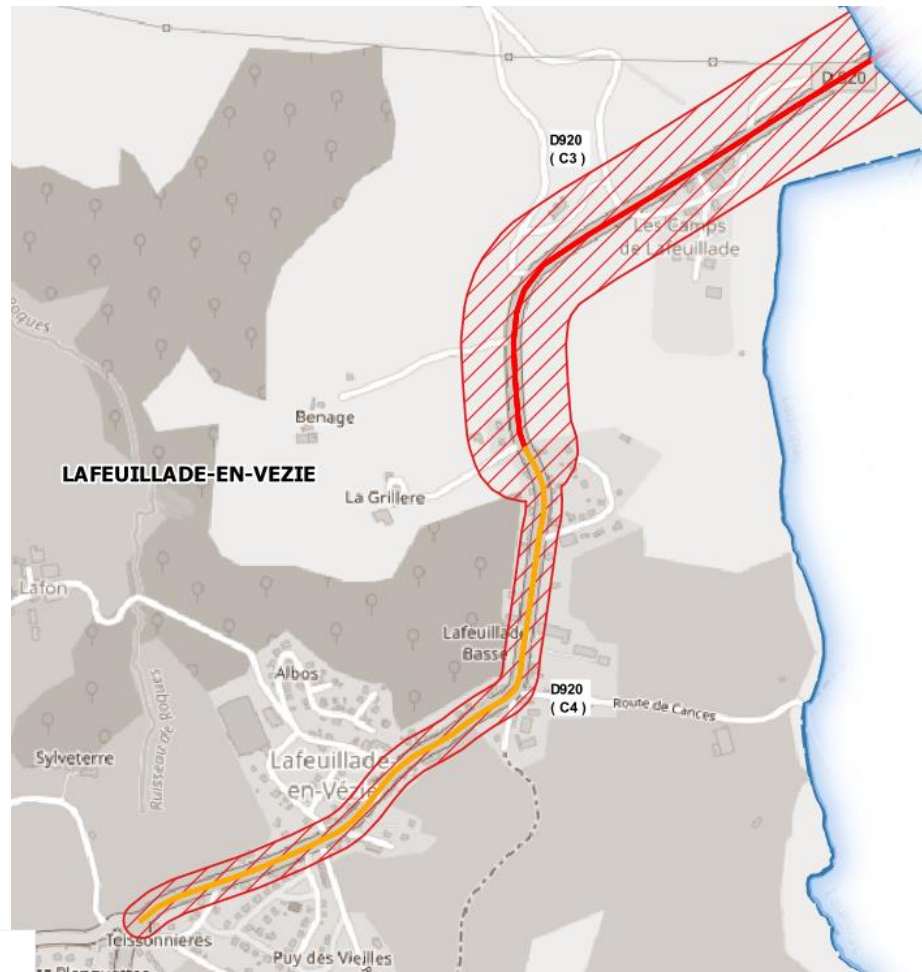
*Liberté  
Égalité  
Fraternité*





# REVISION DU CLASSEMENT SONORE DES INFRASTRUCTURES ROUTIERES DU CANTAL

Commune : LAFEUILLADE-EN-VEZIE zoom



## Légende

### Classement sonore

-  Catégorie 1
-  Catégorie 2
-  Catégorie 3
-  Catégorie 4
-  Catégorie 5

### Secteur affecté par le bruit

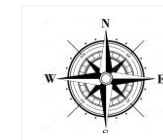


### Limites communales



Nb :

- Le secteur affecté par le bruit de part et d'autre de la voie est fonction de la catégorie de l'infrastructure.
- Seules les indications figurant dans l'arrêté préfectoral seront opposables aux tiers.



Echelle : 1/10 000

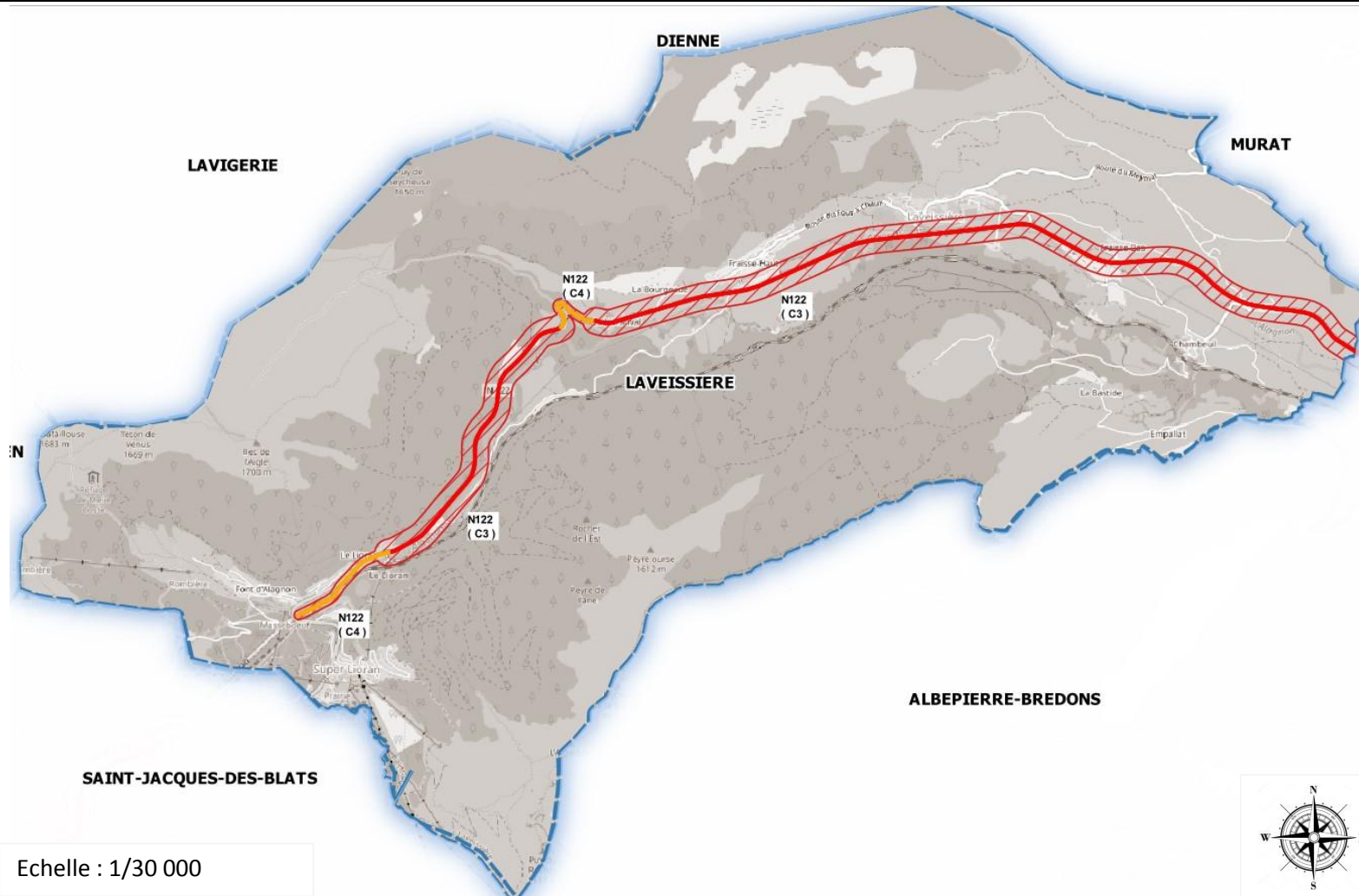


**PRÉFET  
DU CANTAL**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



REVISION DU CLASSEMENT SONORE DES INFRASTRUCTURES ROUTIERES DU CANTAL  
Commune : LAVEISSIERE



Légende

Classement sonore

- Catégorie 1
- Catégorie 2
- Catégorie 3
- Catégorie 4
- Catégorie 5

Secteur affecté par le bruit



Limites communales



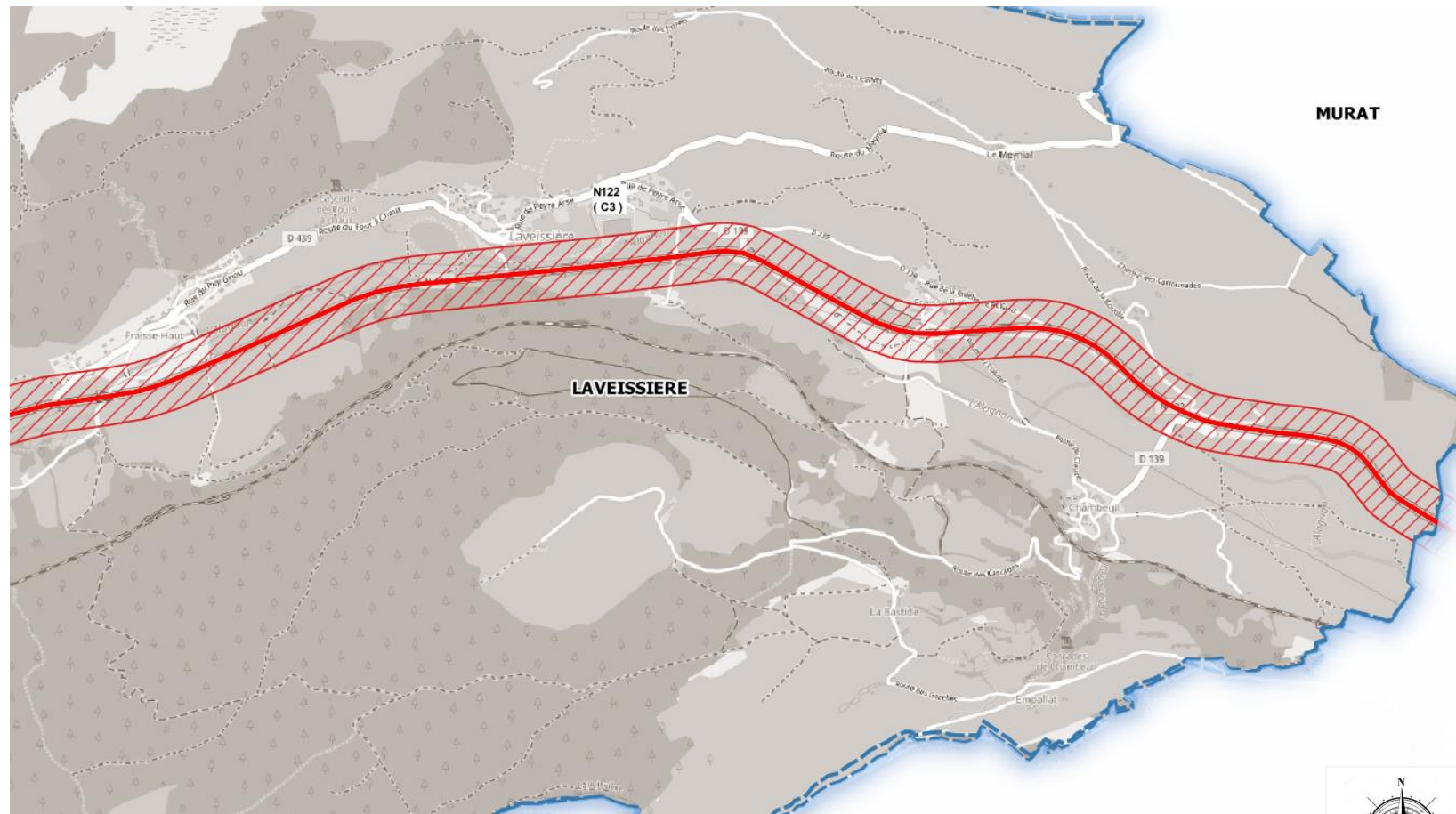
Nb :

- Le secteur affecté par le bruit de part et d'autre de la voie est fonction de la catégorie de l'infrastructure.
- Seules les indications figurant dans l'arrêté préfectoral seront opposables aux tiers.

Echelle : 1/30 000

# REVISION DU CLASSEMENT SONORE DES INFRASTRUCTURES ROUTIERES DU CANTAL

Commune : LAVEISSIERE zoom secteur ouest



## Légende

### Classement sonore

-  Catégorie 1
-  Catégorie 2
-  Catégorie 3
-  Catégorie 4
-  Catégorie 5

### Secteur affecté par le bruit



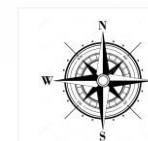
### Limites communales



Nb :

- Le secteur affecté par le bruit de part et d'autre de la voie est fonction de la catégorie de l'infrastructure.
- Seules les indications figurant dans l'arrêté préfectoral seront opposables aux tiers.

Echelle : 1/15 000



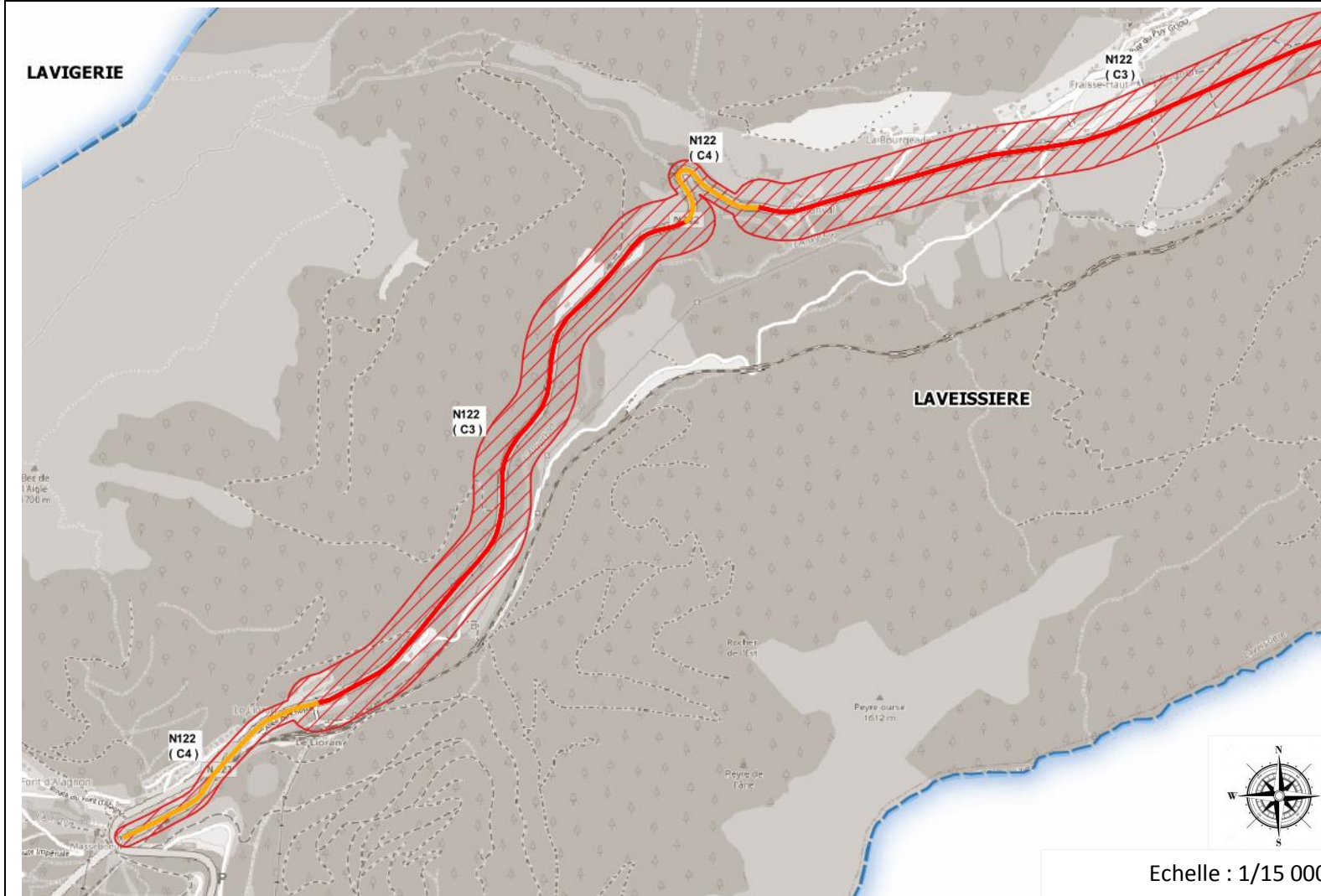
**PRÉFET  
DU CANTAL**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



# REVISION DU CLASSEMENT SONORE DES INFRASTRUCTURES ROUTIERES DU CANTAL

Commune : LAVEISSIERE zoom secteur est



## Légende

### Classement sonore

-  Catégorie 1
-  Catégorie 2
-  Catégorie 3
-  Catégorie 4
-  Catégorie 5

### Secteur affecté par le bruit



### Limites communales

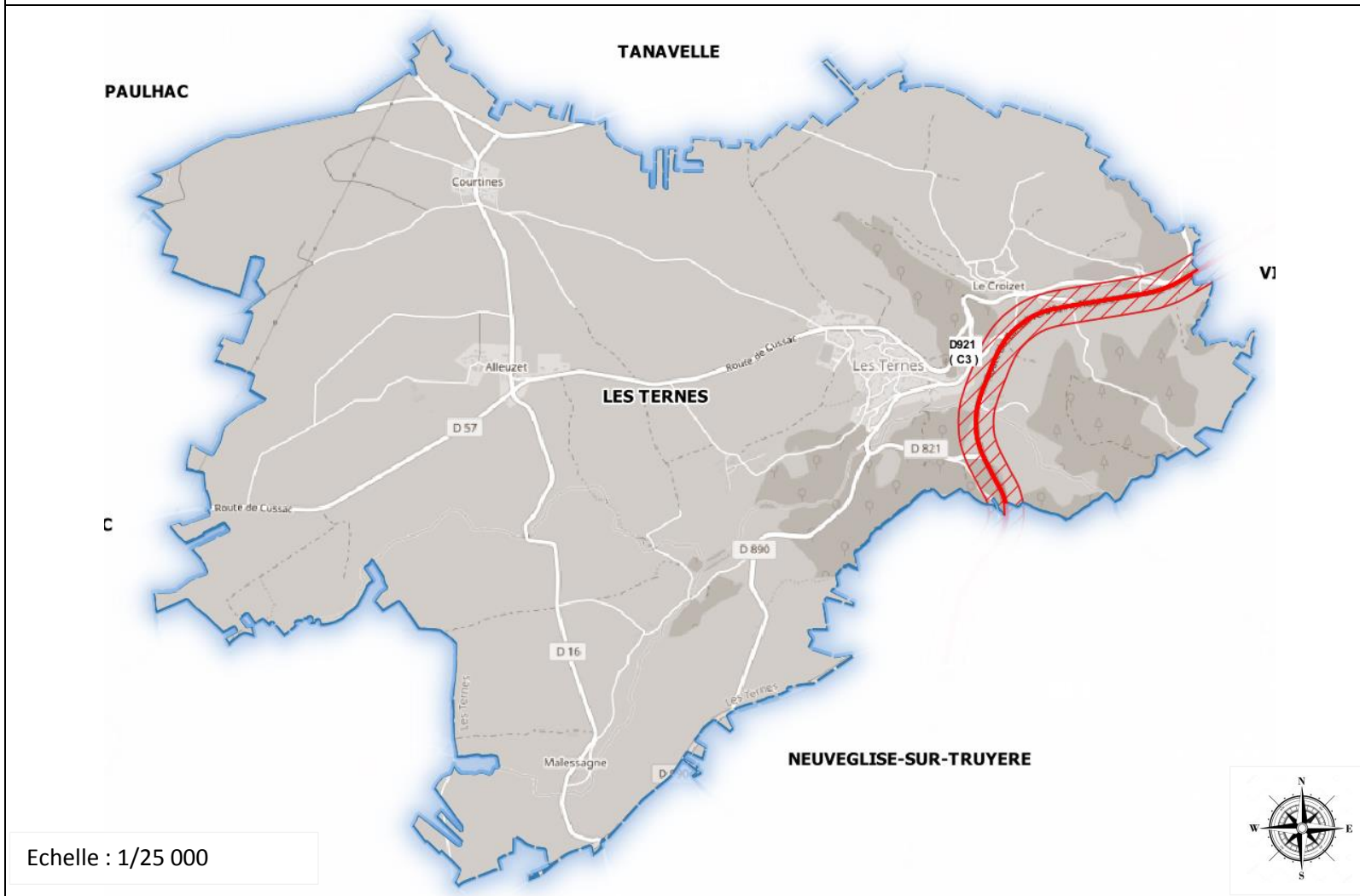


Nb :

- Le secteur affecté par le bruit de part et d'autre de la voie est fonction de la catégorie de l'infrastructure.
- Seules les indications figurant dans l'arrêté préfectoral seront opposables aux tiers.

# REVISION DU CLASSEMENT SONORE DES INFRASTRUCTURES ROUTIERES DU CANTAL

Commune : LES TERNES



## Légende

### Classement sonore

- Catégorie 1
- Catégorie 2
- Catégorie 3
- Catégorie 4
- Catégorie 5

### Secteur affecté par le bruit

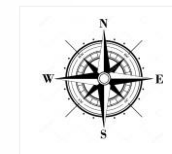


### Limites communales



Nb :

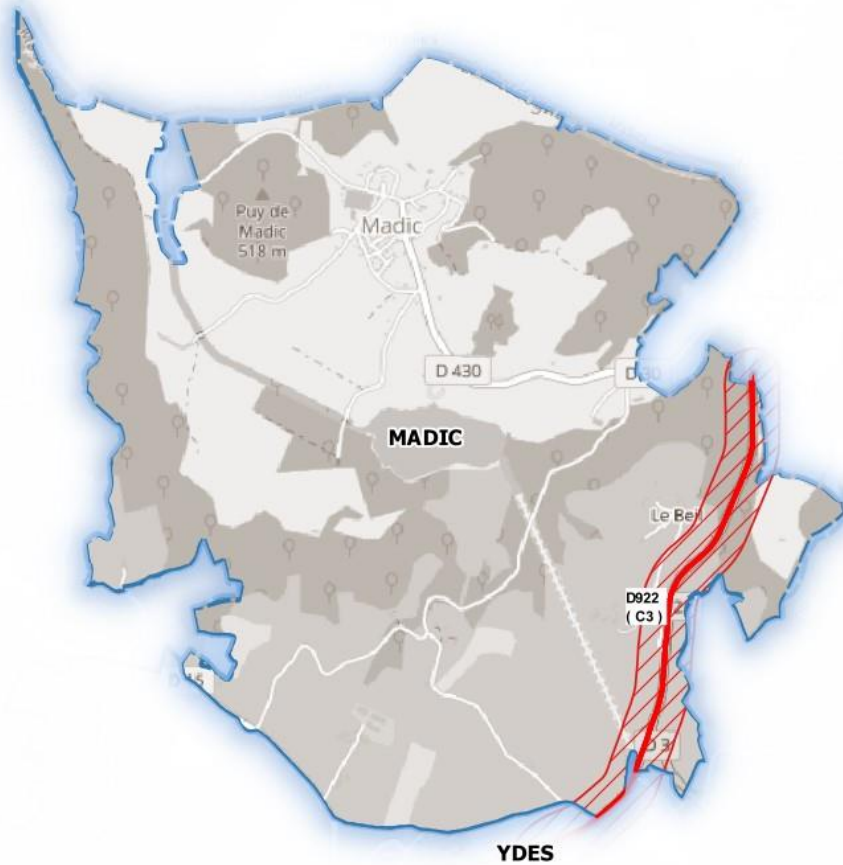
- Le secteur affecté par le bruit de part et d'autre de la voie est fonction de la catégorie de l'infrastructure.
- Seules les indications figurant dans l'arrêté préfectoral seront opposables aux tiers.



Echelle : 1/25 000

# REVISION DU CLASSEMENT SONORE DES INFRASTRUCTURES ROUTIERES DU CANTAL

Commune : MADIC



## Légende

### Classement sonore

-  Catégorie 1
-  Catégorie 2
-  Catégorie 3
-  Catégorie 4
-  Catégorie 5

### Secteur affecté par le bruit

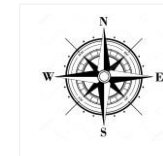


### Limites communales



Nb :

- Le secteur affecté par le bruit de part et d'autre de la voie est fonction de la catégorie de l'infrastructure.
- Seules les indications figurant dans l'arrêté préfectoral seront opposables aux tiers.



Echelle : 1/20 000



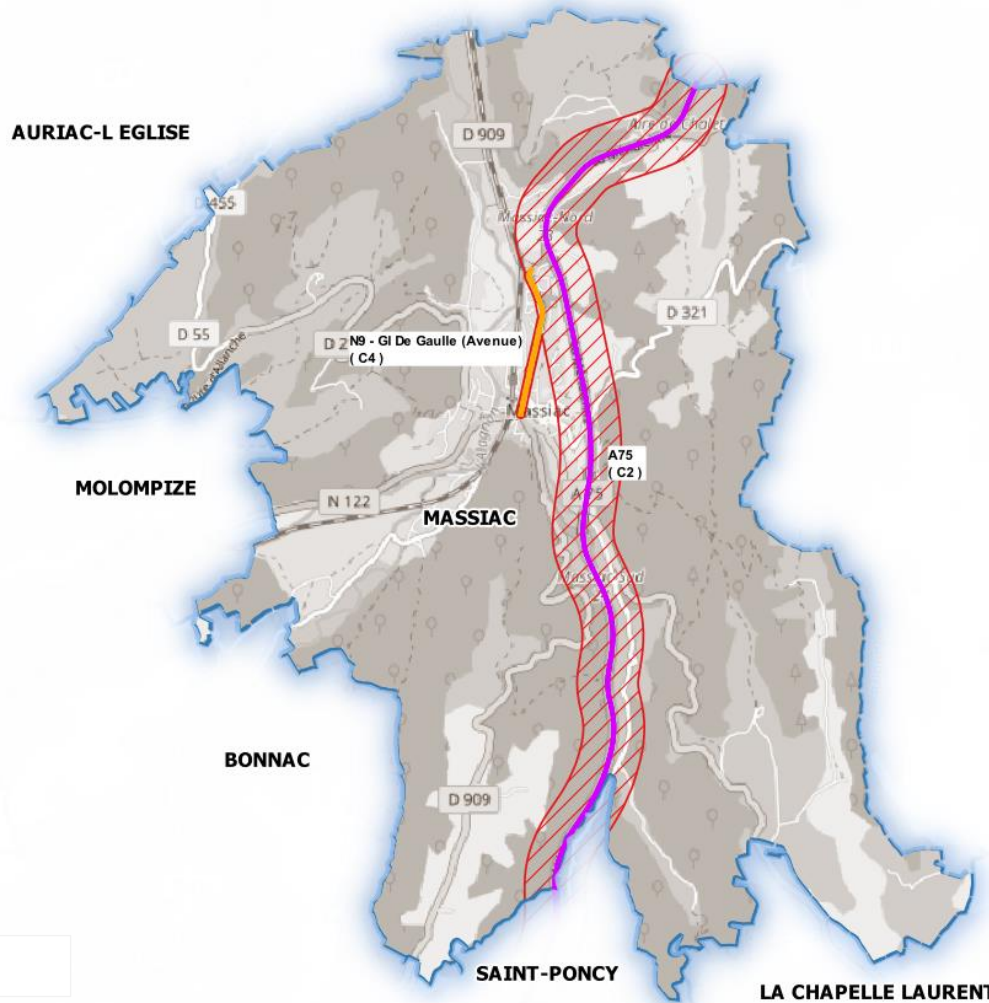
**PRÉFET  
DU CANTAL**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**ACOUPlus** ))  
Groupe VENATHEC

# REVISION DU CLASSEMENT SONORE DES INFRASTRUCTURES ROUTIERES DU CANTAL

Commune : MASSIAC



Echelle : 1/40 000

## Légende

### Classement sonore

-  Catégorie 1
-  Catégorie 2
-  Catégorie 3
-  Catégorie 4
-  Catégorie 5

### Secteur affecté par le bruit



### Limites communales

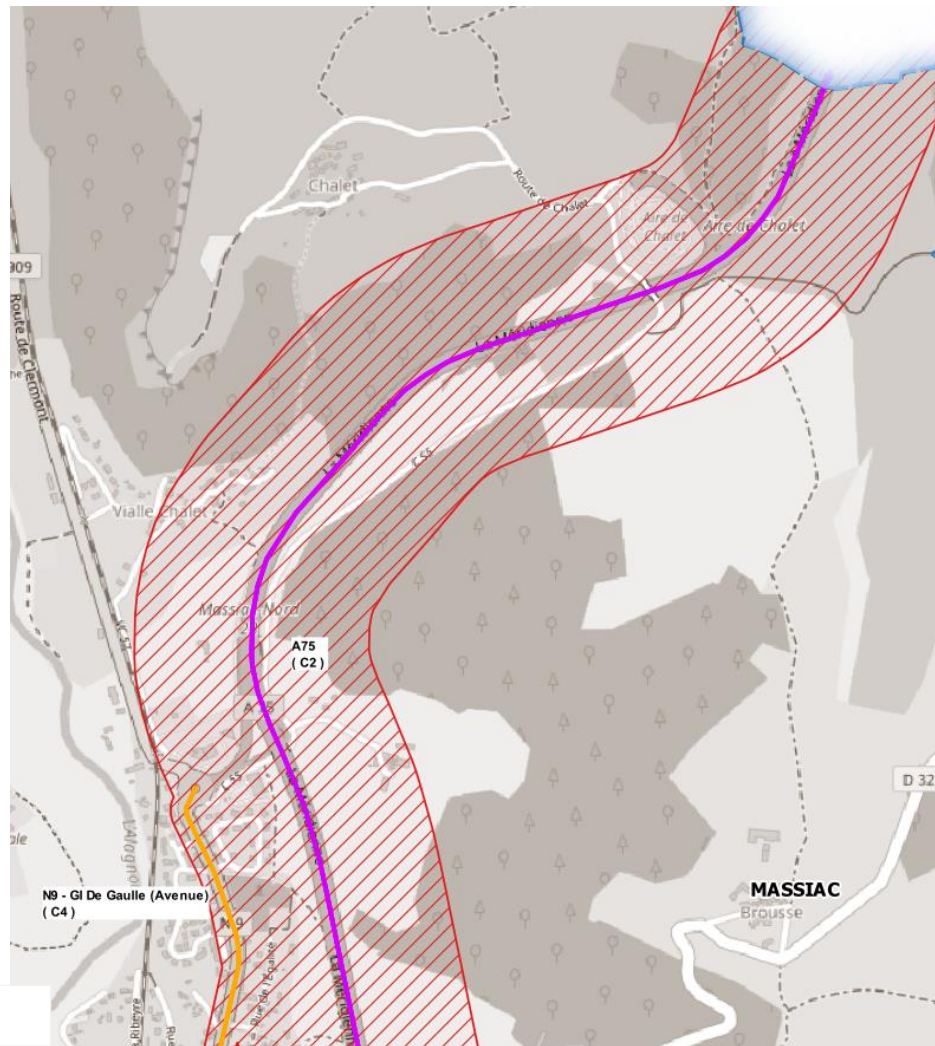


Nb :

- Le secteur affecté par le bruit de part et d'autre de la voie est fonction de la catégorie de l'infrastructure.
- Seules les indications figurant dans l'arrêté préfectoral seront opposables aux tiers.

# REVISION DU CLASSEMENT SONORE DES INFRASTRUCTURES ROUTIERES DU CANTAL

Commune : MASSIAC zoom secteur nord



Echelle : 1/10 000

## Légende

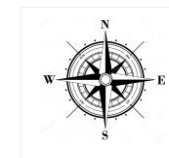
### Classement sonore

-  Catégorie 1
-  Catégorie 2
-  Catégorie 3
-  Catégorie 4
-  Catégorie 5

### Secteur affecté par le bruit



### Limites communales



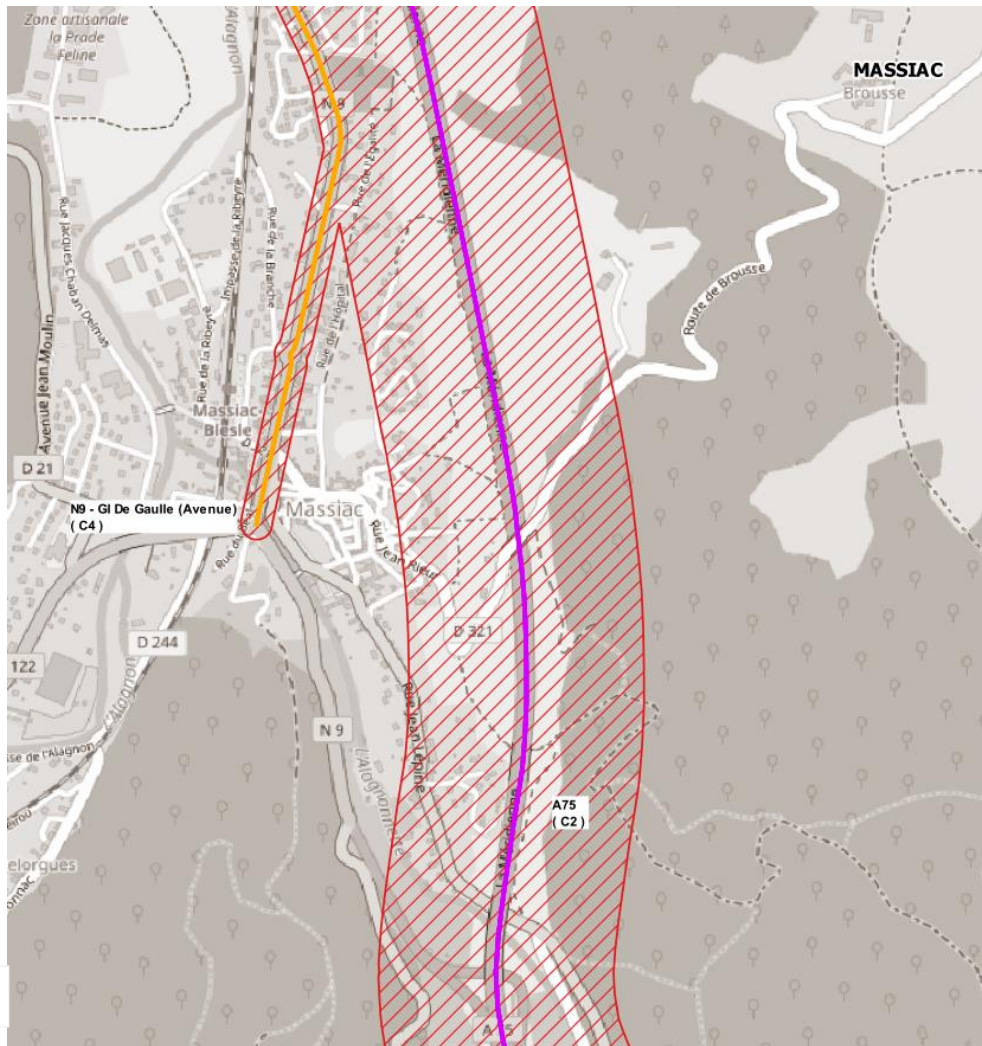
Nb :

- Le secteur affecté par le bruit de part et d'autre de la voie est fonction de la catégorie de l'infrastructure.
- Seules les indications figurant dans l'arrêté préfectoral seront opposables aux tiers.



# REVISION DU CLASSEMENT SONORE DES INFRASTRUCTURES ROUTIERES DU CANTAL

Commune : MASSIAC zoom secteur centre



Echelle : 1/10 000

## Légende

### Classement sonore

-  Catégorie 1
-  Catégorie 2
-  Catégorie 3
-  Catégorie 4
-  Catégorie 5

### Secteur affecté par le bruit

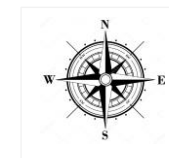


### Limites communales



Nb :

- Le secteur affecté par le bruit de part et d'autre de la voie est fonction de la catégorie de l'infrastructure.
- Seules les indications figurant dans l'arrêté préfectoral seront opposables aux tiers.



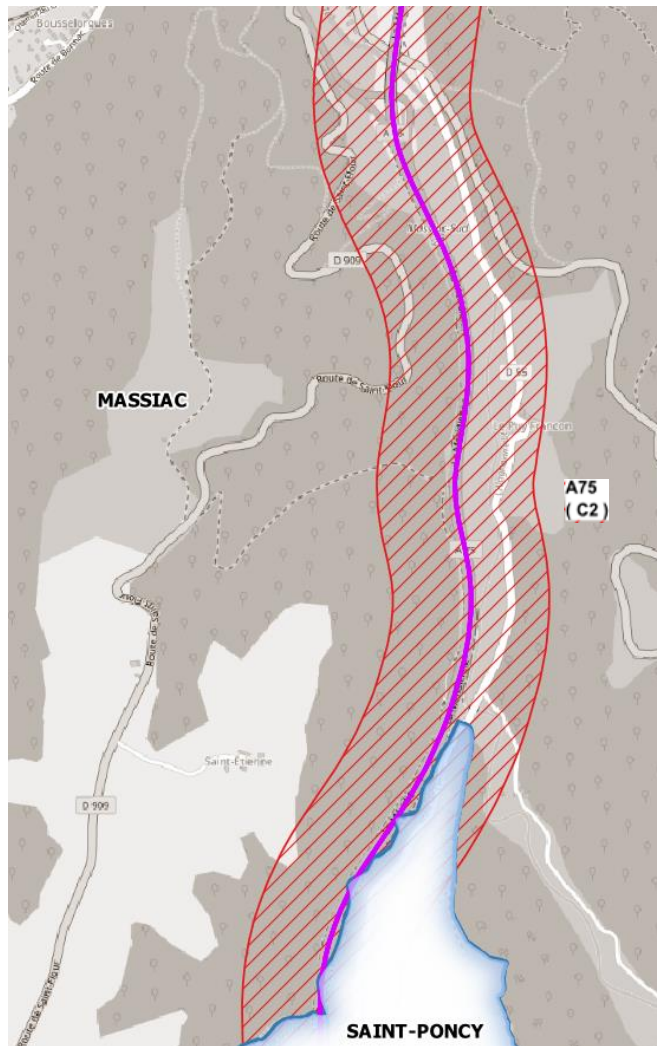
**PRÉFET  
DU CANTAL**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



# REVISION DU CLASSEMENT SONORE DES INFRASTRUCTURES ROUTIERES DU CANTAL

Commune : MASSIAC zoom secteur sud



Echelle : 1/15 000

## Légende

### Classement sonore

-  Catégorie 1
-  Catégorie 2
-  Catégorie 3
-  Catégorie 4
-  Catégorie 5

### Secteur affecté par le bruit



### Limites communales

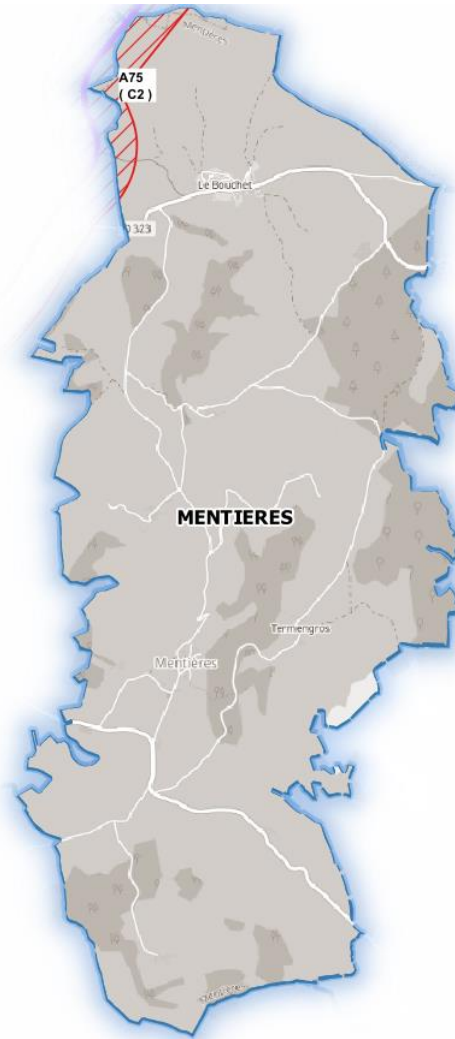


Nb :

- Le secteur affecté par le bruit de part et d'autre de la voie est fonction de la catégorie de l'infrastructure.
- Seules les indications figurant dans l'arrêté préfectoral seront opposables aux tiers.

# REVISION DU CLASSEMENT SONORE DES INFRASTRUCTURES ROUTIERES DU CANTAL

Commune : MENTIERES



## Légende

### Classement sonore

-  Catégorie 1
-  Catégorie 2
-  Catégorie 3
-  Catégorie 4
-  Catégorie 5

### Secteur affecté par le bruit

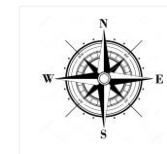


### Limites communales



Nb :

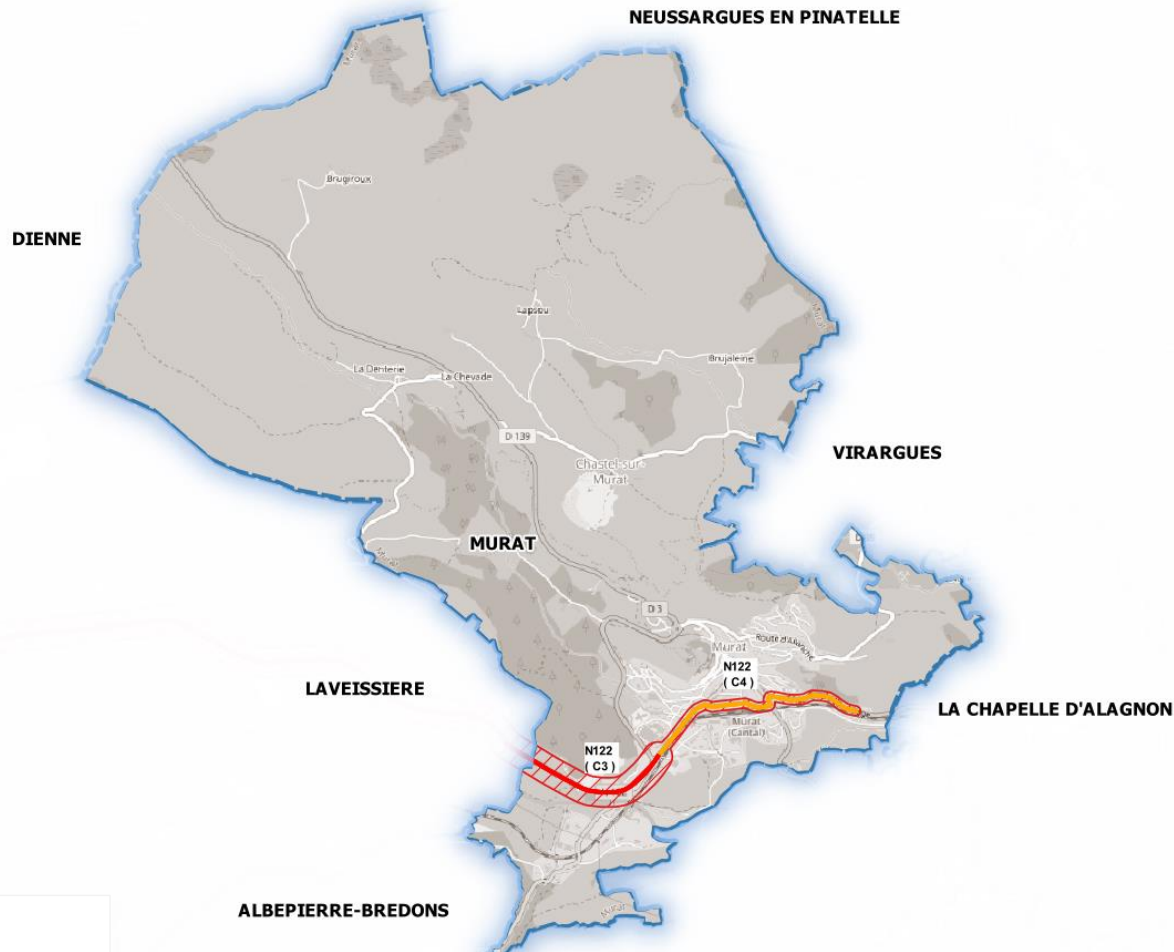
- Le secteur affecté par le bruit de part et d'autre de la voie est fonction de la catégorie de l'infrastructure.
- Seules les indications figurant dans l'arrêté préfectoral seront opposables aux tiers.



Echelle : 1/30 000

# REVISION DU CLASSEMENT SONORE DES INFRASTRUCTURES ROUTIERES DU CANTAL

Commune : MURAT



## Légende

### Classement sonore

-  Catégorie 1
-  Catégorie 2
-  Catégorie 3
-  Catégorie 4
-  Catégorie 5

### Secteur affecté par le bruit



### Limites communales



Nb :

- Le secteur affecté par le bruit de part et d'autre de la voie est fonction de la catégorie de l'infrastructure.
- Seules les indications figurant dans l'arrêté préfectoral seront opposables aux tiers.

Echelle : 1/30 000



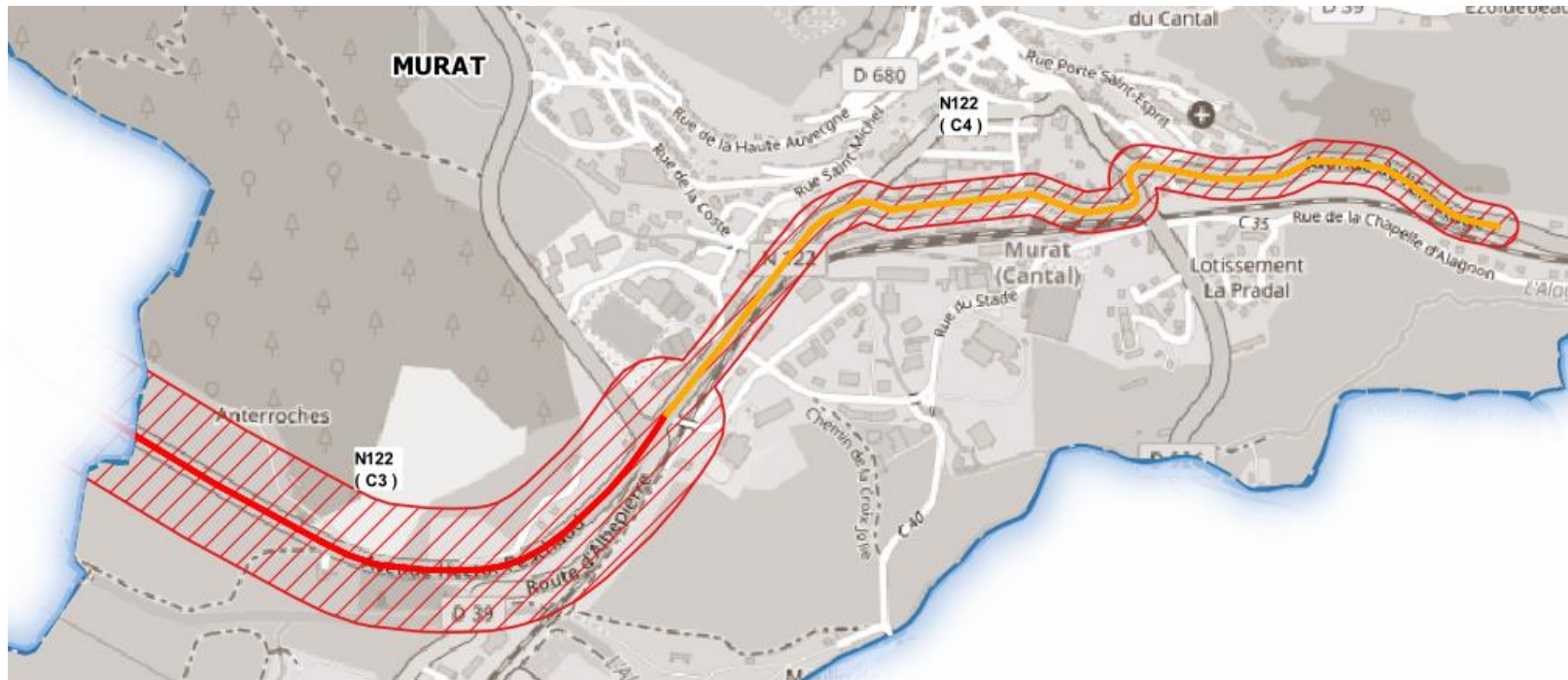
**PRÉFET  
DU CANTAL**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



# REVISION DU CLASSEMENT SONORE DES INFRASTRUCTURES ROUTIERES DU CANTAL

Commune : MURAT zoom



## Légende

### Classement sonore

-  Catégorie 1
-  Catégorie 2
-  Catégorie 3
-  Catégorie 4
-  Catégorie 5

### Secteur affecté par le bruit



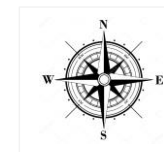
### Limites communales



Nb :

- Le secteur affecté par le bruit de part et d'autre de la voie est fonction de la catégorie de l'infrastructure.
- Seules les indications figurant dans l'arrêté préfectoral seront opposables aux tiers.

Echelle : 1/30 000

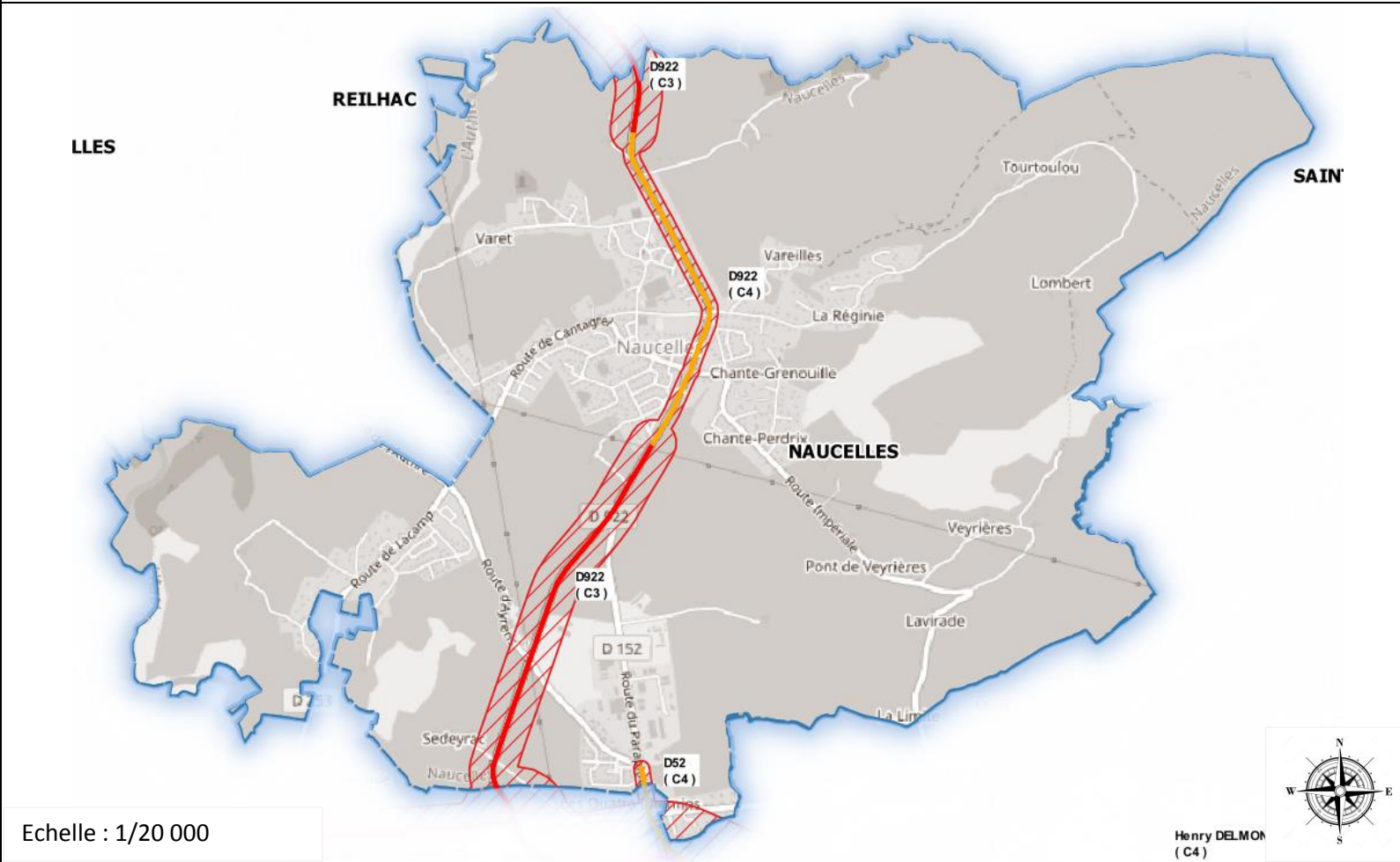


REVISION DU CLASSEMENT SONORE DES INFRASTRUCTURES ROUTIERES DU CANTAL  
Commune : NAUCELLES

LLES

REILHAC

SAIN



Légende

Classement sonore

-  Catégorie 1
-  Catégorie 2
-  Catégorie 3
-  Catégorie 4
-  Catégorie 5

Secteur affecté par le bruit



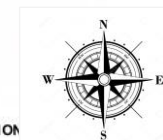
Limites communales



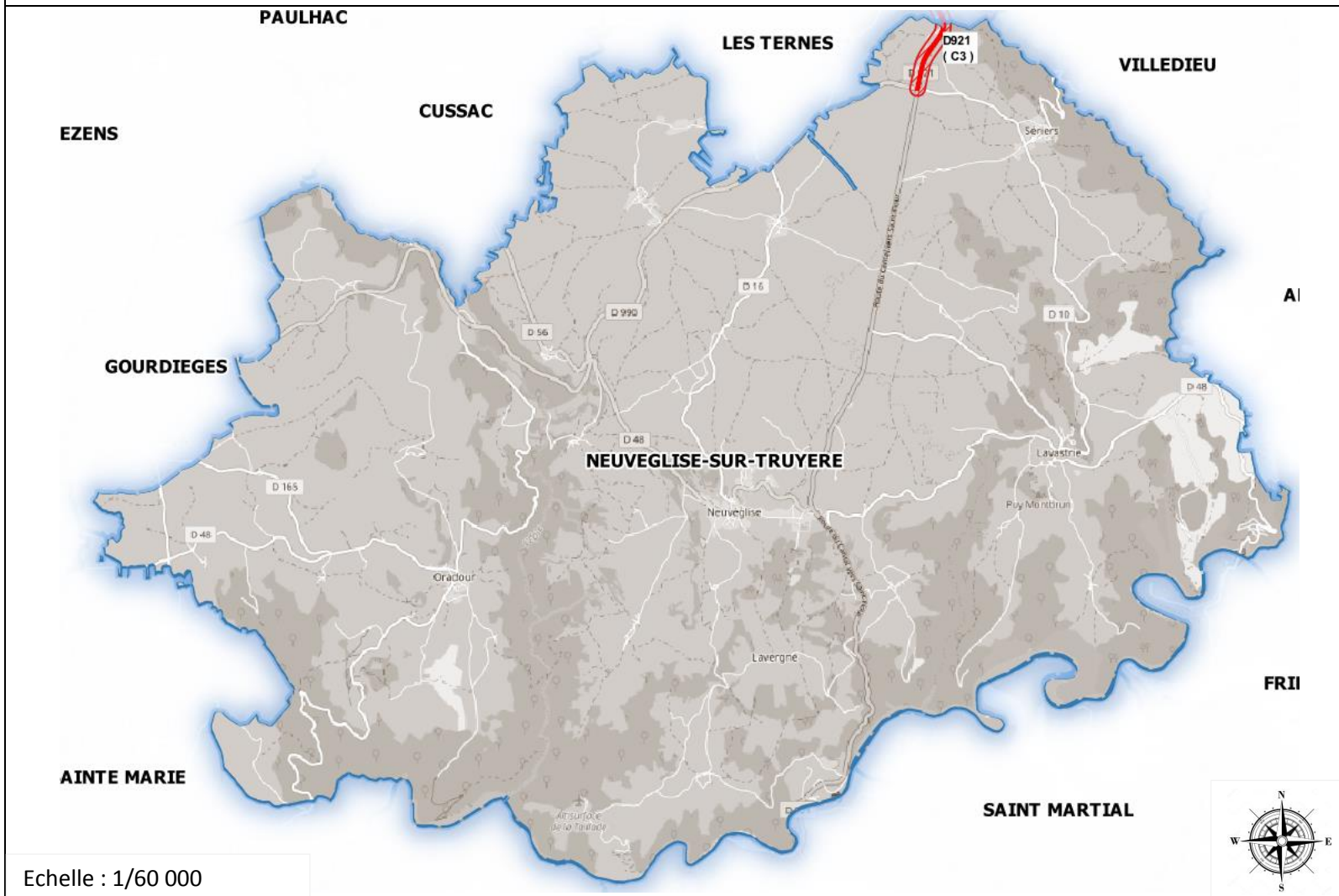
Nb :

- Le secteur affecté par le bruit de part et d'autre de la voie est fonction de la catégorie de l'infrastructure.
- Seules les indications figurant dans l'arrêté préfectoral seront opposables aux tiers.

Echelle : 1/20 000



REVISION DU CLASSEMENT SONORE DES INFRASTRUCTURES ROUTIERES DU CANTAL  
Commune : NEUVEGLISE-SUR-TRUYERE



Légende

Classement sonore

-  Catégorie 1
-  Catégorie 2
-  Catégorie 3
-  Catégorie 4
-  Catégorie 5

Secteur affecté par le bruit



Limites communales



Nb :

- Le secteur affecté par le bruit de part et d'autre de la voie est fonction de la catégorie de l'infrastructure.
- Seules les indications figurant dans l'arrêté préfectoral seront opposables aux tiers.

Echelle : 1/60 000



PRÉFET  
DU CANTAL

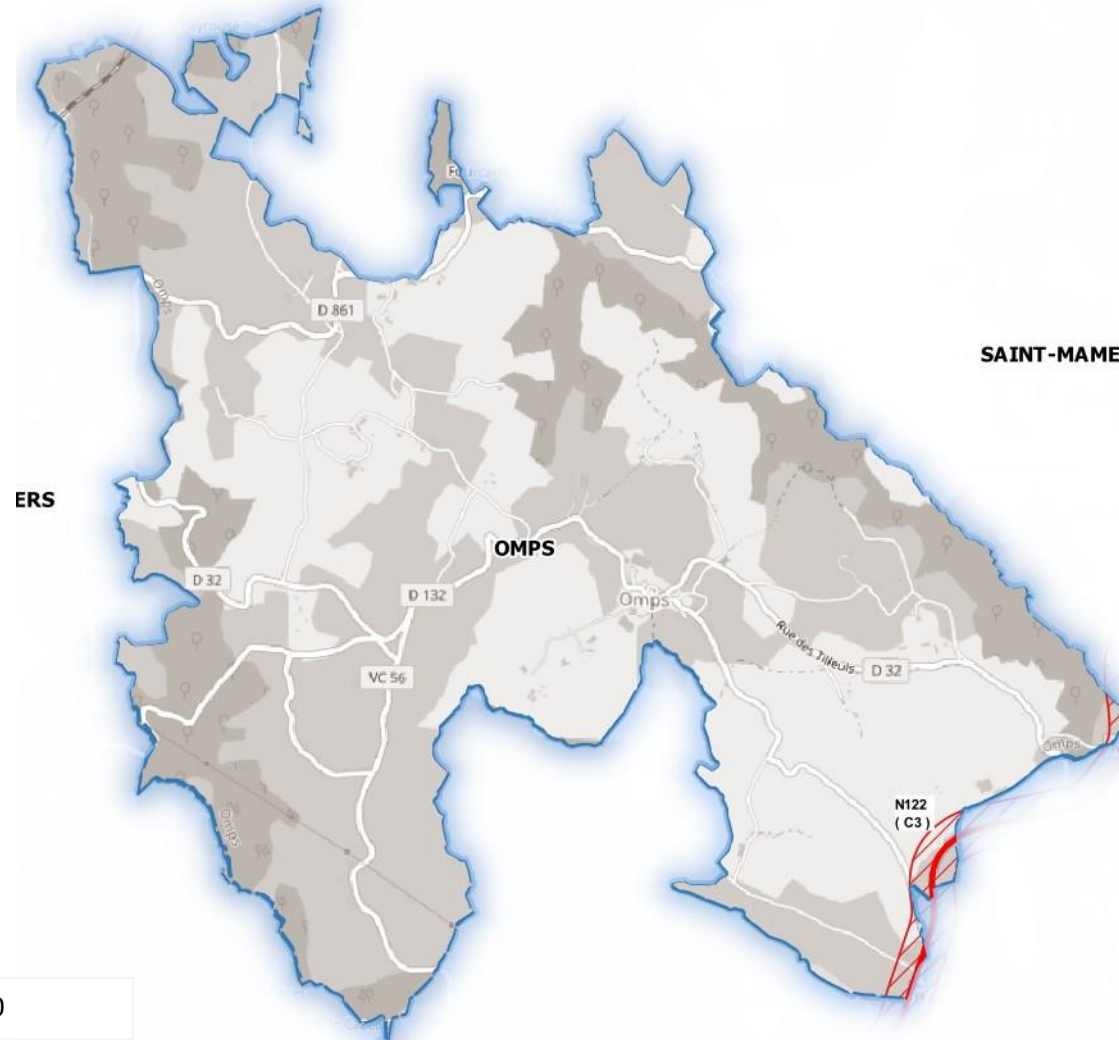
Liberté  
Égalité  
Fraternité



ACOuplus ))  
Groupe VENATHEC

# REVISION DU CLASSEMENT SONORE DES INFRASTRUCTURES ROUTIERES DU CANTAL

Commune : OMPS



## Légende

### Classement sonore

-  Catégorie 1
-  Catégorie 2
-  Catégorie 3
-  Catégorie 4
-  Catégorie 5

### Secteur affecté par le bruit

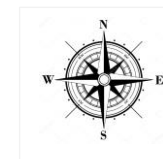


### Limites communales



Nb :

- Le secteur affecté par le bruit de part et d'autre de la voie est fonction de la catégorie de l'infrastructure.
- Seules les indications figurant dans l'arrêté préfectoral seront opposables aux tiers.



Echelle : 1/25 000



**PRÉFET  
DU CANTAL**

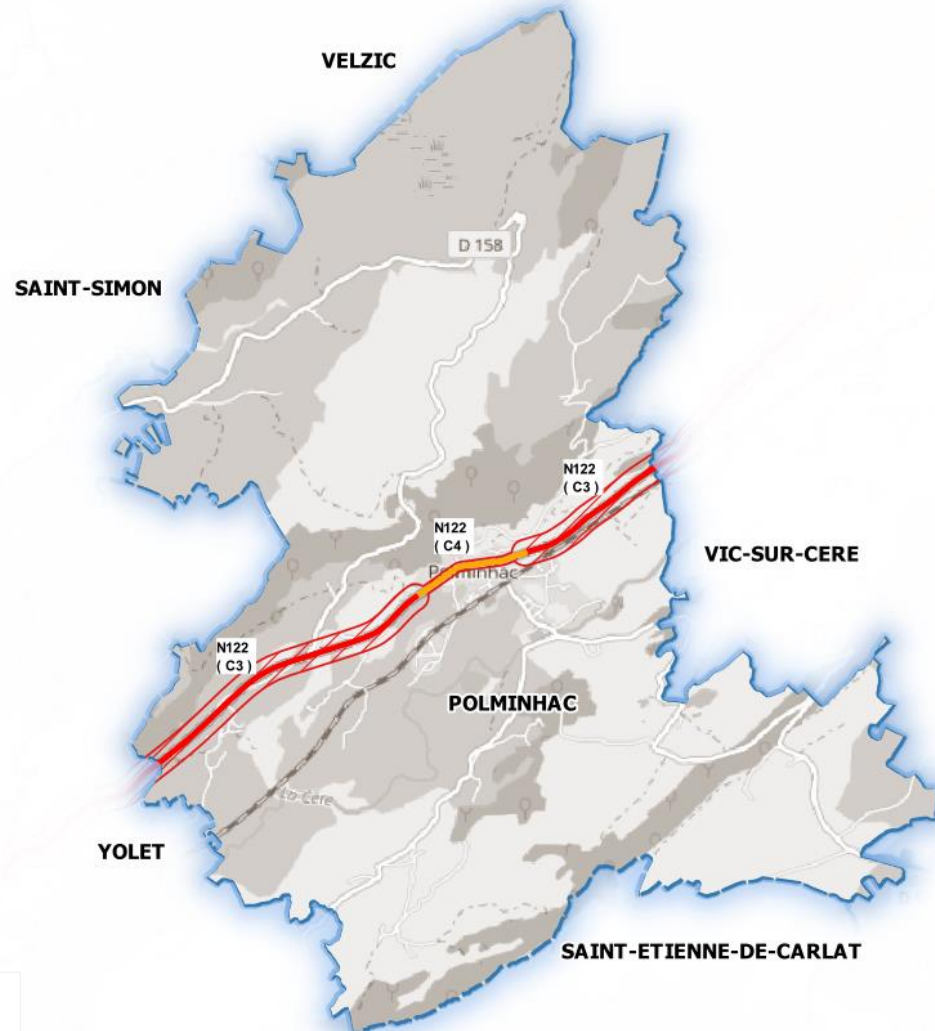
*Liberté  
Égalité  
Fraternité*





# REVISION DU CLASSEMENT SONORE DES INFRASTRUCTURES ROUTIERES DU CANTAL

Commune : POLMINHAC



## Légende

### Classement sonore

-  Catégorie 1
-  Catégorie 2
-  Catégorie 3
-  Catégorie 4
-  Catégorie 5

### Secteur affecté par le bruit

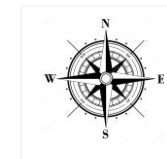


### Limites communales



Nb :

- Le secteur affecté par le bruit de part et d'autre de la voie est fonction de la catégorie de l'infrastructure.
- Seules les indications figurant dans l'arrêté préfectoral seront opposables aux tiers.



Echelle : 1/40 000



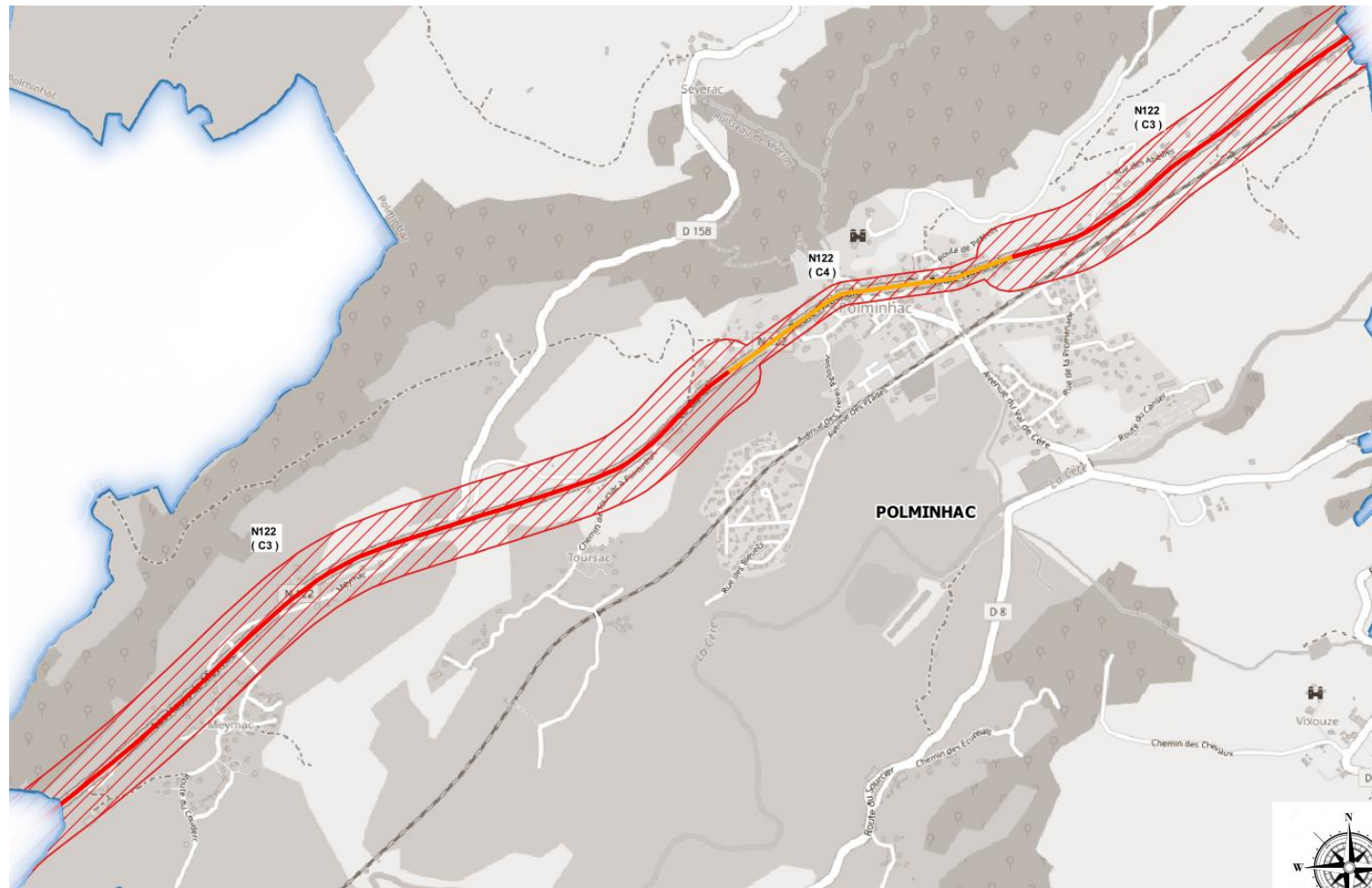
**PRÉFET  
DU CANTAL**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



# REVISION DU CLASSEMENT SONORE DES INFRASTRUCTURES ROUTIERES DU CANTAL

Commune : POLMINHAC zoom



## Légende

### Classement sonore

-  Catégorie 1
-  Catégorie 2
-  Catégorie 3
-  Catégorie 4
-  Catégorie 5

### Secteur affecté par le bruit



### Limites communales



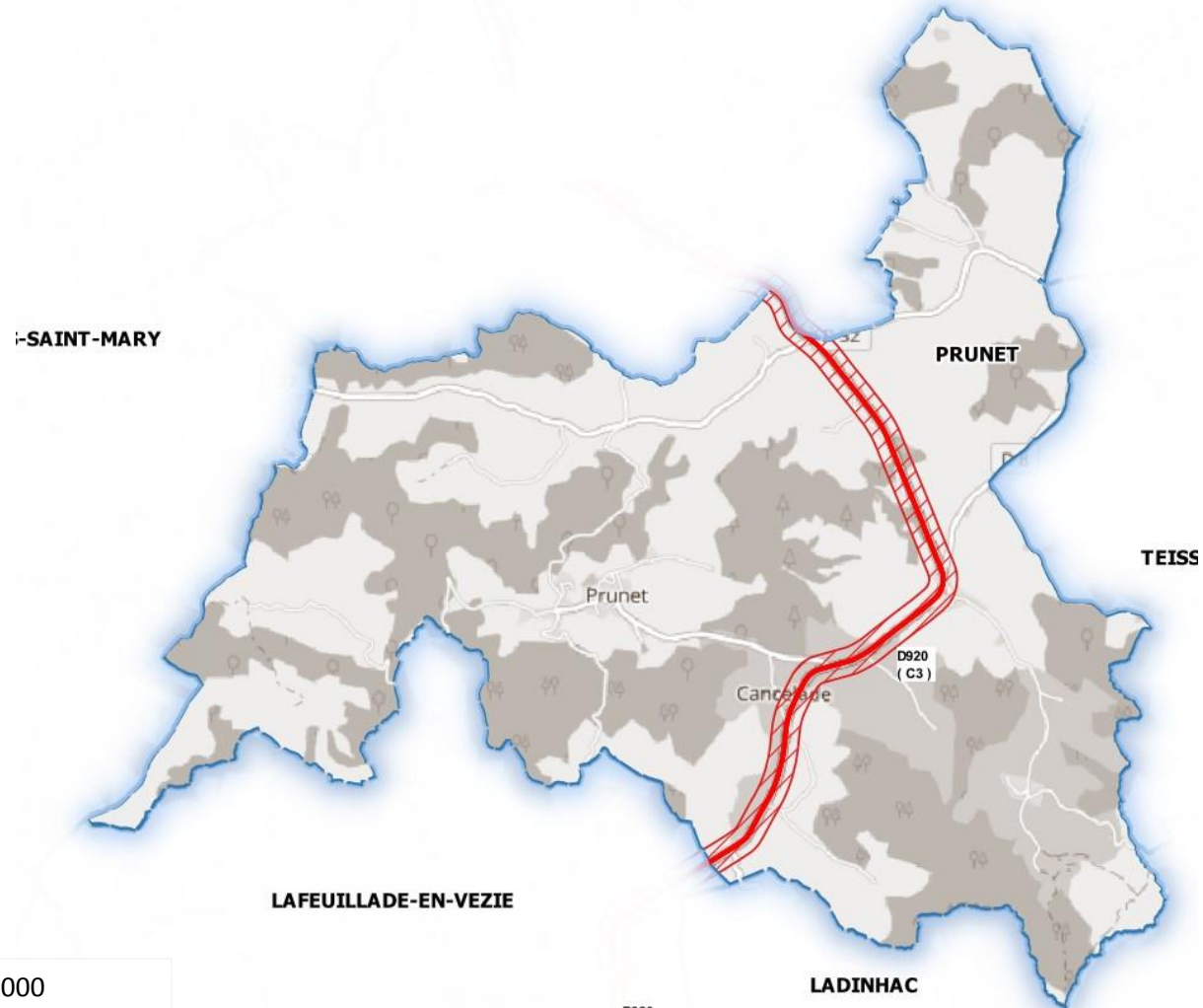
Nb :

- Le secteur affecté par le bruit de part et d'autre de la voie est fonction de la catégorie de l'infrastructure.
- Seules les indications figurant dans l'arrêté préfectoral seront opposables aux tiers.

Echelle : 1/12 000

# REVISION DU CLASSEMENT SONORE DES INFRASTRUCTURES ROUTIERES DU CANTAL

Commune : PRUNET



## Légende

### Classement sonore

-  Catégorie 1
-  Catégorie 2
-  Catégorie 3
-  Catégorie 4
-  Catégorie 5

### Secteur affecté par le bruit



### Limites communales



Nb :

- Le secteur affecté par le bruit de part et d'autre de la voie est fonction de la catégorie de l'infrastructure.
- Seules les indications figurant dans l'arrêté préfectoral seront opposables aux tiers.

Echelle : 1/35 000

# REVISION DU CLASSEMENT SONORE DES INFRASTRUCTURES ROUTIERES DU CANTAL

Commune : REILHAC

IERES-DE-CORNET

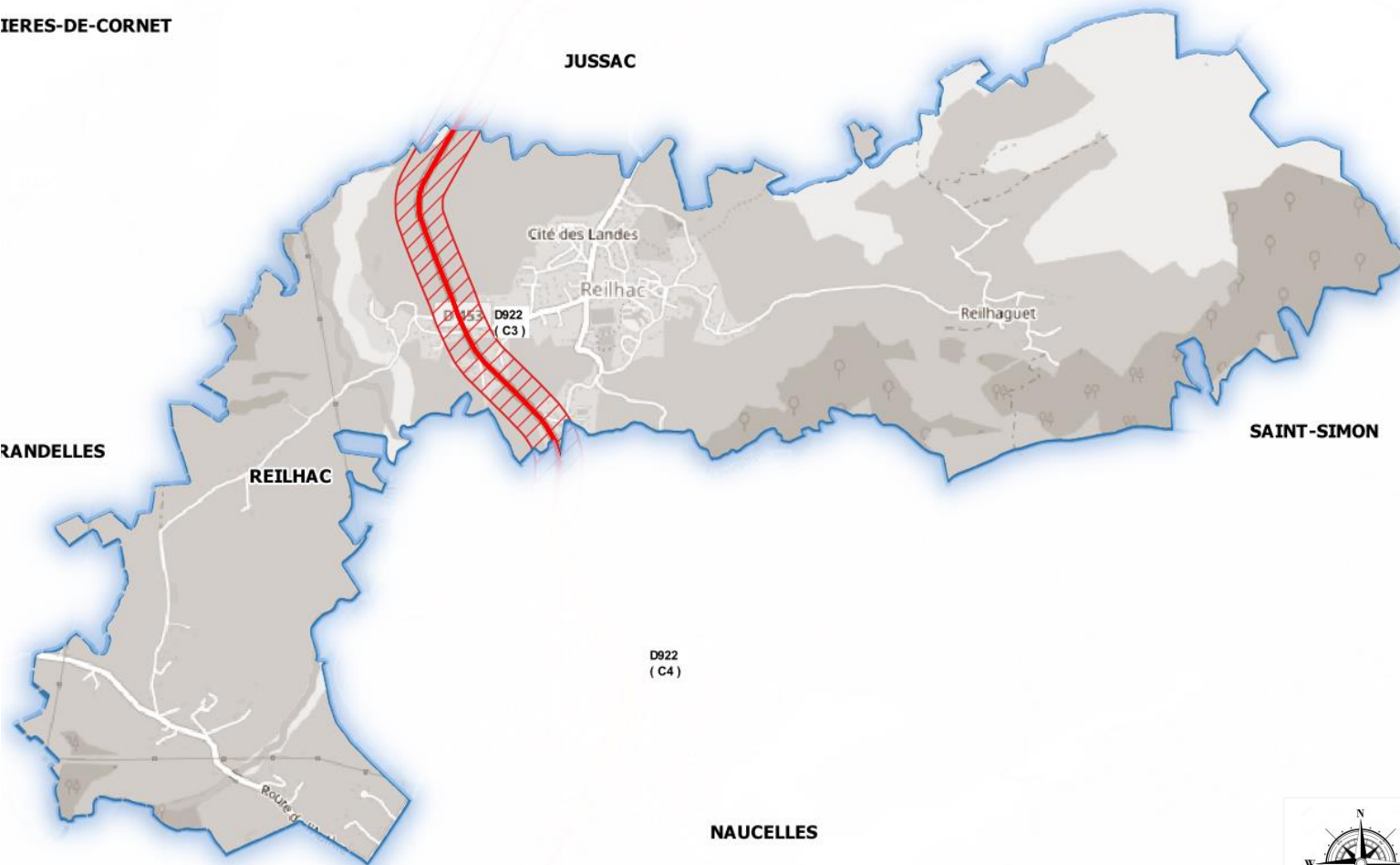
JUSSAC

RANDELLES

REILHAC

SAINT-SIMON

NAUELLES



Echelle : 1/20 000

## Légende

Classement sonore

-  Catégorie 1
-  Catégorie 2
-  Catégorie 3
-  Catégorie 4
-  Catégorie 5

Secteur affecté par le bruit



Limites communales



Nb :

- Le secteur affecté par le bruit de part et d'autre de la voie est fonction de la catégorie de l'infrastructure.
- Seules les indications figurant dans l'arrêté préfectoral seront opposables aux tiers.

# REVISION DU CLASSEMENT SONORE DES INFRASTRUCTURES ROUTIERES DU CANTAL

Commune : ROFFIAC

## Légende

### Classement sonore

-  Catégorie 1
-  Catégorie 2
-  Catégorie 3
-  Catégorie 4
-  Catégorie 5

### Secteur affecté par le bruit

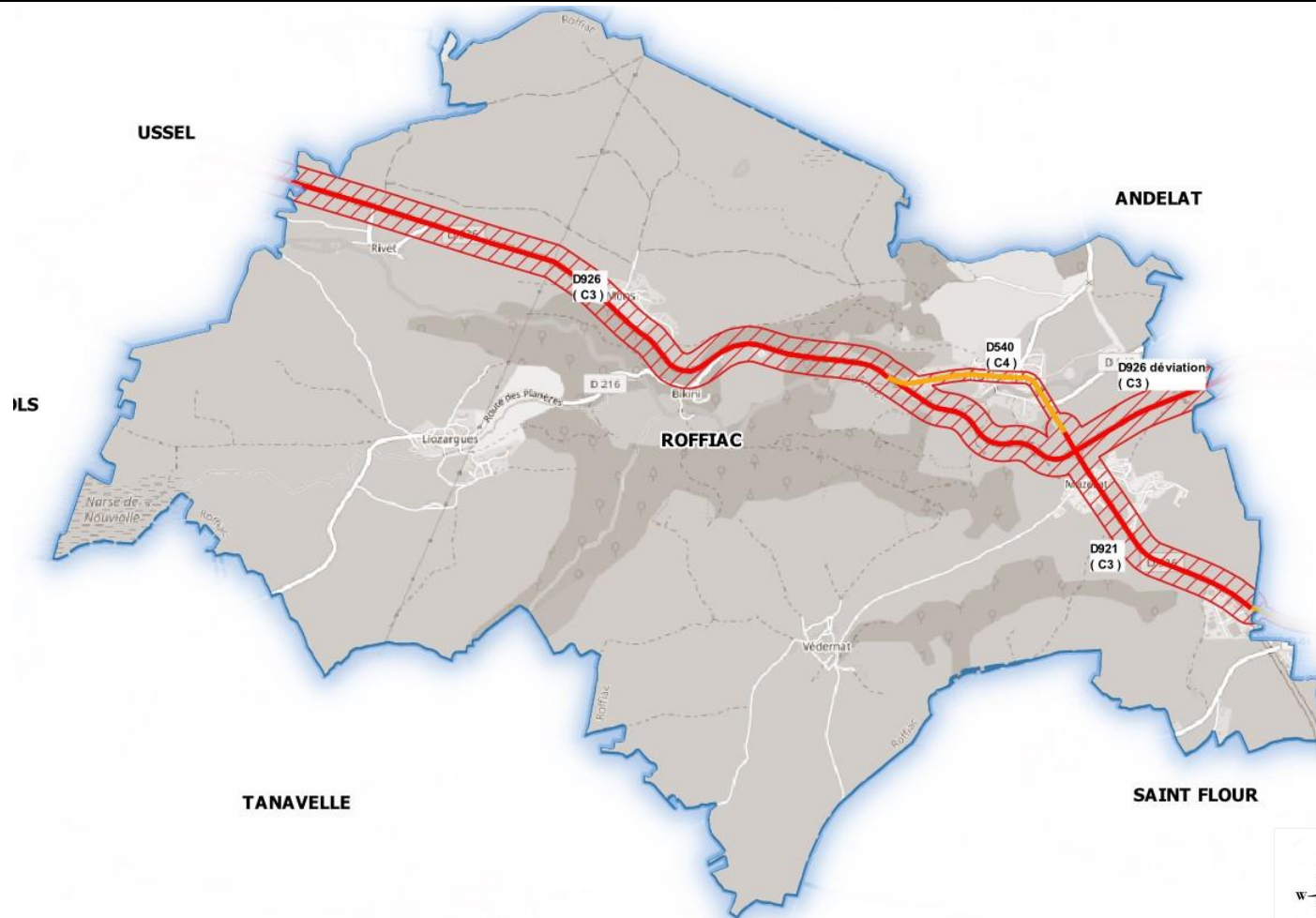


### Limites communales

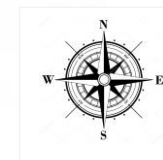


Nb :

- Le secteur affecté par le bruit de part et d'autre de la voie est fonction de la catégorie de l'infrastructure.
- Seules les indications figurant dans l'arrêté préfectoral seront opposables aux tiers.

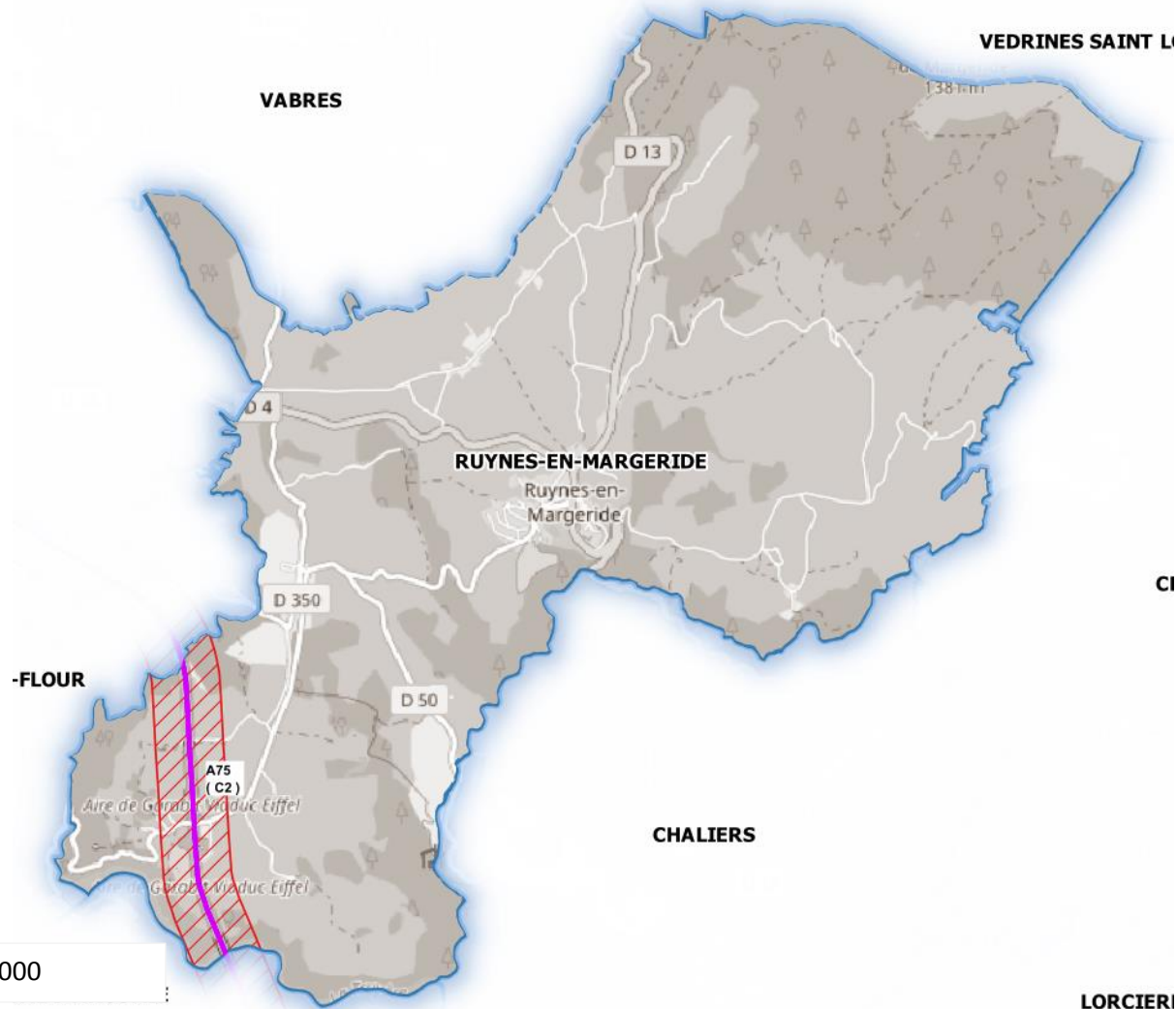


Echelle : 1/25 000



# REVISION DU CLASSEMENT SONORE DES INFRASTRUCTURES ROUTIERES DU CANTAL

Commune : RUYNES-EN-MARGERIDE



## Légende

Classement sonore

-  Catégorie 1
-  Catégorie 2
-  Catégorie 3
-  Catégorie 4
-  Catégorie 5

Secteur affecté par le bruit

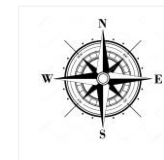


Limites communales



Nb :

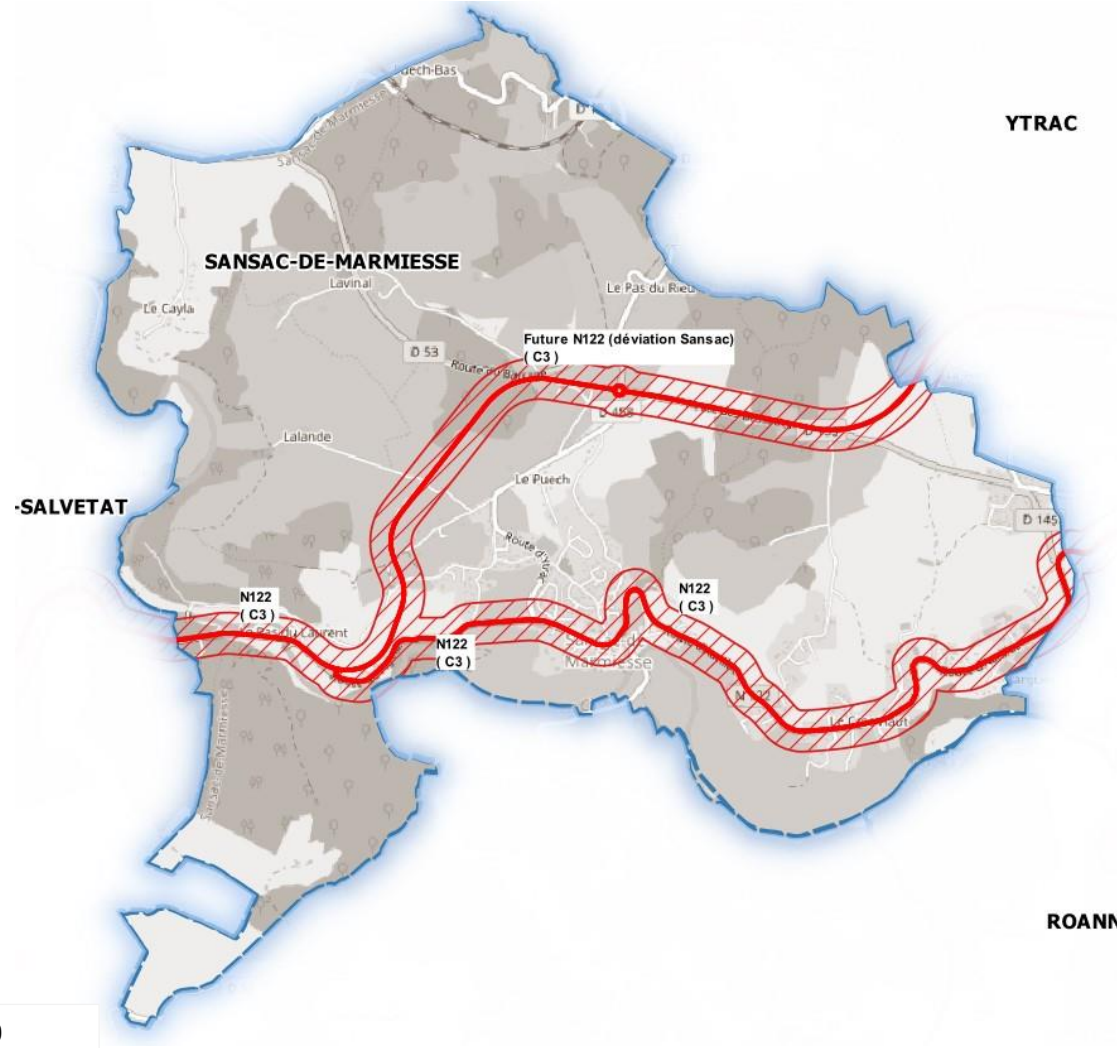
- Le secteur affecté par le bruit de part et d'autre de la voie est fonction de la catégorie de l'infrastructure.
- Seules les indications figurant dans l'arrêté préfectoral seront opposables aux tiers.



LORCIER

# REVISION DU CLASSEMENT SONORE DES INFRASTRUCTURES ROUTIERES DU CANTAL

Commune : SANSAC-DE-MARMIESSE



## Légende

### Classement sonore

-  Catégorie 1
-  Catégorie 2
-  Catégorie 3
-  Catégorie 4
-  Catégorie 5

### Secteur affecté par le bruit



### Limites communales



Nb :

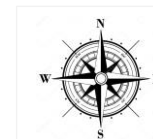
- Le secteur affecté par le bruit de part et d'autre de la voie est fonction de la catégorie de l'infrastructure.
- Seules les indications figurant dans l'arrêté préfectoral seront opposables aux tiers.

Echelle : 1/25 000



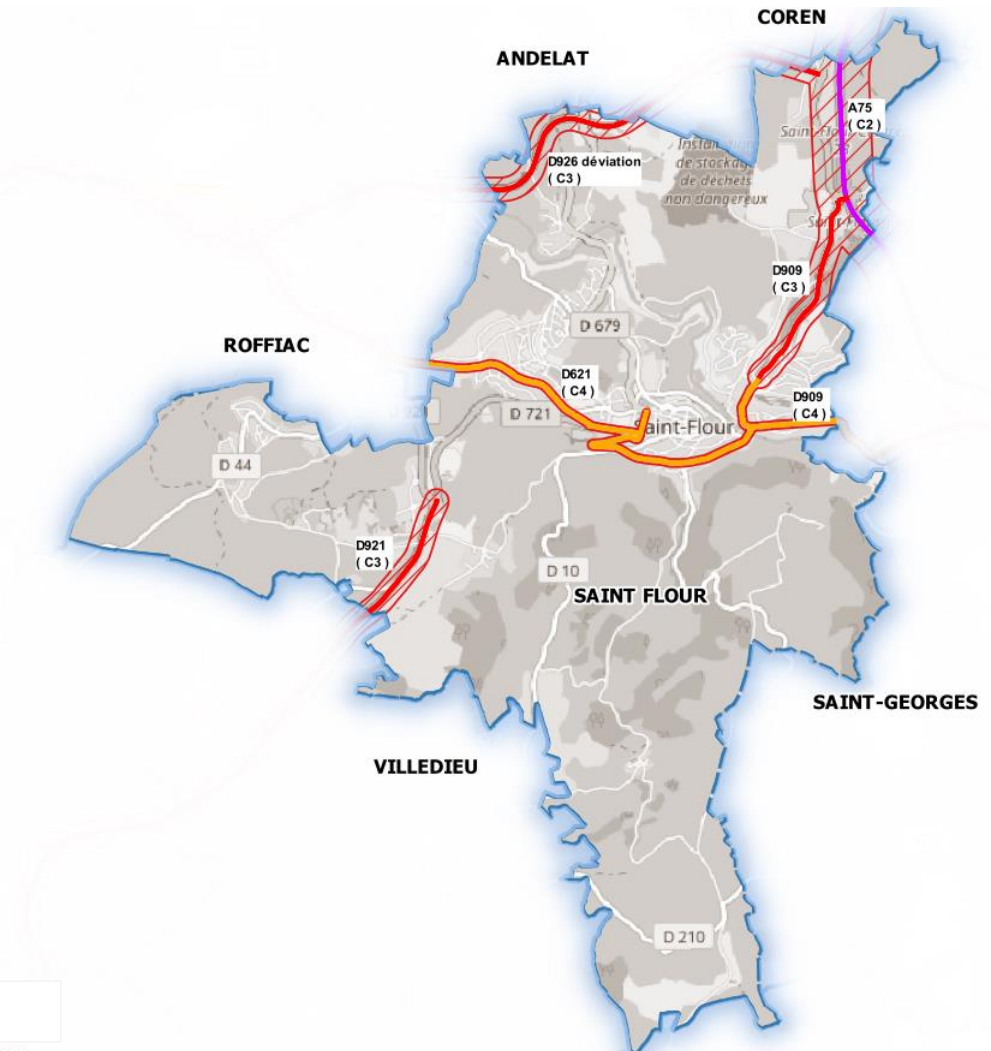
**PRÉFET  
DU CANTAL**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



# REVISION DU CLASSEMENT SONORE DES INFRASTRUCTURES ROUTIERES DU CANTAL

Commune : SAINT-FLOUR



## Légende

### Classement sonore

-  Catégorie 1
-  Catégorie 2
-  Catégorie 3
-  Catégorie 4
-  Catégorie 5

### Secteur affecté par le bruit

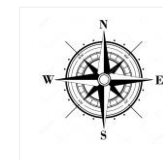


### Limites communales



Nb :

- Le secteur affecté par le bruit de part et d'autre de la voie est fonction de la catégorie de l'infrastructure.
- Seules les indications figurant dans l'arrêté préfectoral seront opposables aux tiers.



Echelle : 1/40 000



**PRÉFET  
DU CANTAL**

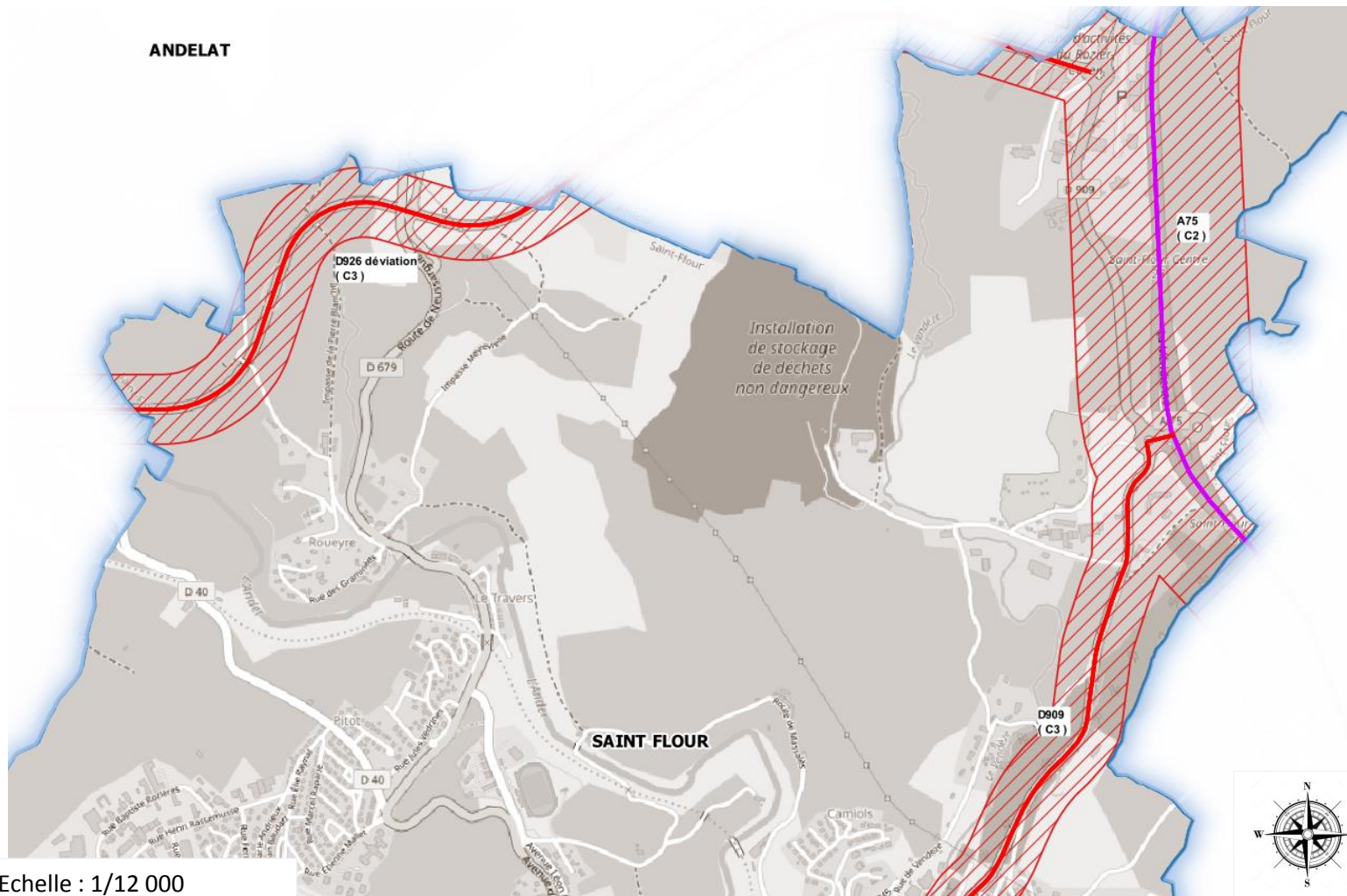
*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**ACOplus** ))  
Groupe VENATHEC



# REVISION DU CLASSEMENT SONORE DES INFRASTRUCTURES ROUTIERES DU CANTAL

Commune : SAINT-FLOUR zoom secteur nord



## Légende

### Classement sonore

-  Catégorie 1
-  Catégorie 2
-  Catégorie 3
-  Catégorie 4
-  Catégorie 5

### Secteur affecté par le bruit



### Limites communales



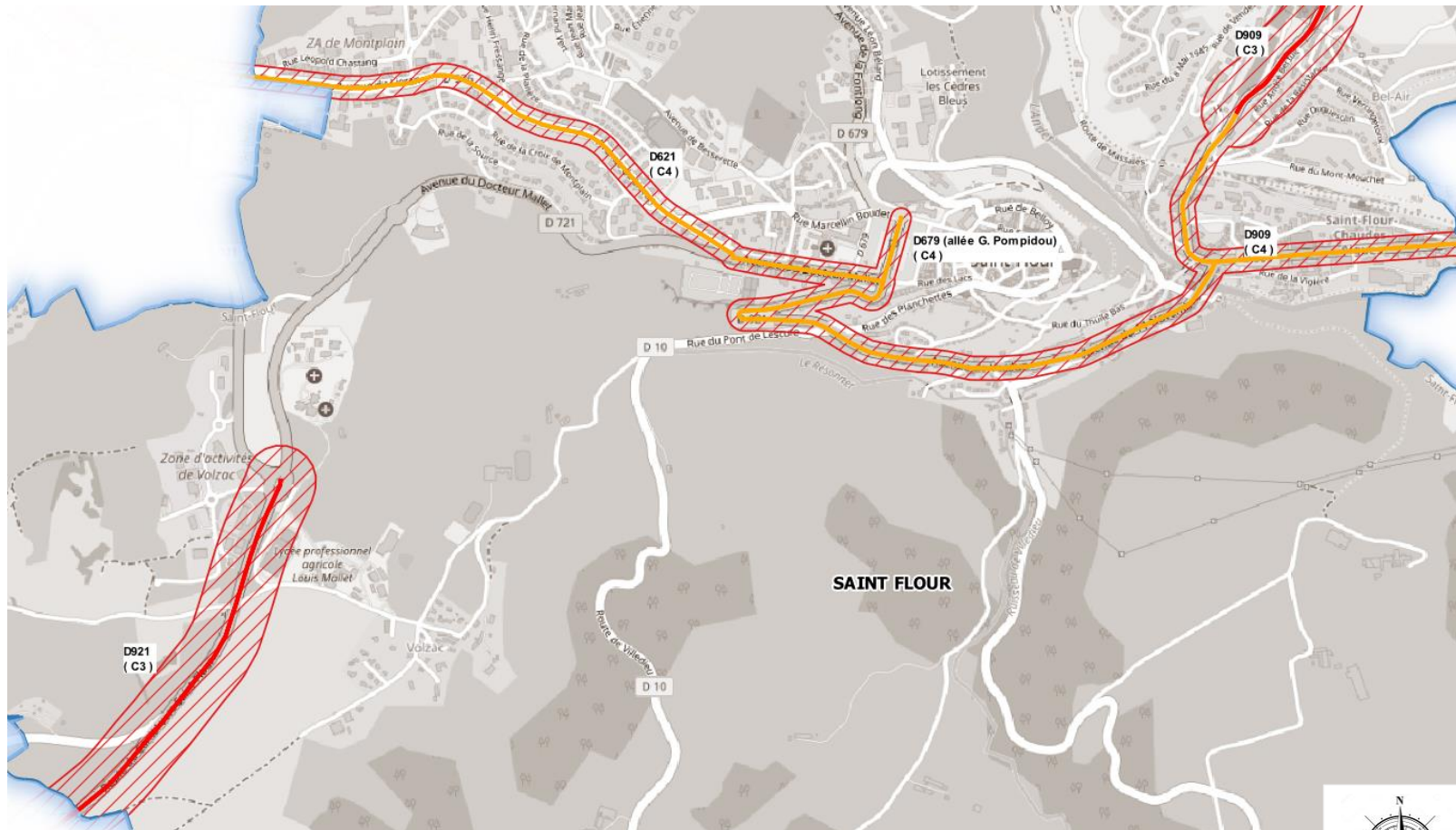
Nb :

- Le secteur affecté par le bruit de part et d'autre de la voie est fonction de la catégorie de l'infrastructure.
- Seules les indications figurant dans l'arrêté préfectoral seront opposables aux tiers.

Echelle : 1/12 000

# REVISION DU CLASSEMENT SONORE DES INFRASTRUCTURES ROUTIERES DU CANTAL

Commune : SAINT-FLOUR zoom secteur sud



Echelle : 1/12 000

## Légende

### Classement sonore

-  Catégorie 1
-  Catégorie 2
-  Catégorie 3
-  Catégorie 4
-  Catégorie 5

### Secteur affecté par le bruit



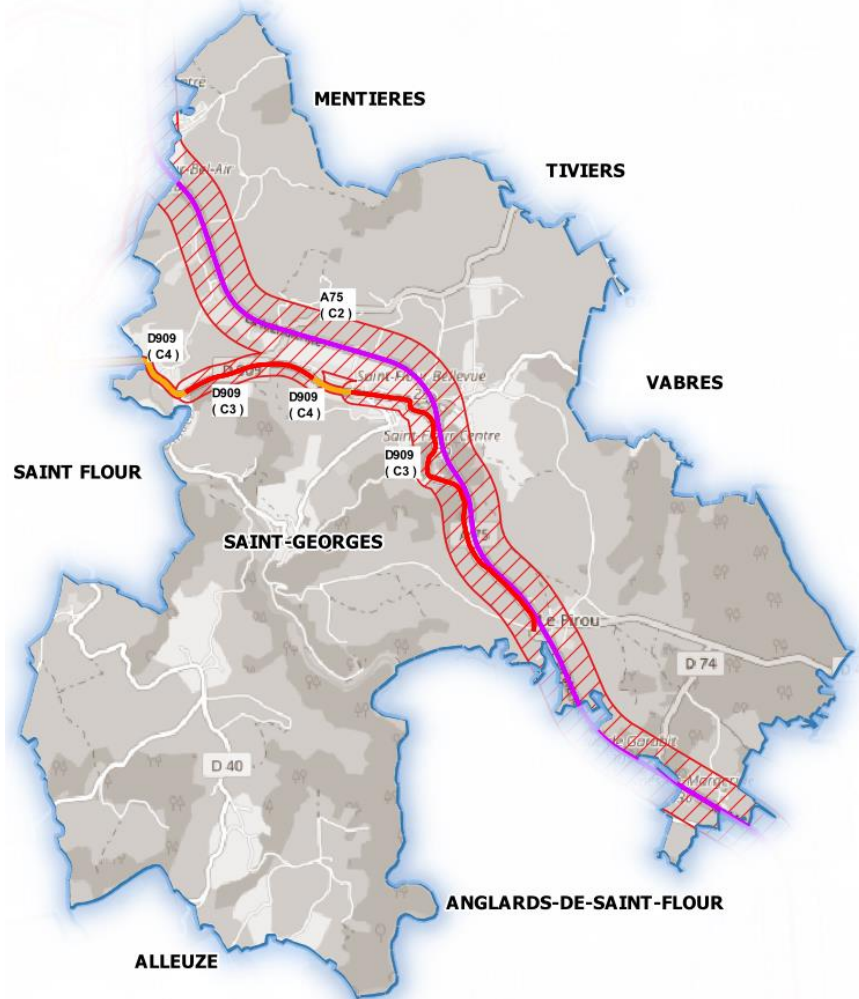
### Limites communales



Nb :

- Le secteur affecté par le bruit de part et d'autre de la voie est fonction de la catégorie de l'infrastructure.
- Seules les indications figurant dans l'arrêté préfectoral seront opposables aux tiers.

REVISION DU CLASSEMENT SONORE DES INFRASTRUCTURES ROUTIERES DU CANTAL  
Commune : SAINT-GEORGES



Légende

Classement sonore

-  Catégorie 1
-  Catégorie 2
-  Catégorie 3
-  Catégorie 4
-  Catégorie 5

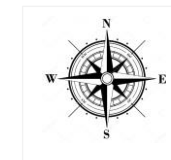
Secteur affecté par le bruit



Limites communales



Echelle : 1/40 000

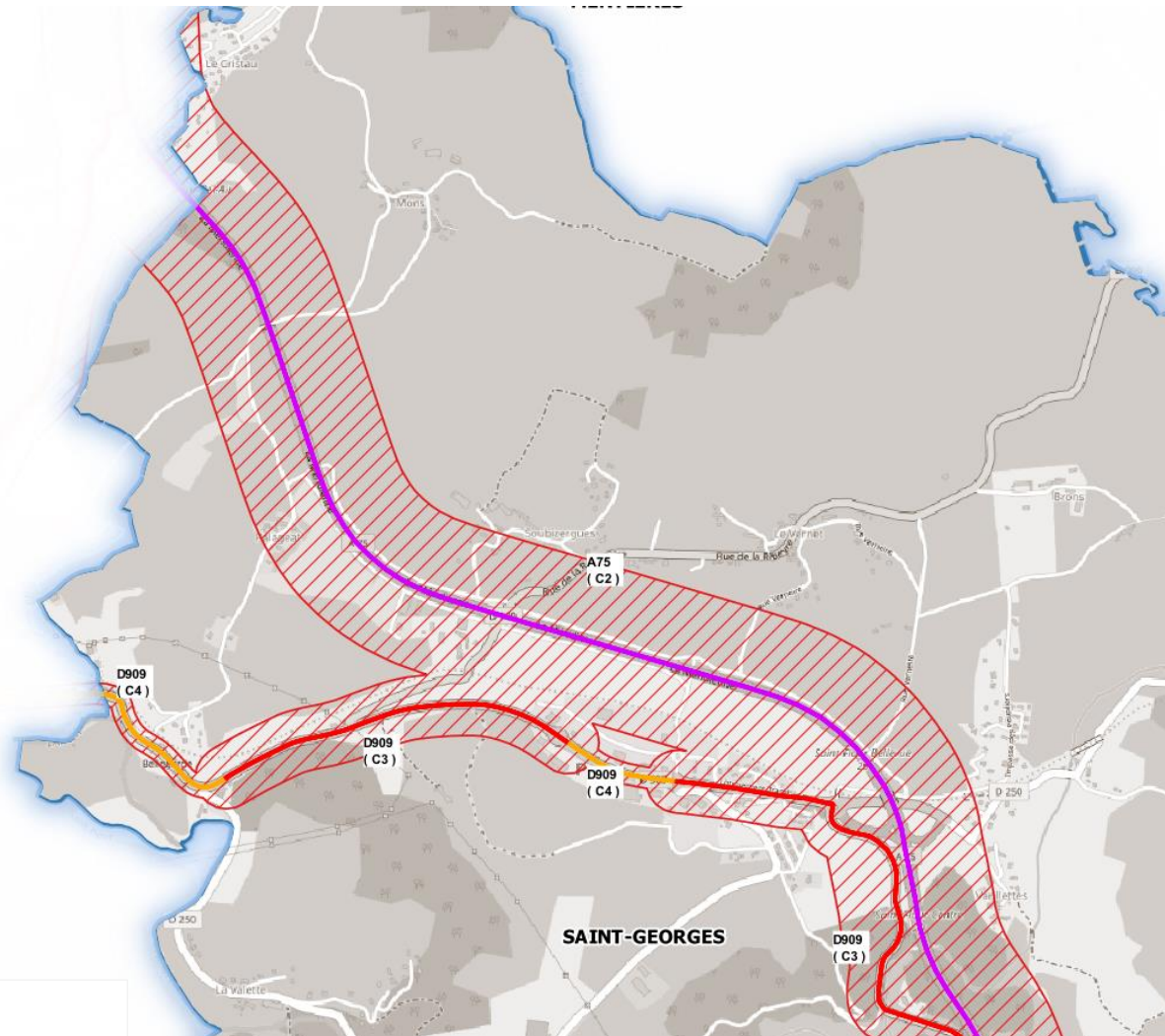


Nb :

- Le secteur affecté par le bruit de part et d'autre de la voie est fonction de la catégorie de l'infrastructure.
- Seules les indications figurant dans l'arrêté préfectoral seront opposables aux tiers.

# REVISION DU CLASSEMENT SONORE DES INFRASTRUCTURES ROUTIERES DU CANTAL

Commune : SAINT-GEORGES zoom secteur nord-ouest



Echelle : 1/15 000

## Légende

### Classement sonore

-  Catégorie 1
-  Catégorie 2
-  Catégorie 3
-  Catégorie 4
-  Catégorie 5

### Secteur affecté par le bruit



### Limites communales



Nb :  
- Le secteur affecté par le bruit de part et d'autre de la voie est fonction de la catégorie de l'infrastructure.  
- Seules les indications figurant dans l'arrêté préfectoral seront opposables aux tiers.

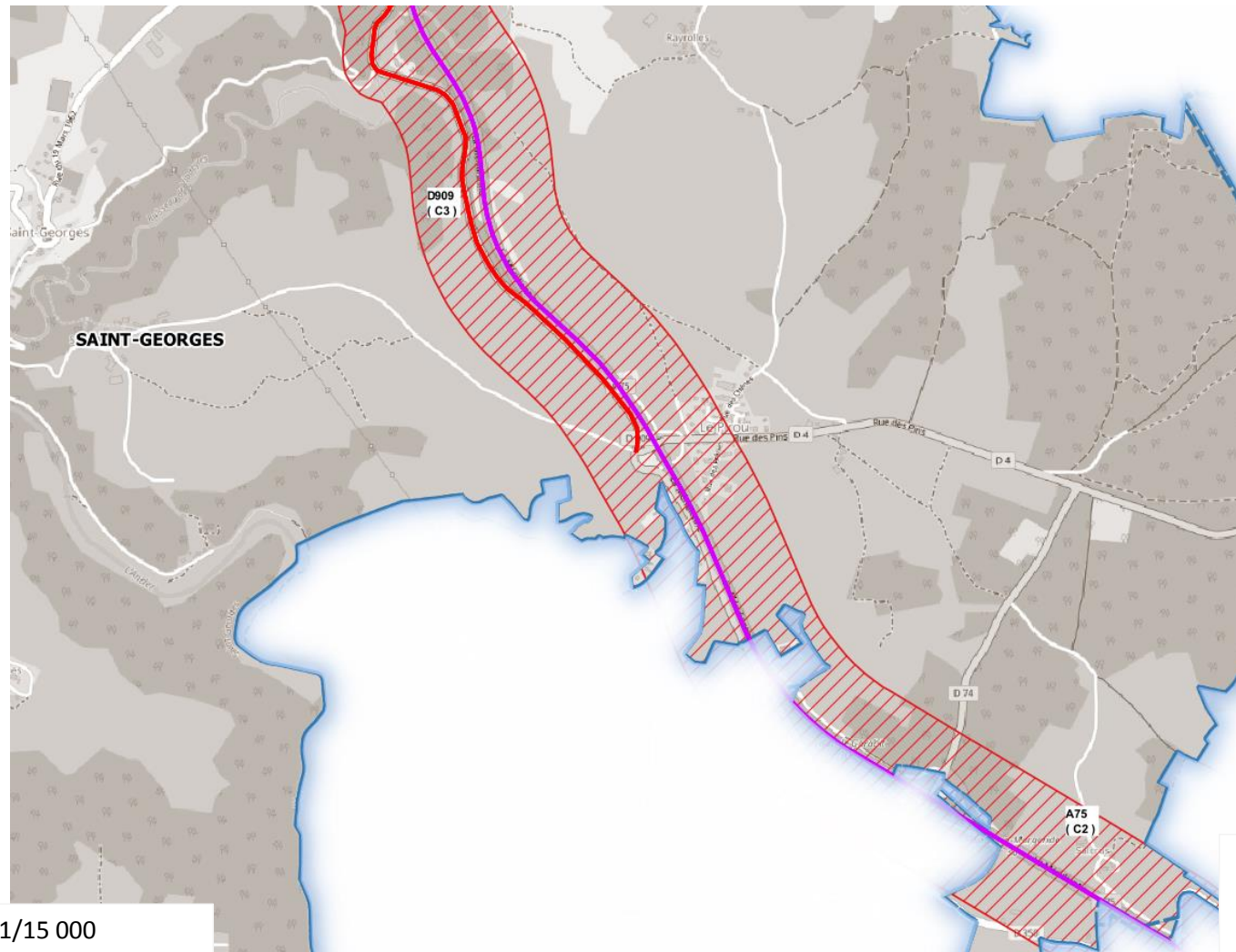
  
**PRÉFET  
DU CANTAL**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



# REVISION DU CLASSEMENT SONORE DES INFRASTRUCTURES ROUTIERES DU CANTAL

Commune : SAINT-GEORGES zoom secteur sud-est



Echelle : 1/15 000

## Légende

### Classement sonore

-  Catégorie 1
-  Catégorie 2
-  Catégorie 3
-  Catégorie 4
-  Catégorie 5

### Secteur affecté par le bruit



### Limites communales



Nb :  
- Le secteur affecté par le bruit de part et d'autre de la voie est fonction de la catégorie de l'infrastructure.  
- Seules les indications figurant dans l'arrêté préfectoral seront opposables aux tiers.

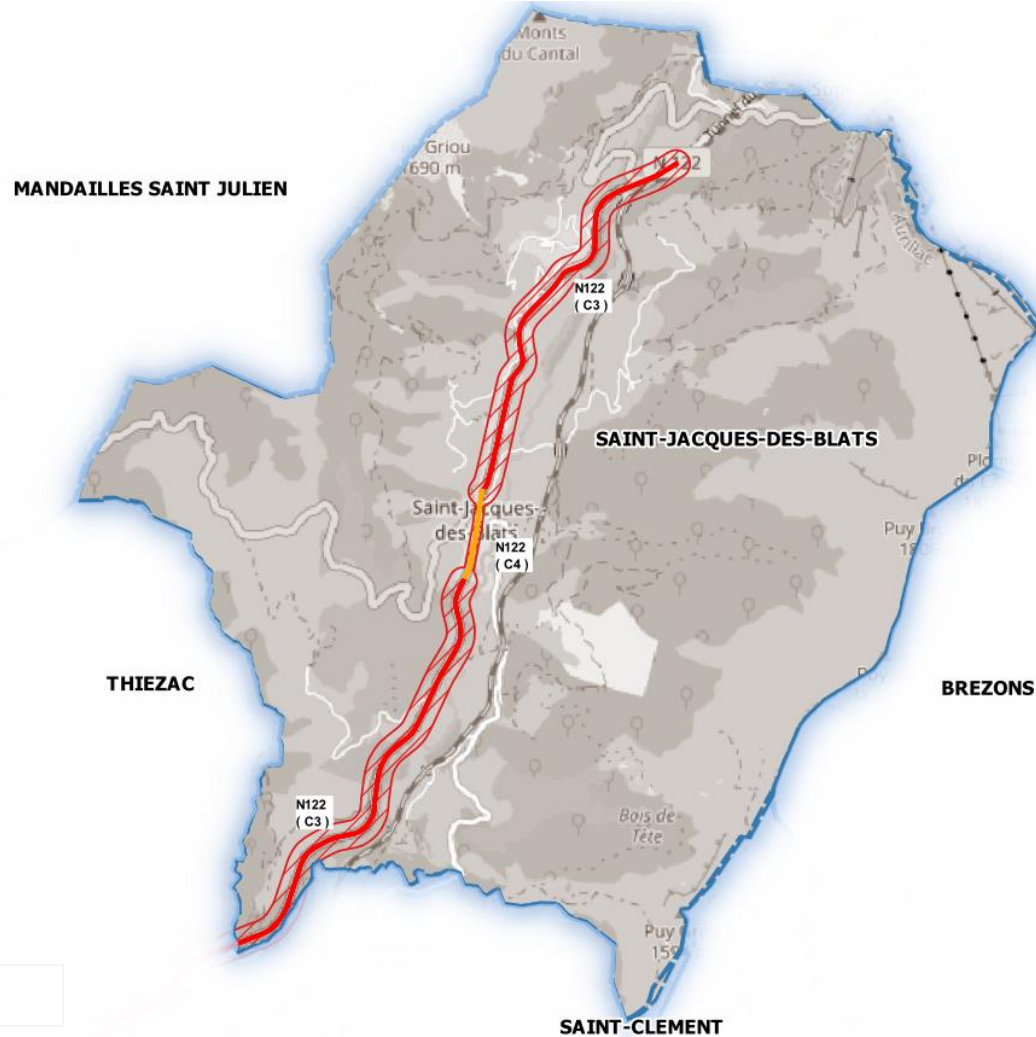
  
**PRÉFET  
DU CANTAL**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



# REVISION DU CLASSEMENT SONORE DES INFRASTRUCTURES ROUTIERES DU CANTAL

Commune : SAINT-JACQUES-DES-BLATS



## Légende

### Classement sonore

-  Catégorie 1
-  Catégorie 2
-  Catégorie 3
-  Catégorie 4
-  Catégorie 5

### Secteur affecté par le bruit



### Limites communales



Nb :

- Le secteur affecté par le bruit de part et d'autre de la voie est fonction de la catégorie de l'infrastructure.
- Seules les indications figurant dans l'arrêté préfectoral seront opposables aux tiers.

Echelle : 1/35 000

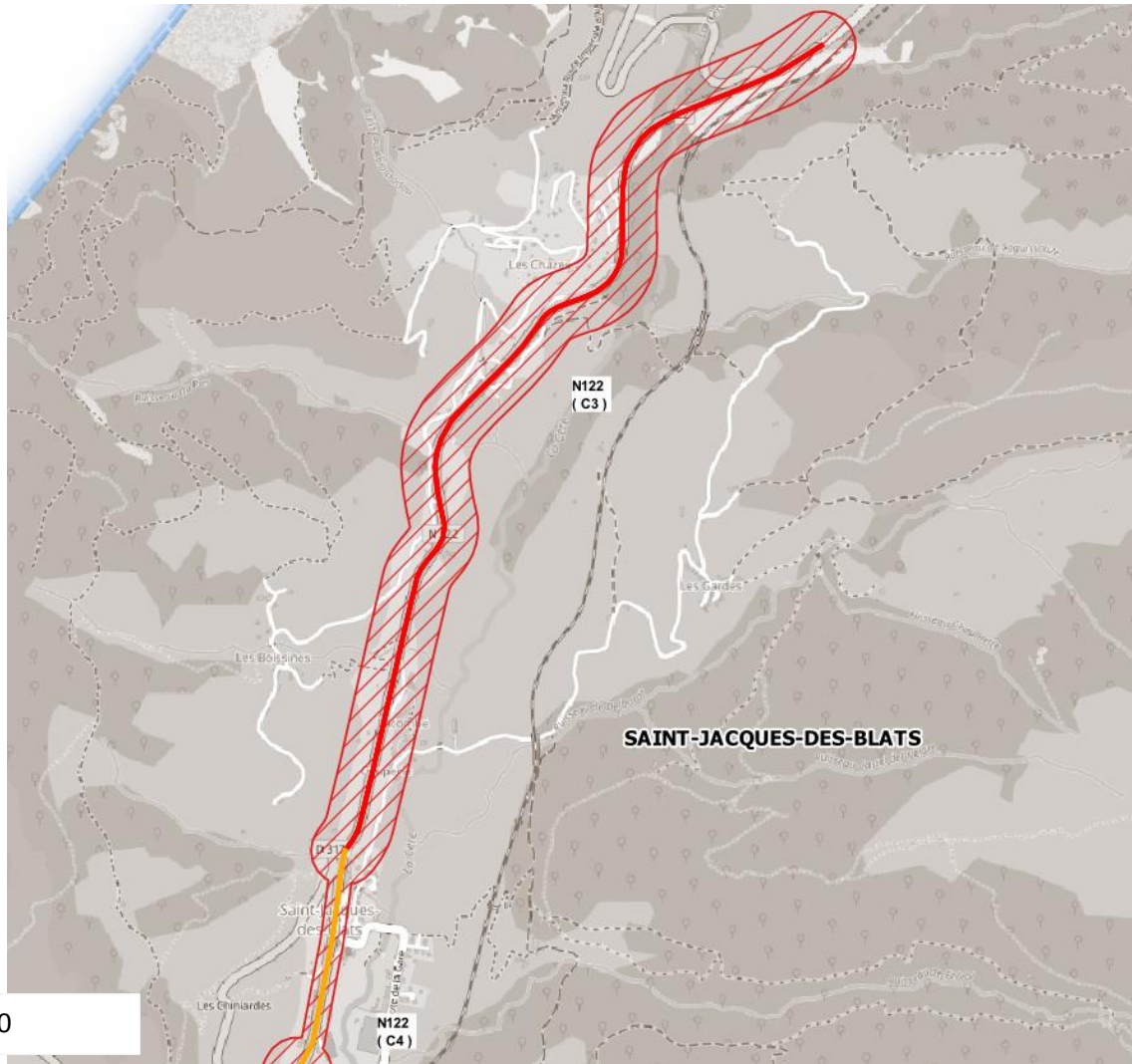
  
**PRÉFET  
DU CANTAL**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



# REVISION DU CLASSEMENT SONORE DES INFRASTRUCTURES ROUTIERES DU CANTAL

Commune : SAINT-JACQUES-DES-BLATS zoom secteur nord



## Légende

### Classement sonore

-  Catégorie 1
-  Catégorie 2
-  Catégorie 3
-  Catégorie 4
-  Catégorie 5

### Secteur affecté par le bruit

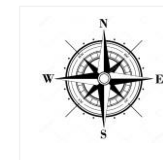


### Limites communales



Nb :

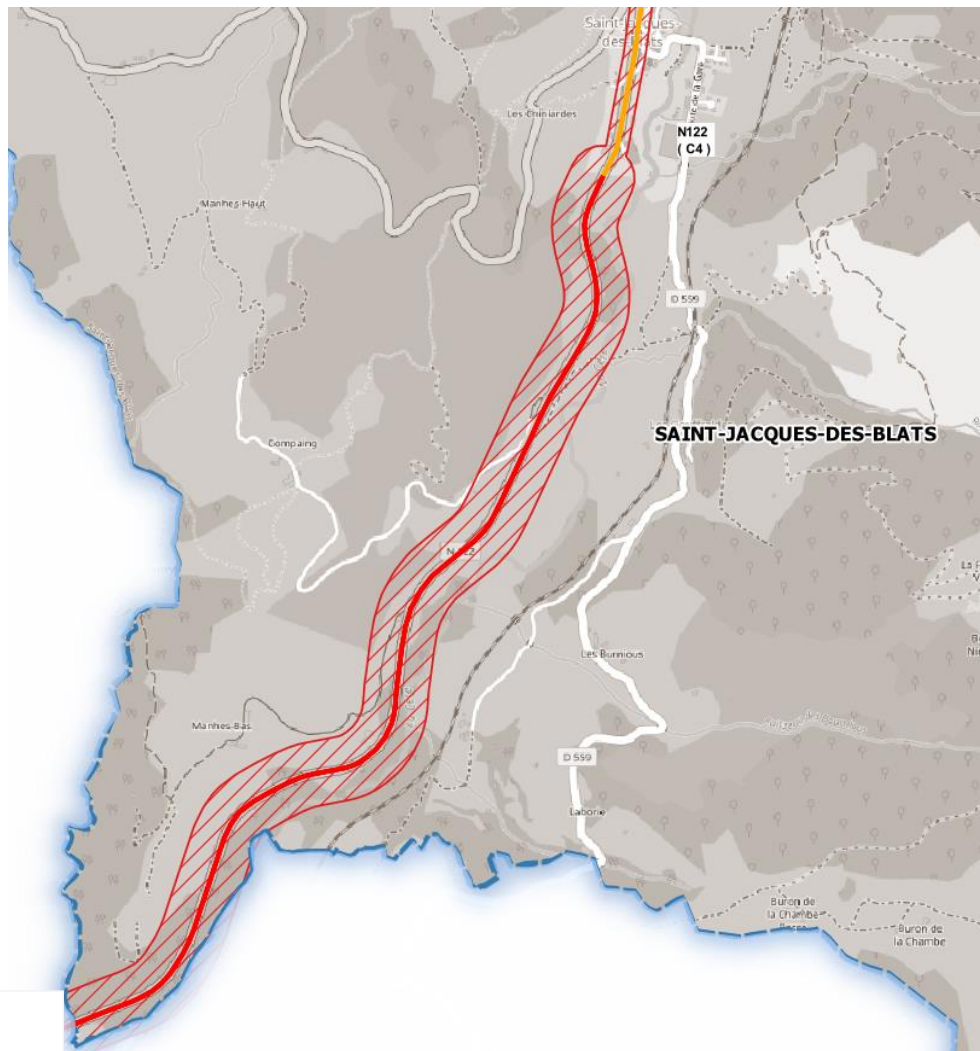
- Le secteur affecté par le bruit de part et d'autre de la voie est fonction de la catégorie de l'infrastructure.
- Seules les indications figurant dans l'arrêté préfectoral seront opposables aux tiers.



Echelle : 1/15 000

# REVISION DU CLASSEMENT SONORE DES INFRASTRUCTURES ROUTIERES DU CANTAL

Commune : SAINT-JACQUES-DES-BLATS zoom secteur sud



## Légende

### Classement sonore

-  Catégorie 1
-  Catégorie 2
-  Catégorie 3
-  Catégorie 4
-  Catégorie 5

### Secteur affecté par le bruit

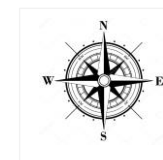


### Limites communales



Nb :

- Le secteur affecté par le bruit de part et d'autre de la voie est fonction de la catégorie de l'infrastructure.
- Seules les indications figurant dans l'arrêté préfectoral seront opposables aux tiers.



Echelle : 1/15 000



**PRÉFET  
DU CANTAL**

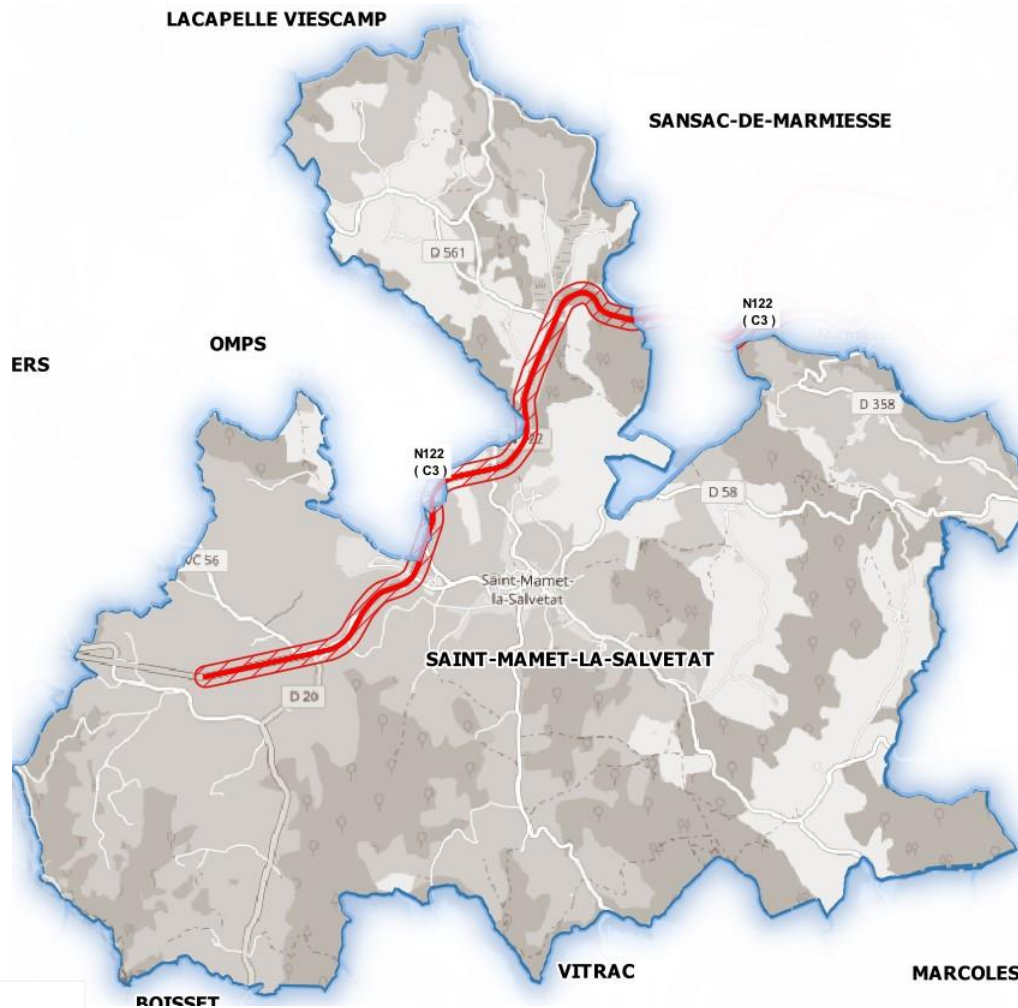
*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**ACOUpus** ))  
Groupe VENATHEC



# REVISION DU CLASSEMENT SONORE DES INFRASTRUCTURES ROUTIERES DU CANTAL

Commune : SAINT-MAMET-LA-SALVETAT



## Légende

### Classement sonore

-  Catégorie 1
-  Catégorie 2
-  Catégorie 3
-  Catégorie 4
-  Catégorie 5

### Secteur affecté par le bruit

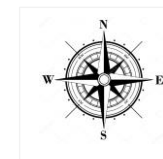


### Limites communales



Nb :

- Le secteur affecté par le bruit de part et d'autre de la voie est fonction de la catégorie de l'infrastructure.
- Seules les indications figurant dans l'arrêté préfectoral seront opposables aux tiers.



Echelle : 1/45 000

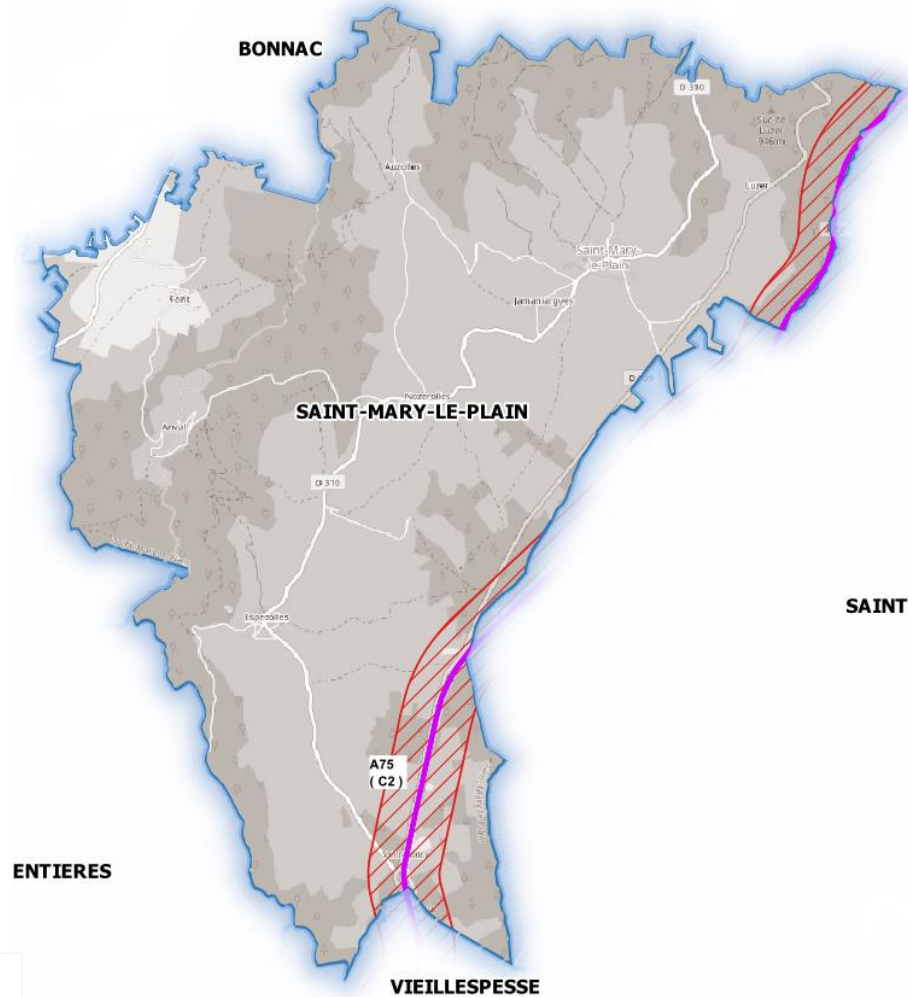
  
**PRÉFET  
DU CANTAL**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



# REVISION DU CLASSEMENT SONORE DES INFRASTRUCTURES ROUTIERES DU CANTAL

Commune : SAINT-MARY-LE-PLAIN



## Légende

### Classement sonore

-  Catégorie 1
-  Catégorie 2
-  Catégorie 3
-  Catégorie 4
-  Catégorie 5

### Secteur affecté par le bruit



### Limites communales



Nb :

- Le secteur affecté par le bruit de part et d'autre de la voie est fonction de la catégorie de l'infrastructure.
- Seules les indications figurant dans l'arrêté préfectoral seront opposables aux tiers.

Echelle : 1/35 000

  
**PRÉFET  
DU CANTAL**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



# REVISION DU CLASSEMENT SONORE DES INFRASTRUCTURES ROUTIERES DU CANTAL

Commune : SAINT-PAUL-DES-LANDES



## Légende

### Classement sonore

-  Catégorie 1
-  Catégorie 2
-  Catégorie 3
-  Catégorie 4
-  Catégorie 5

### Secteur affecté par le bruit

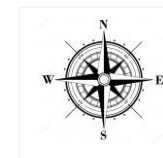


### Limites communales



Nb :

- Le secteur affecté par le bruit de part et d'autre de la voie est fonction de la catégorie de l'infrastructure.
- Seules les indications figurant dans l'arrêté préfectoral seront opposables aux tiers.



Echelle : 1/35 000



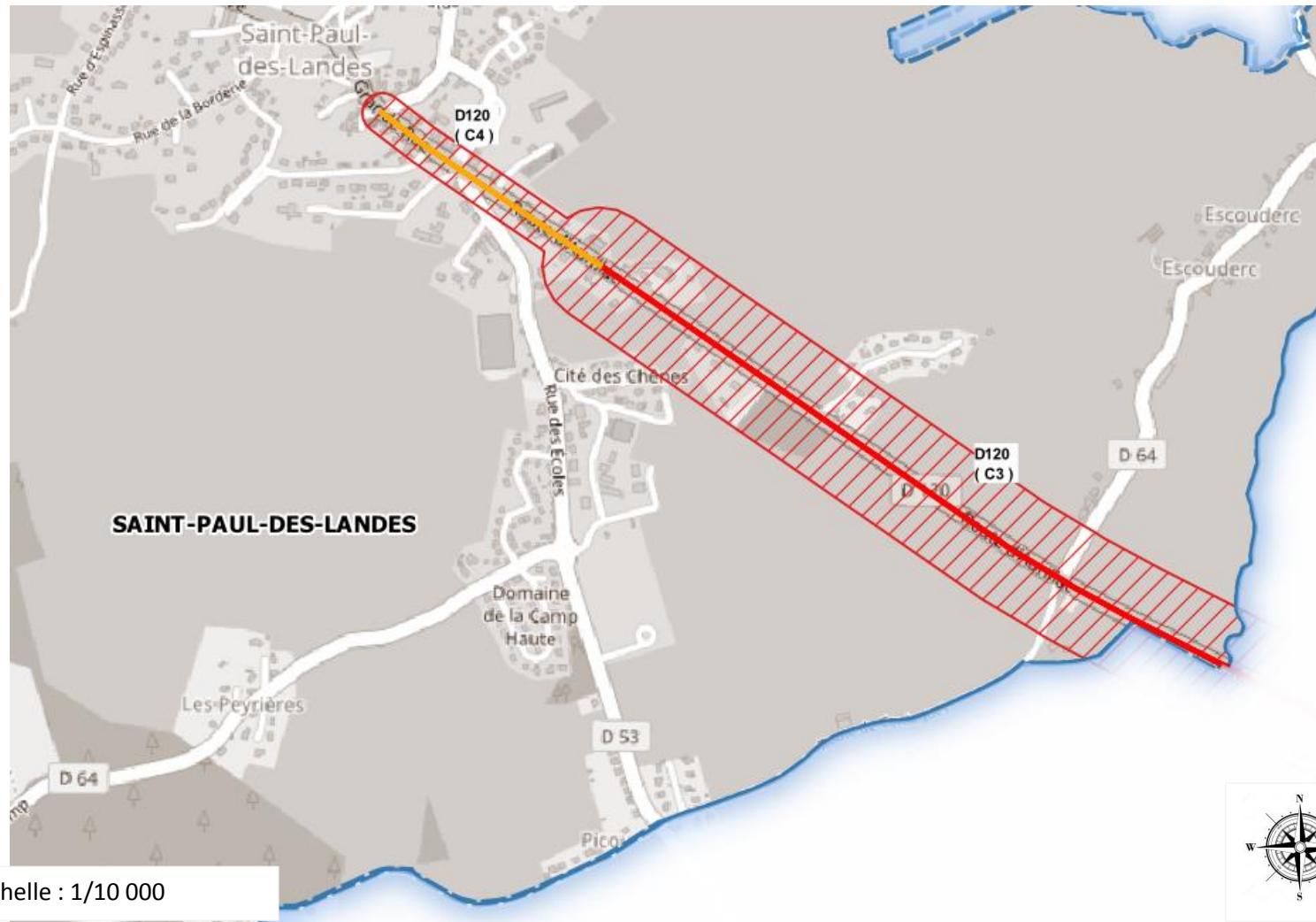
**PRÉFET  
DU CANTAL**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



# REVISION DU CLASSEMENT SONORE DES INFRASTRUCTURES ROUTIERES DU CANTAL

Commune : SAINT-PAUL-DES-LANDES zoom



## Légende

### Classement sonore

-  Catégorie 1
-  Catégorie 2
-  Catégorie 3
-  Catégorie 4
-  Catégorie 5

### Secteur affecté par le bruit



### Limites communales



Nb :

- Le secteur affecté par le bruit de part et d'autre de la voie est fonction de la catégorie de l'infrastructure.
- Seules les indications figurant dans l'arrêté préfectoral seront opposables aux tiers.

Echelle : 1/10 000



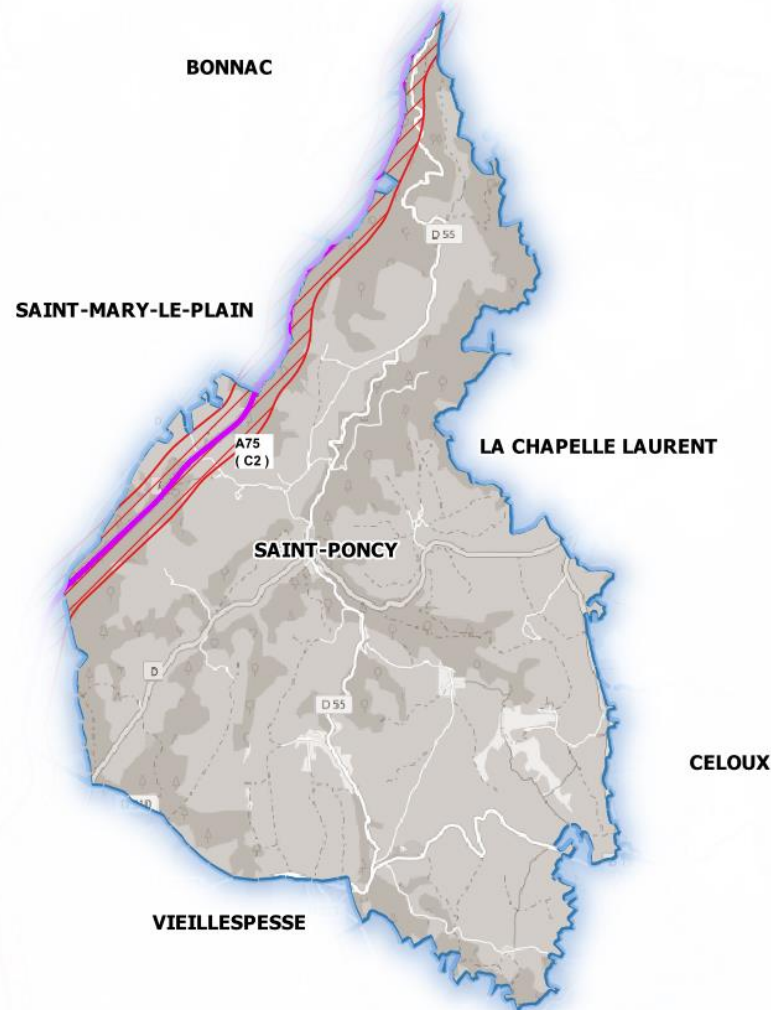
**PRÉFET  
DU CANTAL**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



# REVISION DU CLASSEMENT SONORE DES INFRASTRUCTURES ROUTIERES DU CANTAL

Commune : SAINT-PONCY



## Légende

### Classement sonore

-  Catégorie 1
-  Catégorie 2
-  Catégorie 3
-  Catégorie 4
-  Catégorie 5

### Secteur affecté par le bruit



### Limites communales



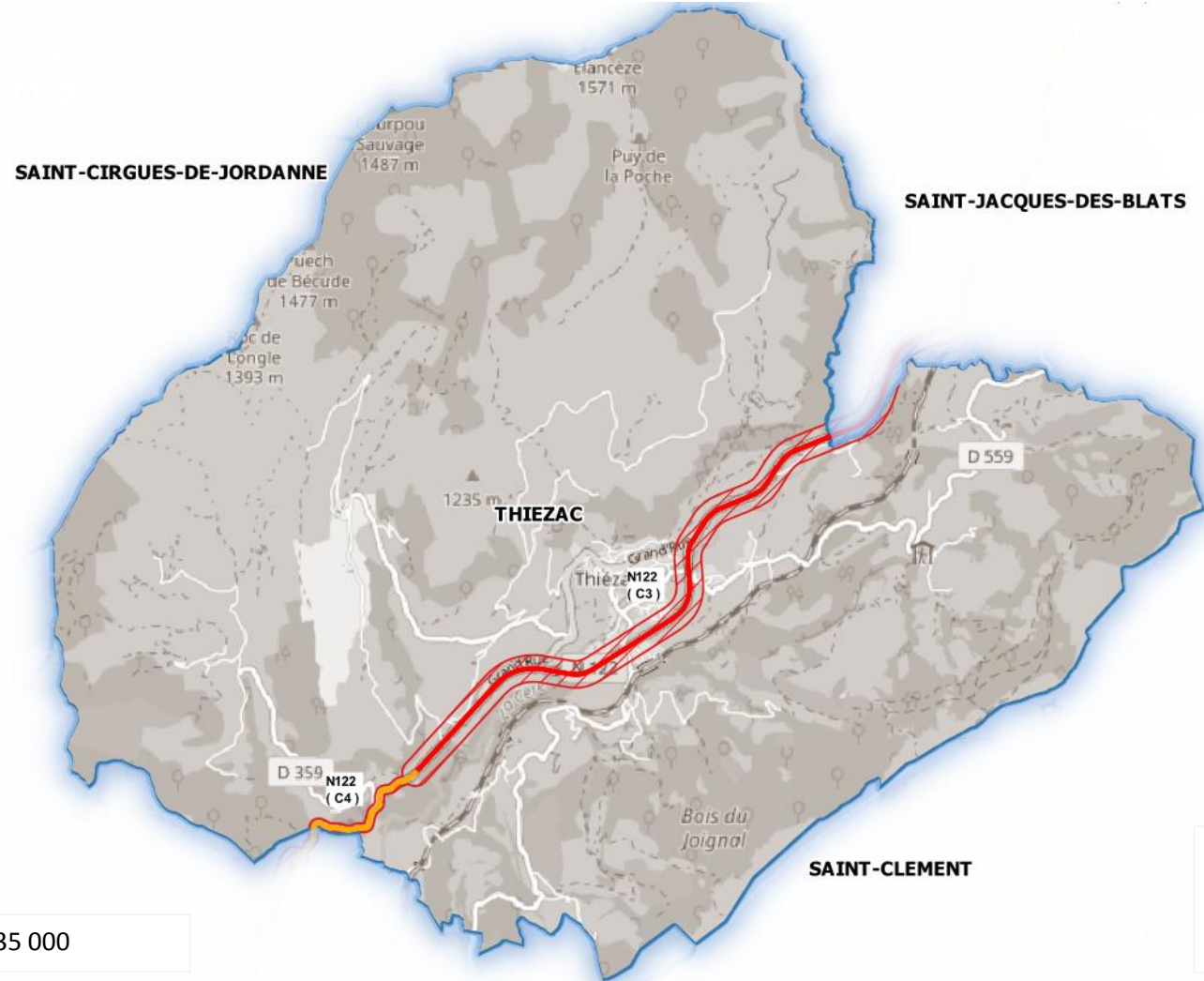
Nb :

- Le secteur affecté par le bruit de part et d'autre de la voie est fonction de la catégorie de l'infrastructure.
- Seules les indications figurant dans l'arrêté préfectoral seront opposables aux tiers.

Echelle : 1/60 000

# REVISION DU CLASSEMENT SONORE DES INFRASTRUCTURES ROUTIERES DU CANTAL

Commune : THIEZAC



Echelle : 1/35 000

## Légende

### Classement sonore

-  Catégorie 1
-  Catégorie 2
-  Catégorie 3
-  Catégorie 4
-  Catégorie 5

### Secteur affecté par le bruit



### Limites communales



Nb :

- Le secteur affecté par le bruit de part et d'autre de la voie est fonction de la catégorie de l'infrastructure.
- Seules les indications figurant dans l'arrêté préfectoral seront opposables aux tiers.

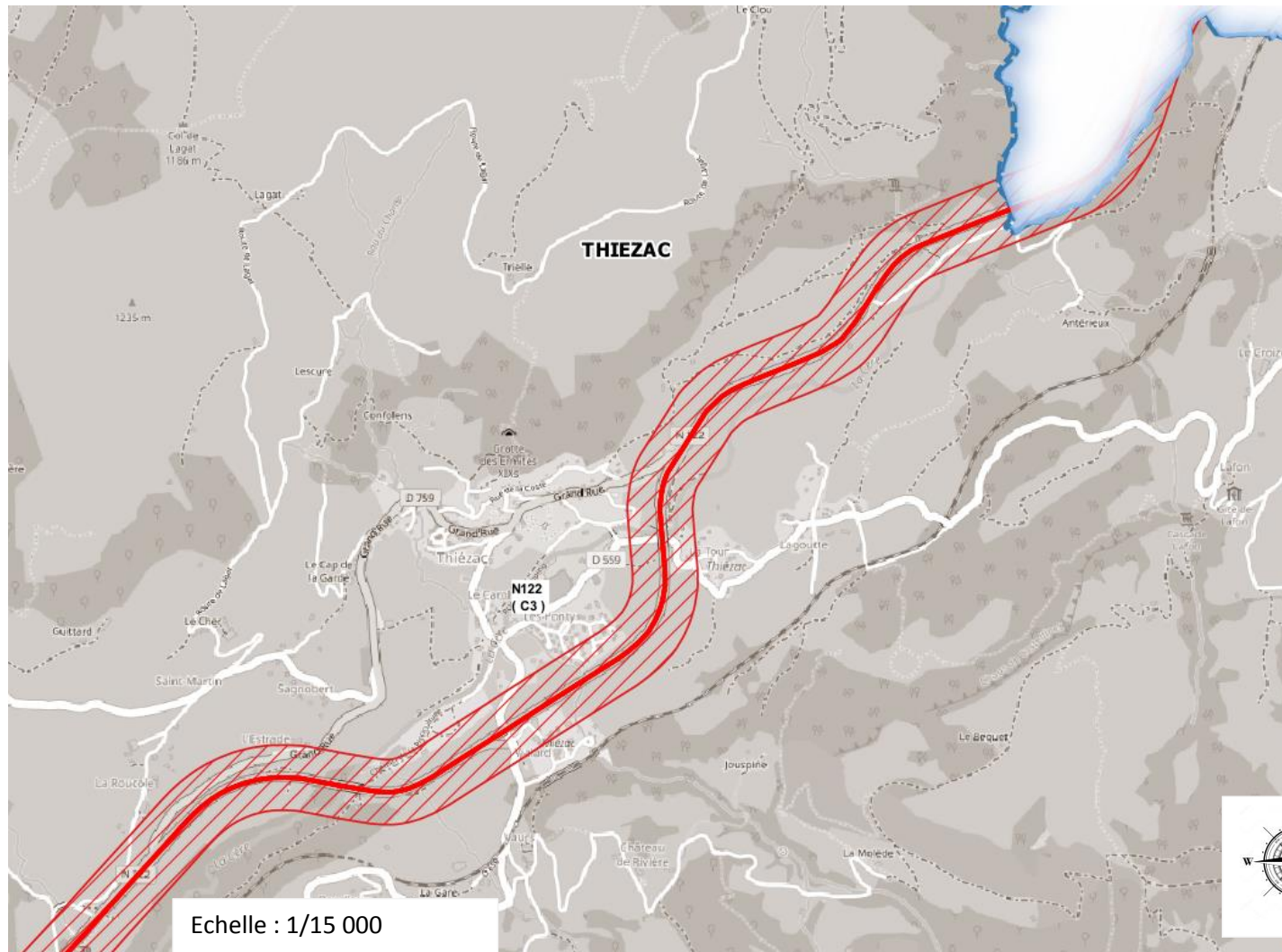
  
**PRÉFET  
DU CANTAL**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



# REVISION DU CLASSEMENT SONORE DES INFRASTRUCTURES ROUTIERES DU CANTAL

Commune : THIEZAC zoom secteur nord



## Légende

### Classement sonore

-  Catégorie 1
-  Catégorie 2
-  Catégorie 3
-  Catégorie 4
-  Catégorie 5

### Secteur affecté par le bruit



### Limites communales



Nb :

- Le secteur affecté par le bruit de part et d'autre de la voie est fonction de la catégorie de l'infrastructure.
- Seules les indications figurant dans l'arrêté préfectoral seront opposables aux tiers.



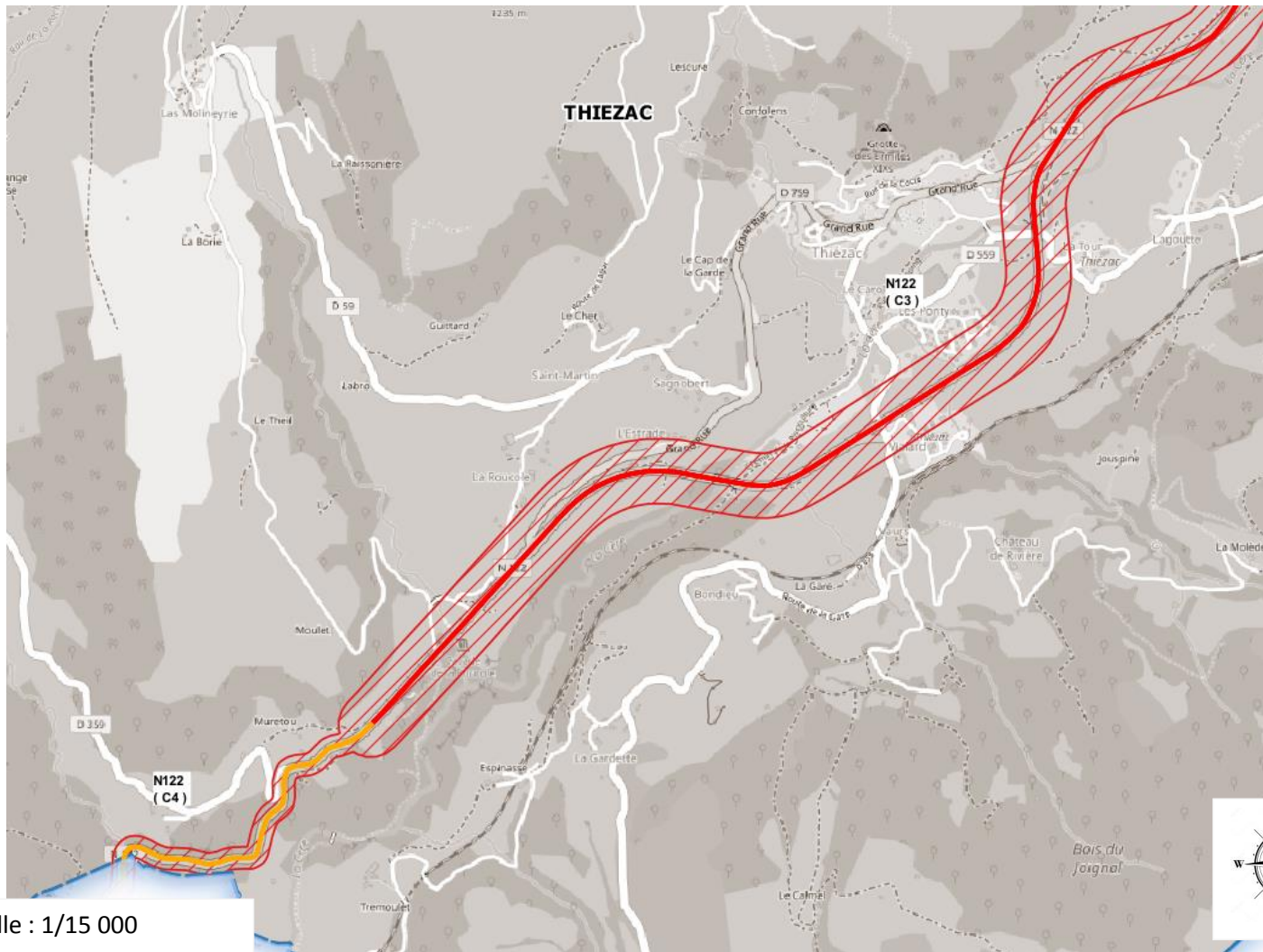
**PRÉFET  
DU CANTAL**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



# REVISION DU CLASSEMENT SONORE DES INFRASTRUCTURES ROUTIERES DU CANTAL

Commune : THIEZAC zoom secteur sud



Echelle : 1/15 000

## Légende

### Classement sonore

-  Catégorie 1
-  Catégorie 2
-  Catégorie 3
-  Catégorie 4
-  Catégorie 5

### Secteur affecté par le bruit



### Limites communales



Nb :

- Le secteur affecté par le bruit de part et d'autre de la voie est fonction de la catégorie de l'infrastructure.
- Seules les indications figurant dans l'arrêté préfectoral seront opposables aux tiers.



# REVISION DU CLASSEMENT SONORE DES INFRASTRUCTURES ROUTIERES DU CANTAL

Commune : USSEL

LE D'ALAGNON

VEISSENET

NEUSSARGUES EN PINATELLE

USSEL

VALUEJOLS

ROFFIAC

D 926

D926  
(C3)

Route de l'aérodrome

Echelle : 1/20 000

  
**PRÉFET  
DU CANTAL**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## Légende

Classement sonore

-  Catégorie 1
-  Catégorie 2
-  Catégorie 3
-  Catégorie 4
-  Catégorie 5

Secteur affecté par le bruit

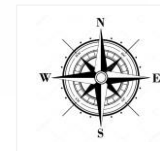


Limites communales

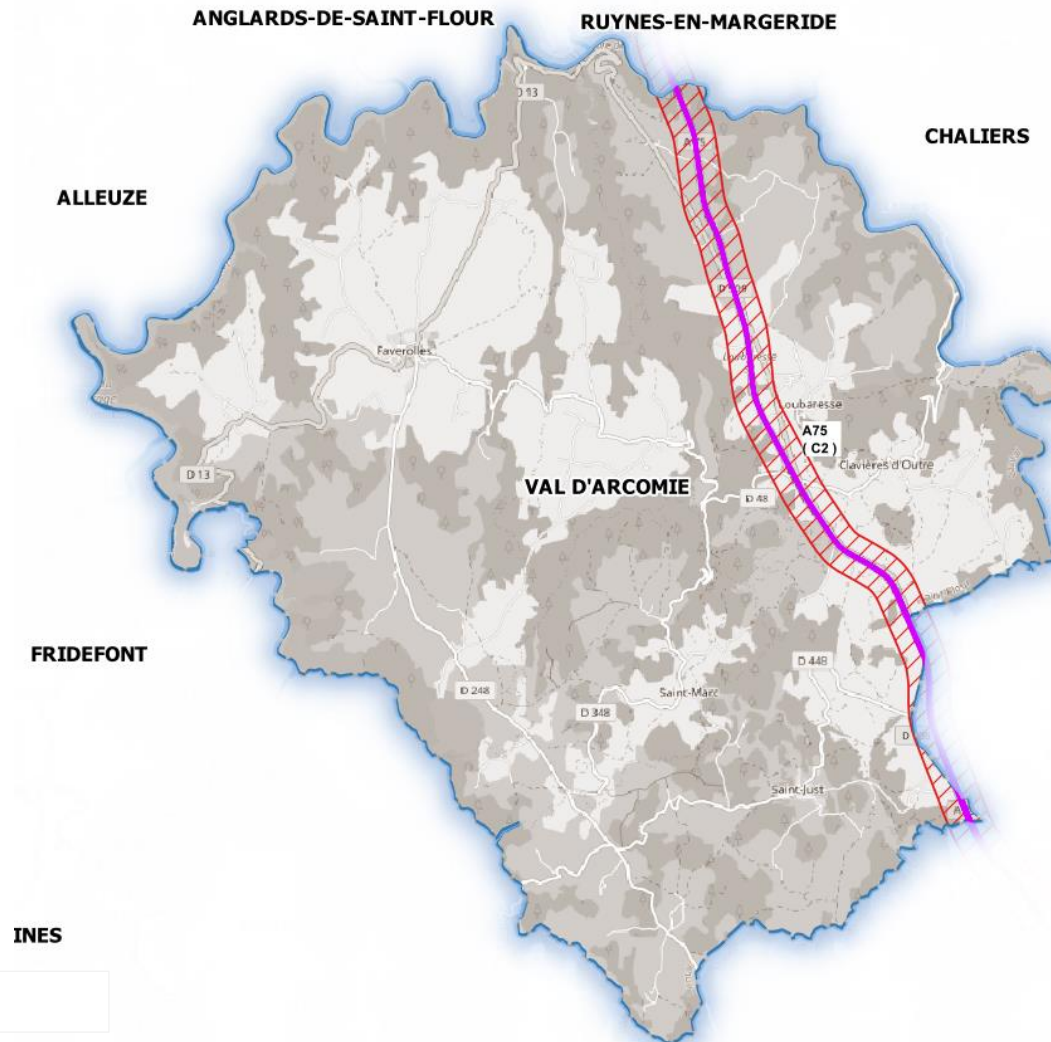


Nb :

- Le secteur affecté par le bruit de part et d'autre de la voie est fonction de la catégorie de l'infrastructure.
- Seules les indications figurant dans l'arrêté préfectoral seront opposables aux tiers.



REVISION DU CLASSEMENT SONORE DES INFRASTRUCTURES ROUTIERES DU CANTAL  
Commune : VAL-D'ARCOMIE



Légende

Classement sonore

-  Catégorie 1
-  Catégorie 2
-  Catégorie 3
-  Catégorie 4
-  Catégorie 5

Secteur affecté par le bruit



Limites communales



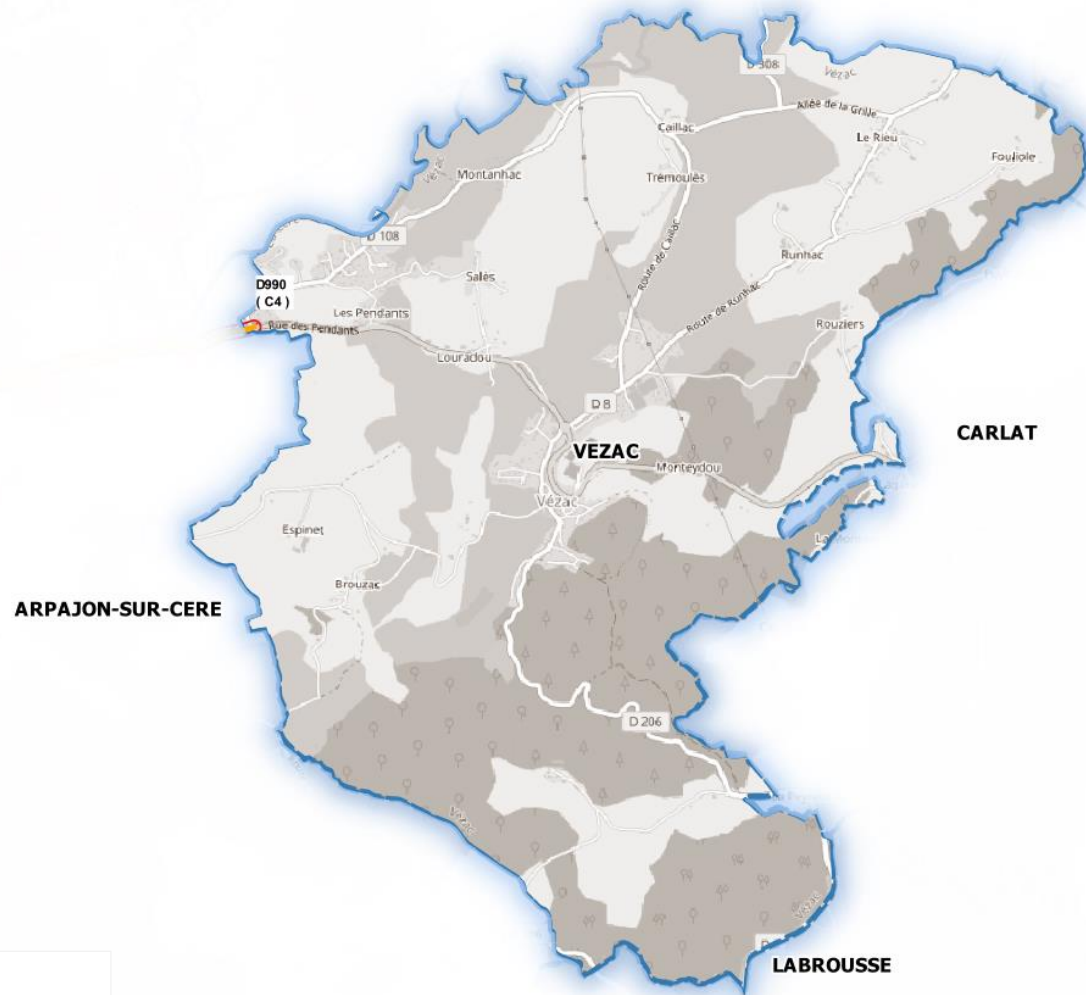
Nb :

- Le secteur affecté par le bruit de part et d'autre de la voie est fonction de la catégorie de l'infrastructure.
- Seules les indications figurant dans l'arrêté préfectoral seront opposables aux tiers.

Echelle : 1/60 000

# REVISION DU CLASSEMENT SONORE DES INFRASTRUCTURES ROUTIERES DU CANTAL

Commune : VEZAC



## Légende

### Classement sonore

-  Catégorie 1
-  Catégorie 2
-  Catégorie 3
-  Catégorie 4
-  Catégorie 5

### Secteur affecté par le bruit

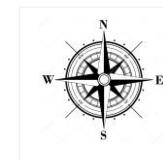


### Limites communales



Nb :

- Le secteur affecté par le bruit de part et d'autre de la voie est fonction de la catégorie de l'infrastructure.
- Seules les indications figurant dans l'arrêté préfectoral seront opposables aux tiers.



Echelle : 1/25 000



**PRÉFET  
DU CANTAL**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



# REVISION DU CLASSEMENT SONORE DES INFRASTRUCTURES ROUTIERES DU CANTAL

Commune : VEZAC zoom



## Légende

### Classement sonore

-  Catégorie 1
-  Catégorie 2
-  Catégorie 3
-  Catégorie 4
-  Catégorie 5

### Secteur affecté par le bruit



### Limites communales



Nb :

- Le secteur affecté par le bruit de part et d'autre de la voie est fonction de la catégorie de l'infrastructure.
- Seules les indications figurant dans l'arrêté préfectoral seront opposables aux tiers.

ARPAJON-SUR-CERE

Echelle : 1/10 000



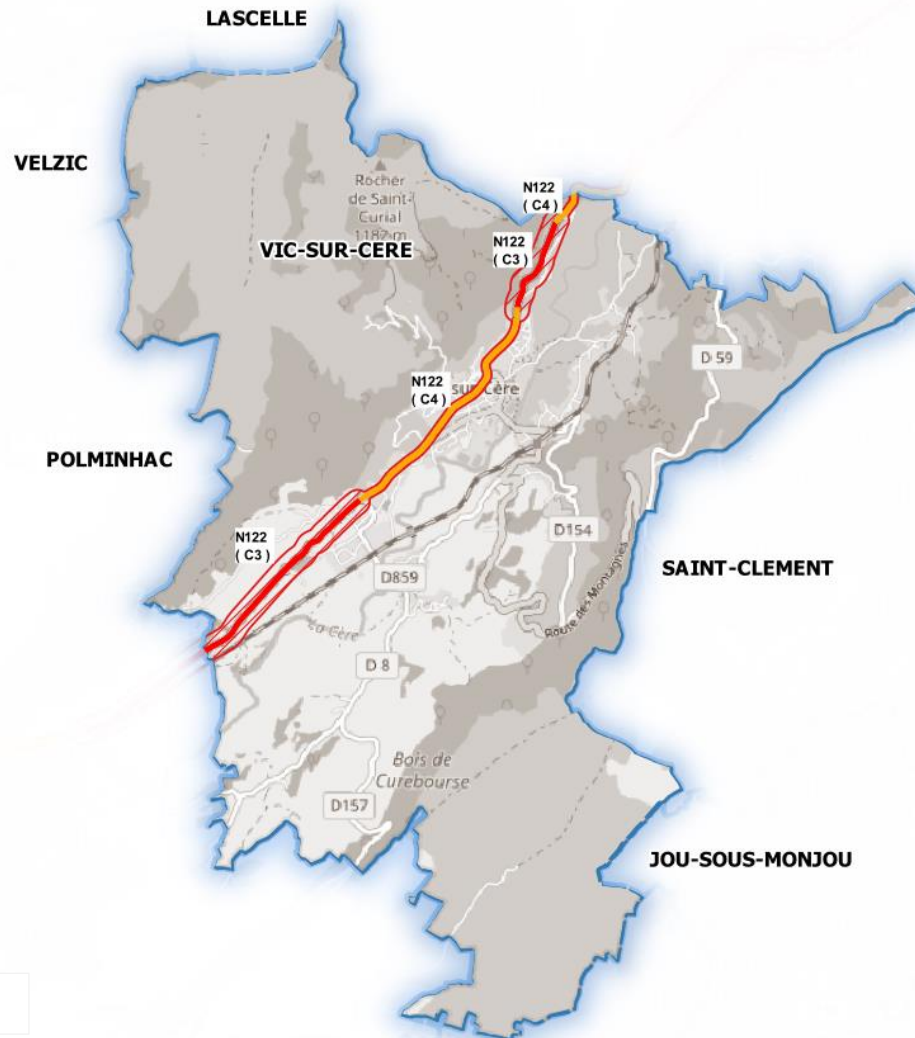
**PRÉFET  
DU CANTAL**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



# REVISION DU CLASSEMENT SONORE DES INFRASTRUCTURES ROUTIERES DU CANTAL

Commune : VIC-SUR-CERE



## Légende

Classement sonore

-  Catégorie 1
-  Catégorie 2
-  Catégorie 3
-  Catégorie 4
-  Catégorie 5

Secteur affecté par le bruit

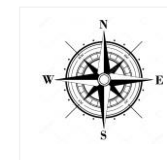


Limites communales



Nb :

- Le secteur affecté par le bruit de part et d'autre de la voie est fonction de la catégorie de l'infrastructure.
- Seules les indications figurant dans l'arrêté préfectoral seront opposables aux tiers.



Echelle : 1/40 000



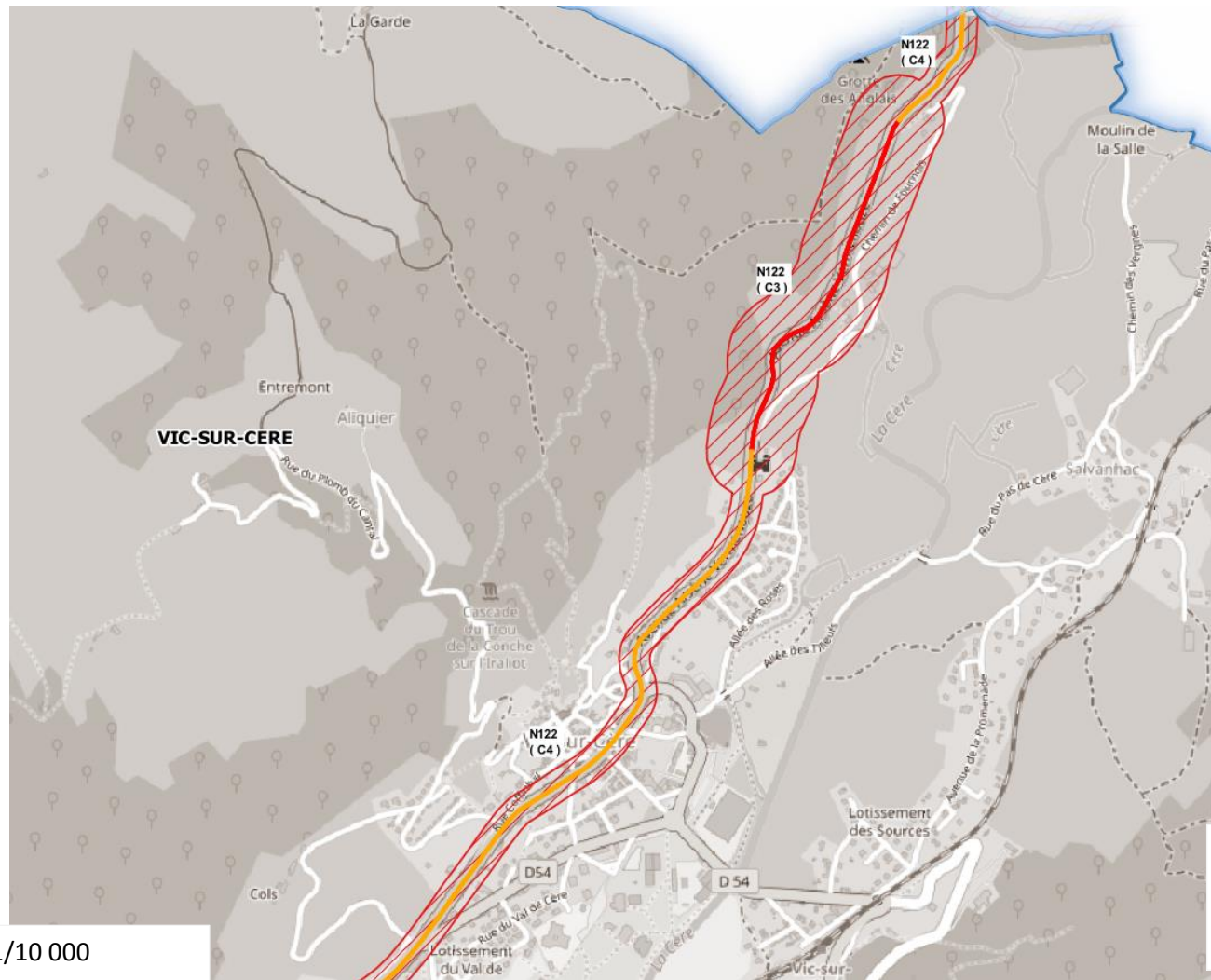
**PRÉFET  
DU CANTAL**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**ACOUPlus** ))  
Groupe VENATHEC

# REVISION DU CLASSEMENT SONORE DES INFRASTRUCTURES ROUTIERES DU CANTAL

Commune : VIC-SUR-CERE zoom secteur nord



## Légende

### Classement sonore

-  Catégorie 1
-  Catégorie 2
-  Catégorie 3
-  Catégorie 4
-  Catégorie 5

### Secteur affecté par le bruit



### Limites communales



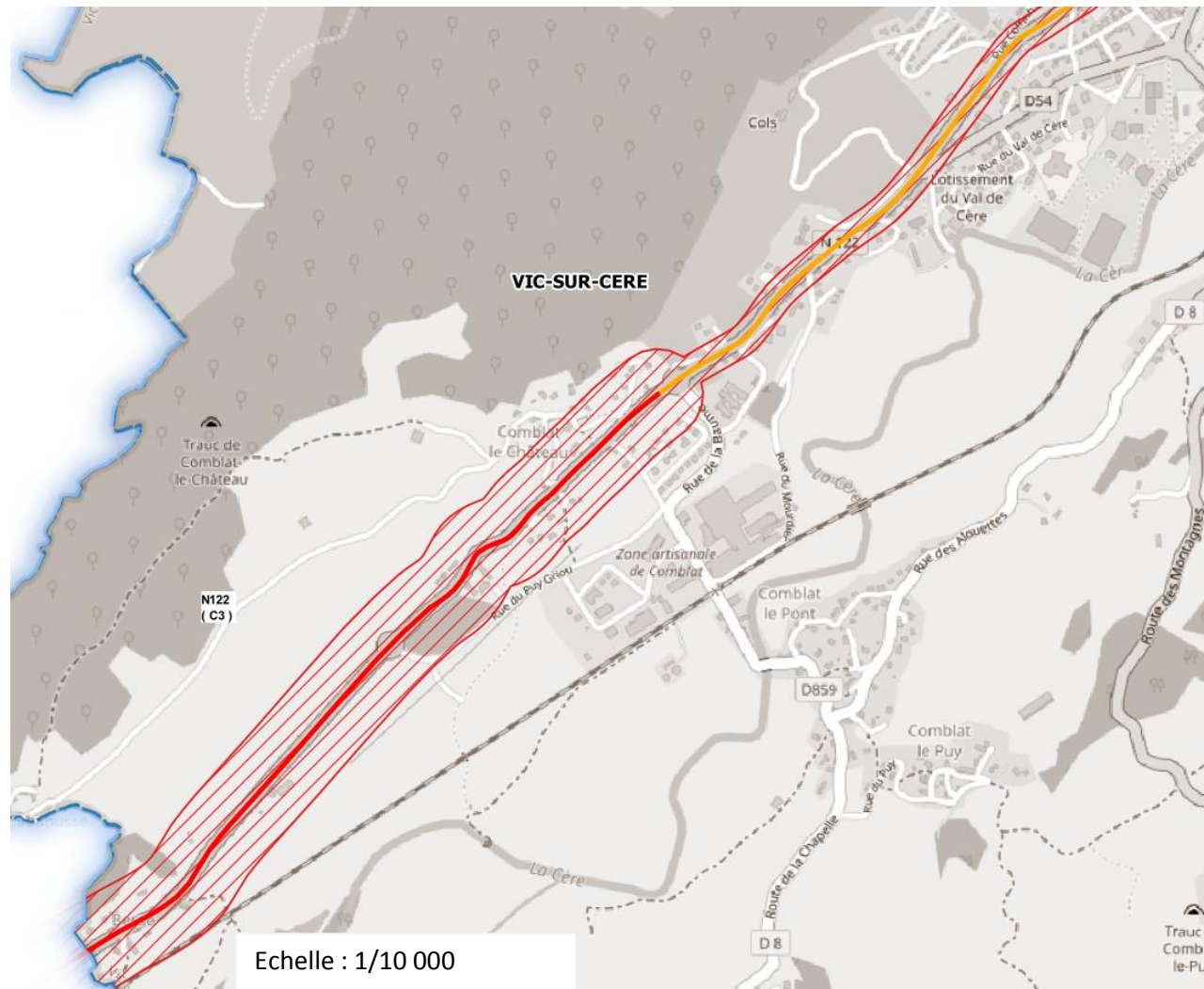
Echelle : 1/10 000

Nb :

- Le secteur affecté par le bruit de part et d'autre de la voie est fonction de la catégorie de l'infrastructure.
- Seules les indications figurant dans l'arrêté préfectoral seront opposables aux tiers.

# REVISION DU CLASSEMENT SONORE DES INFRASTRUCTURES ROUTIERES DU CANTAL

Commune : VIC-SUR-CERE zoom secteur sud



## Légende

### Classement sonore

-  Catégorie 1
-  Catégorie 2
-  Catégorie 3
-  Catégorie 4
-  Catégorie 5

### Secteur affecté par le bruit



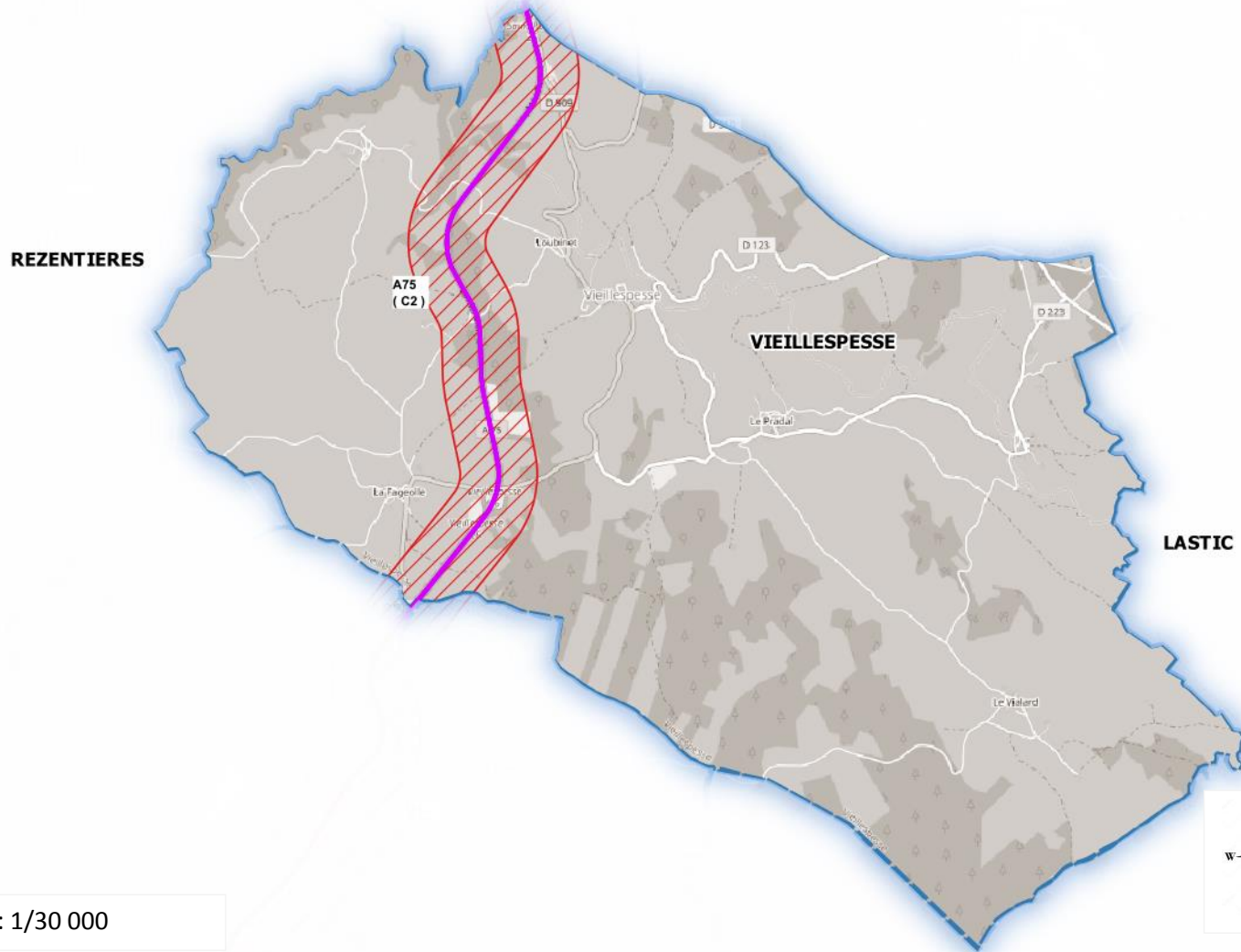
### Limites communales



Nb :

- Le secteur affecté par le bruit de part et d'autre de la voie est fonction de la catégorie de l'infrastructure.
- Seules les indications figurant dans l'arrêté préfectoral seront opposables aux tiers.

REVISION DU CLASSEMENT SONORE DES INFRASTRUCTURES ROUTIERES DU CANTAL  
Commune : VIEILLESPESE



Légende

Classement sonore

-  Catégorie 1
-  Catégorie 2
-  Catégorie 3
-  Catégorie 4
-  Catégorie 5

Secteur affecté par le bruit

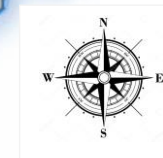


Limites communales



Nb :

- Le secteur affecté par le bruit de part et d'autre de la voie est fonction de la catégorie de l'infrastructure.
- Seules les indications figurant dans l'arrêté préfectoral seront opposables aux tiers.

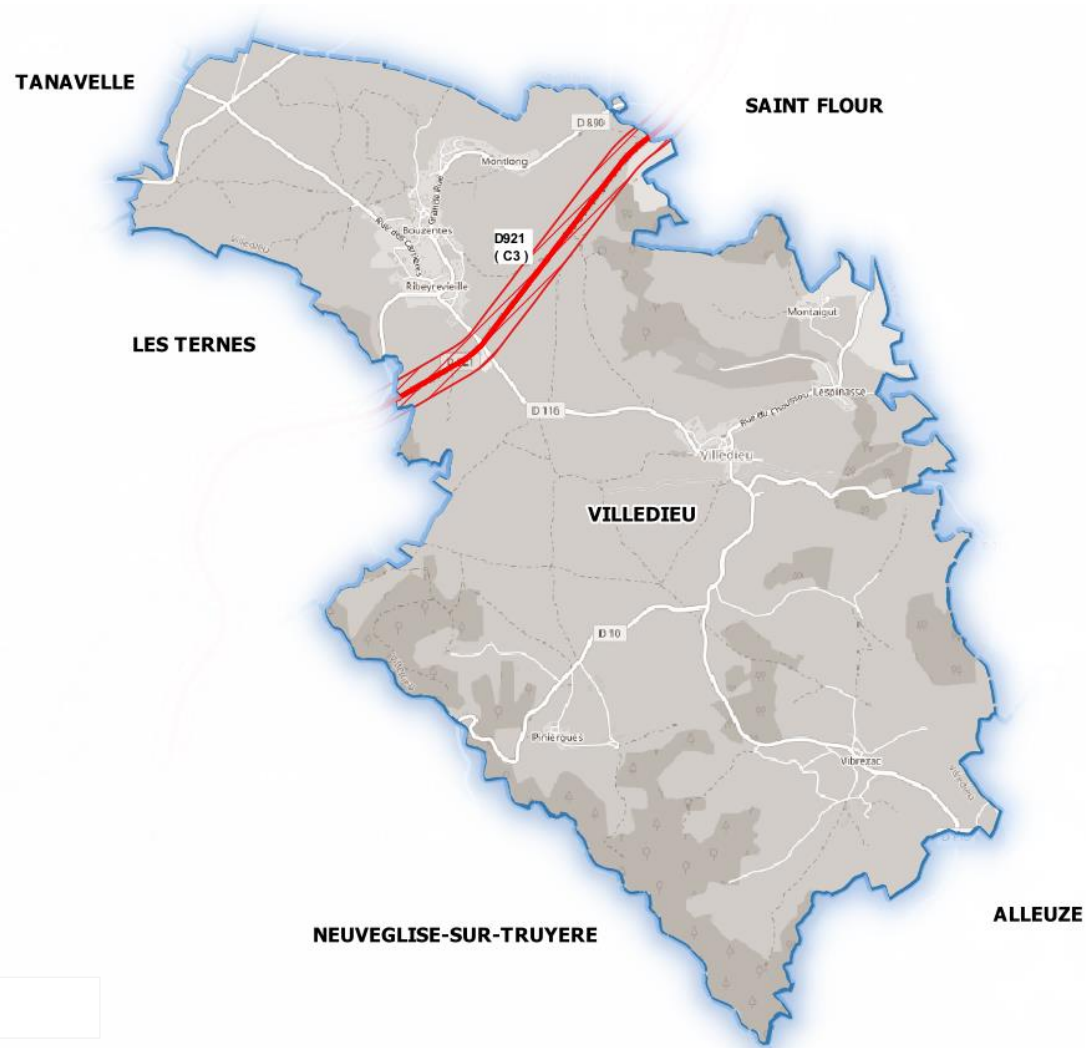


Echelle : 1/30 000



# REVISION DU CLASSEMENT SONORE DES INFRASTRUCTURES ROUTIERES DU CANTAL

Commune : VILLEDIEU



## Légende

### Classement sonore

-  Catégorie 1
-  Catégorie 2
-  Catégorie 3
-  Catégorie 4
-  Catégorie 5

### Secteur affecté par le bruit



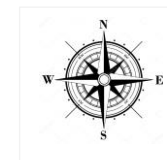
### Limites communales



Nb :

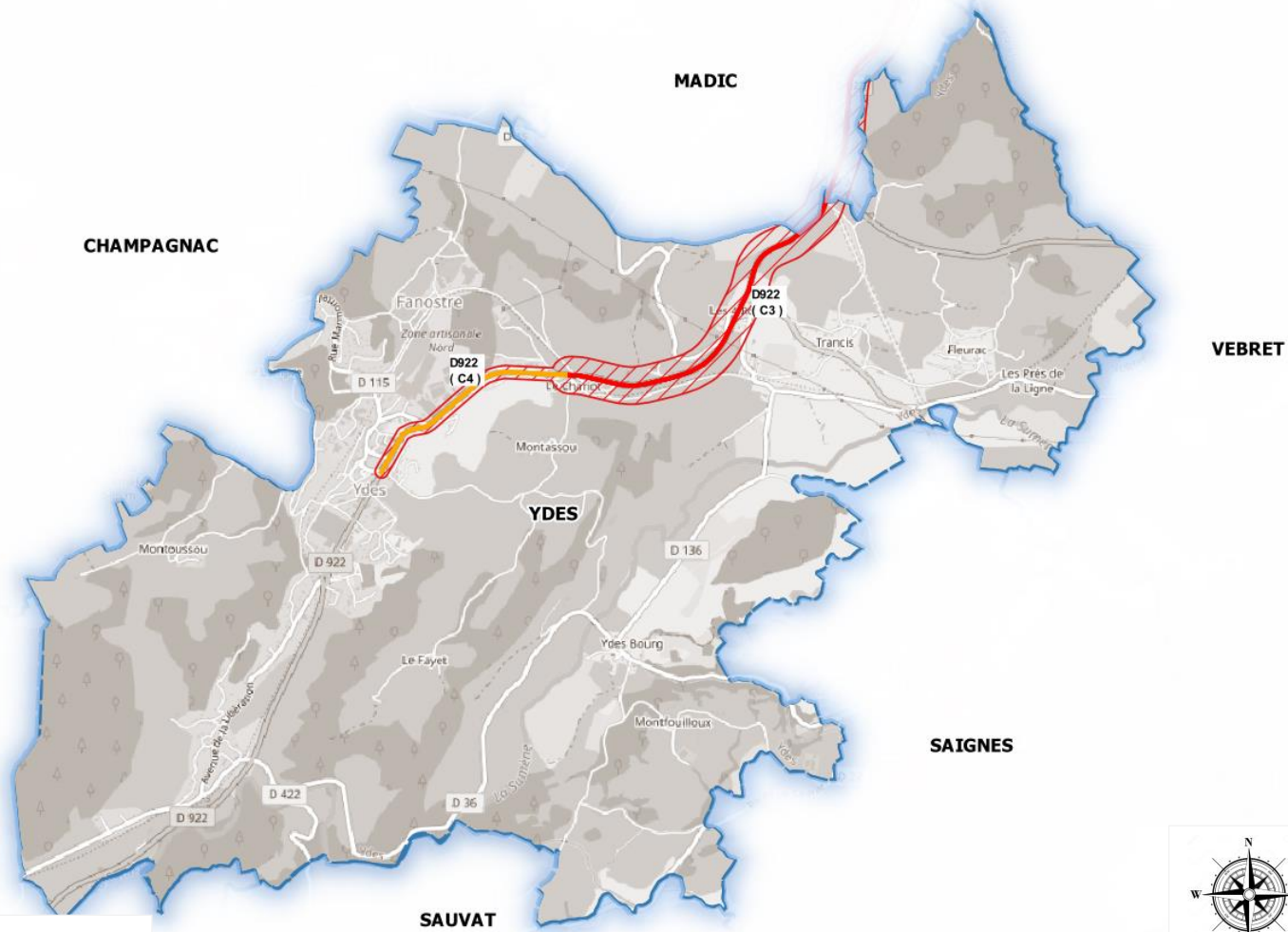
- Le secteur affecté par le bruit de part et d'autre de la voie est fonction de la catégorie de l'infrastructure.
- Seules les indications figurant dans l'arrêté préfectoral seront opposables aux tiers.

Echelle : 1/30 000



# REVISION DU CLASSEMENT SONORE DES INFRASTRUCTURES ROUTIERES DU CANTAL

Commune : YDES



## Légende

### Classement sonore

-  Catégorie 1
-  Catégorie 2
-  Catégorie 3
-  Catégorie 4
-  Catégorie 5

### Secteur affecté par le bruit



### Limites communales



Echelle : 1/25 000

- Nb :
- Le secteur affecté par le bruit de part et d'autre de la voie est fonction de la catégorie de l'infrastructure.
  - Seules les indications figurant dans l'arrêté préfectoral seront opposables aux tiers.

# REVISION DU CLASSEMENT SONORE DES INFRASTRUCTURES ROUTIERES DU CANTAL

Commune : YDES zoom

## Légende

### Classement sonore

-  Catégorie 1
-  Catégorie 2
-  Catégorie 3
-  Catégorie 4
-  Catégorie 5

### Secteur affecté par le bruit

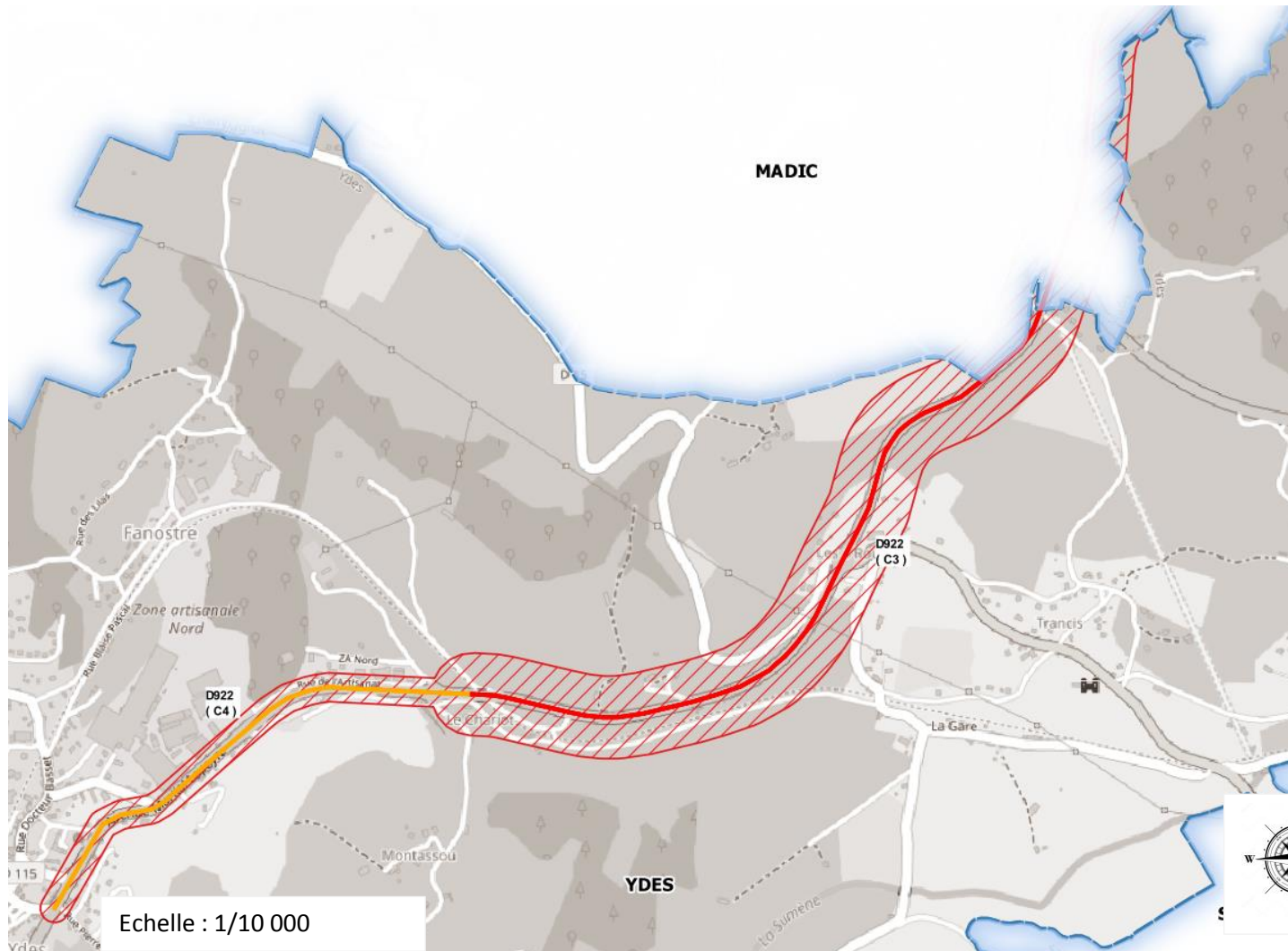


### Limites communales



Nb :

- Le secteur affecté par le bruit de part et d'autre de la voie est fonction de la catégorie de l'infrastructure.
- Seules les indications figurant dans l'arrêté préfectoral seront opposables aux tiers.



# REVISION DU CLASSEMENT SONORE DES INFRASTRUCTURES ROUTIERES DU CANTAL

Commune : YOLET



Echelle : 1/25 000

## Légende

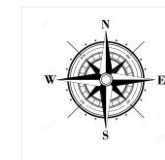
### Classement sonore

-  Catégorie 1
-  Catégorie 2
-  Catégorie 3
-  Catégorie 4
-  Catégorie 5

### Secteur affecté par le bruit



### Limites communales

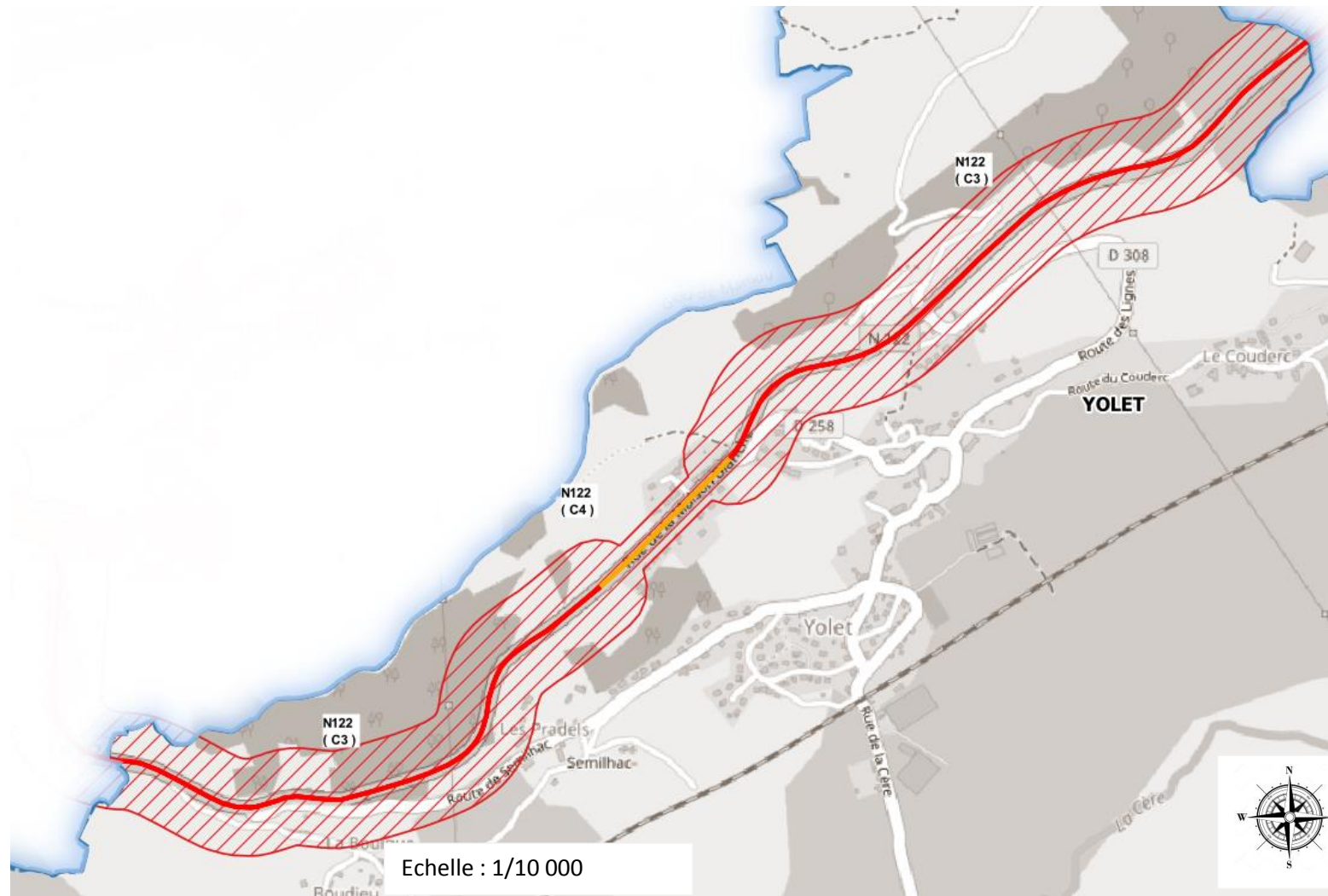


Nb :

- Le secteur affecté par le bruit de part et d'autre de la voie est fonction de la catégorie de l'infrastructure.
- Seules les indications figurant dans l'arrêté préfectoral seront opposables aux tiers.

# REVISION DU CLASSEMENT SONORE DES INFRASTRUCTURES ROUTIERES DU CANTAL

Commune : YOLET zoom



Echelle : 1/10 000

## Légende

### Classement sonore

- Catégorie 1
- Catégorie 2
- Catégorie 3
- Catégorie 4
- Catégorie 5

### Secteur affecté par le bruit



### Limites communales



Nb :

- Le secteur affecté par le bruit de part et d'autre de la voie est fonction de la catégorie de l'infrastructure.
- Seules les indications figurant dans l'arrêté préfectoral seront opposables aux tiers.



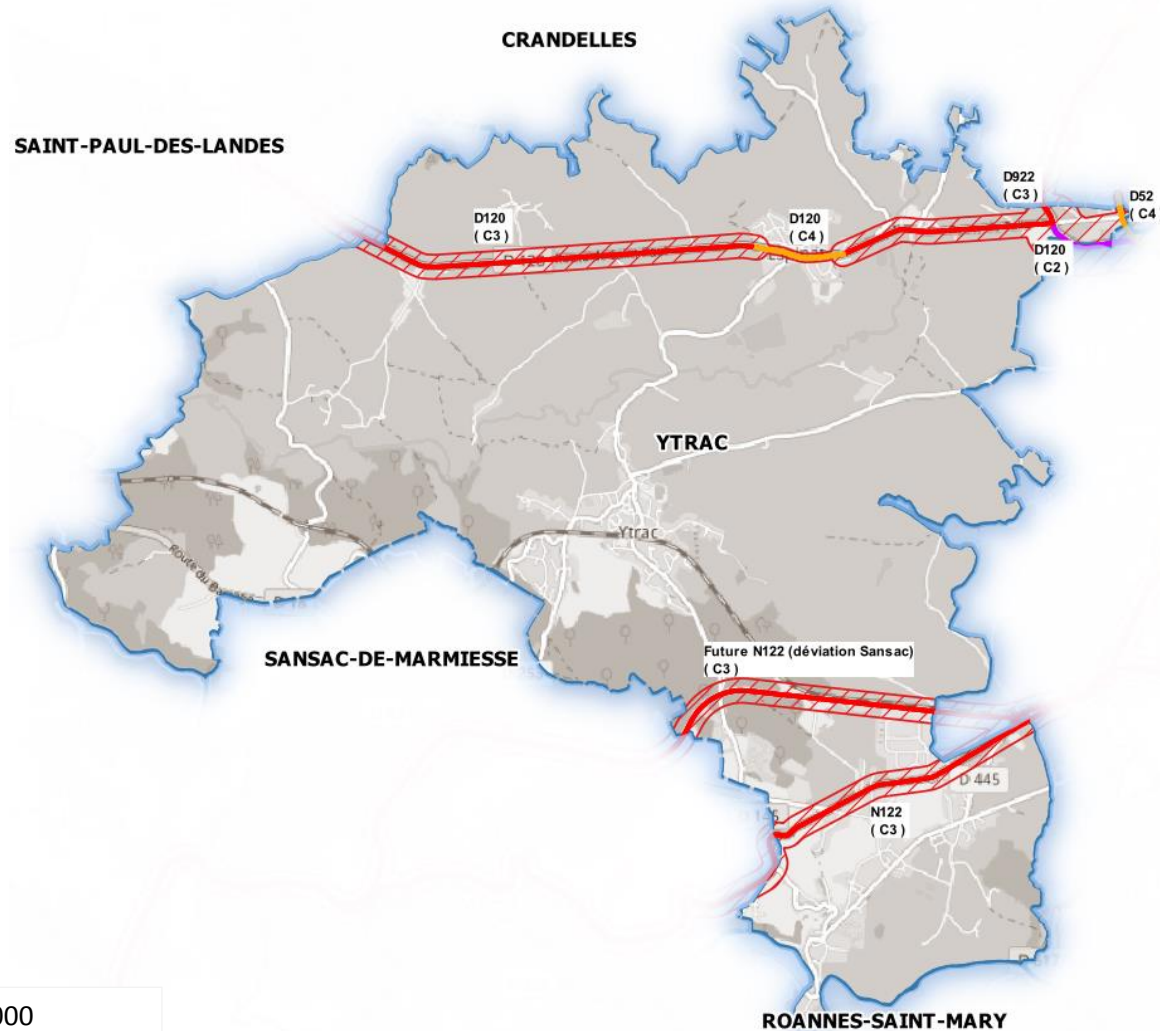
**PRÉFET  
DU CANTAL**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**ACOUPlus** ))  
Groupe VENATHEC

# REVISION DU CLASSEMENT SONORE DES INFRASTRUCTURES ROUTIERES DU CANTAL

Commune : YTRAC



## Légende

### Classement sonore

-  Catégorie 1
-  Catégorie 2
-  Catégorie 3
-  Catégorie 4
-  Catégorie 5

### Secteur affecté par le bruit



### Limites communales



Nb :

- Le secteur affecté par le bruit de part et d'autre de la voie est fonction de la catégorie de l'infrastructure.
- Seules les indications figurant dans l'arrêté préfectoral seront opposables aux tiers.

Echelle : 1/40 000

# REVISION DU CLASSEMENT SONORE DES INFRASTRUCTURES ROUTIERES DU CANTAL

Commune : YTRAC zoom secteur nord

## Légende

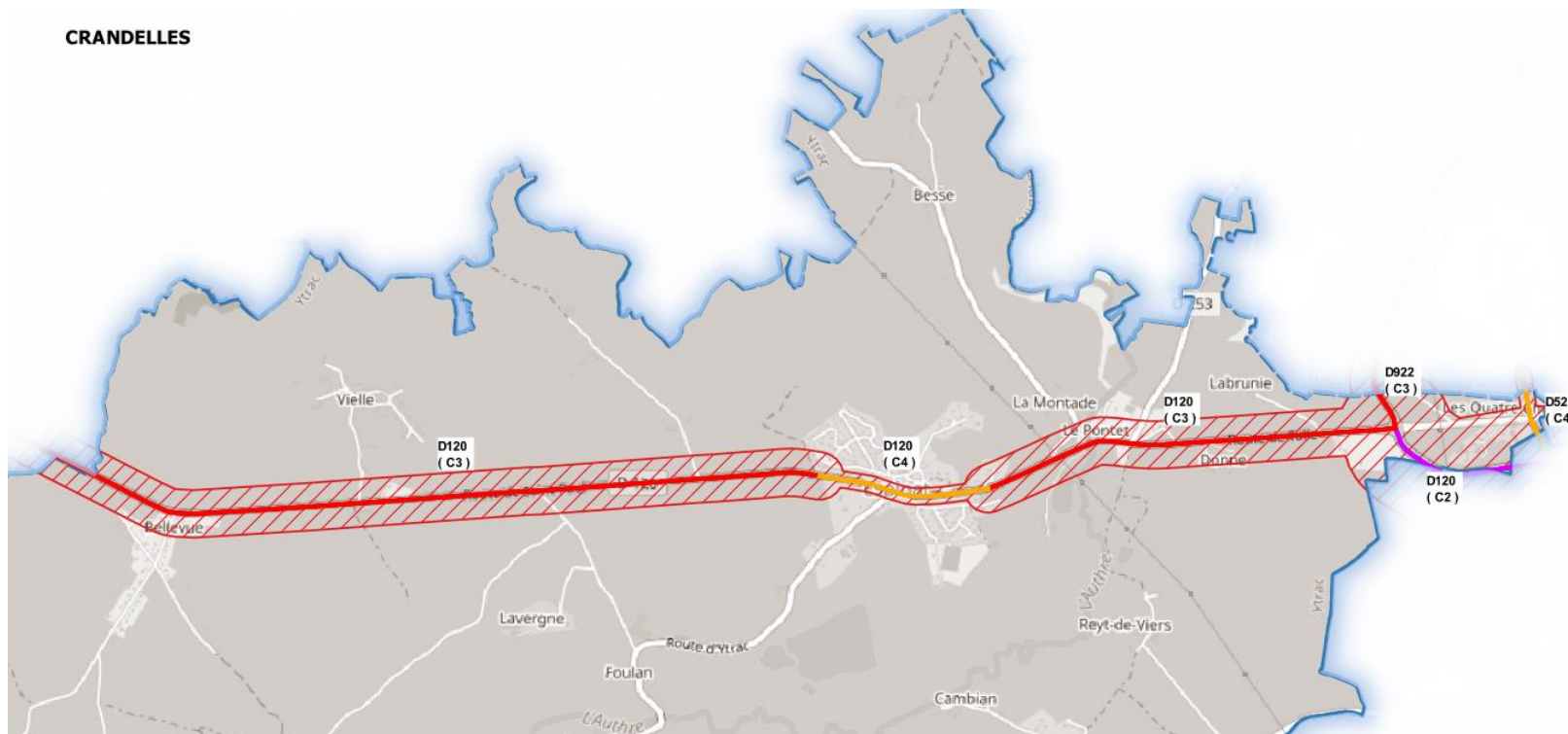
### Classement sonore

-  Catégorie 1
-  Catégorie 2
-  Catégorie 3
-  Catégorie 4
-  Catégorie 5

### Secteur affecté par le bruit



### Limites communales



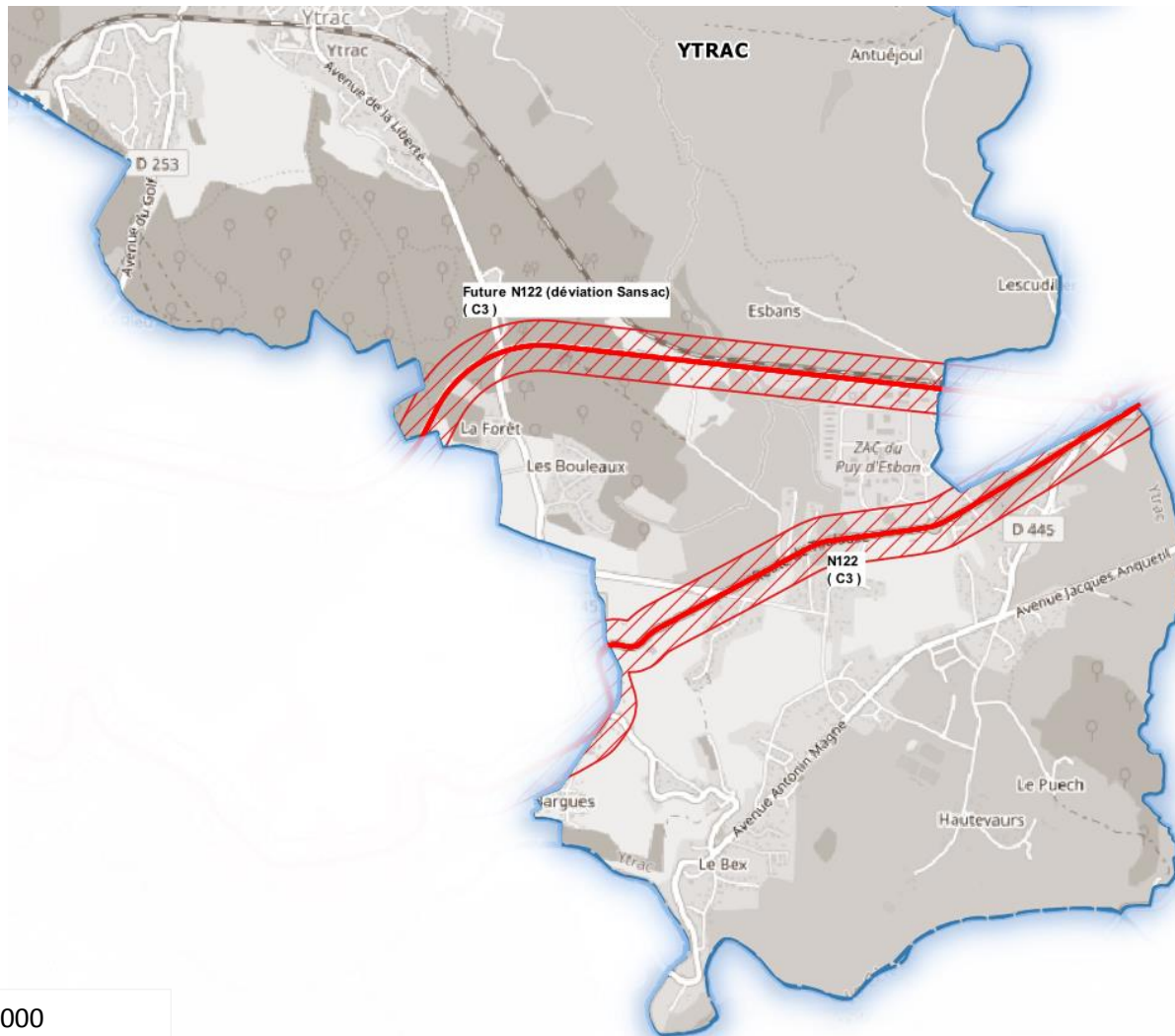
Echelle : 1/20 000

Nb :

- Le secteur affecté par le bruit de part et d'autre de la voie est fonction de la catégorie de l'infrastructure.
- Seules les indications figurant dans l'arrêté préfectoral seront opposables aux tiers.

# REVISION DU CLASSEMENT SONORE DES INFRASTRUCTURES ROUTIERES DU CANTAL

Commune : YTRAC zoom secteur sud



## Légende

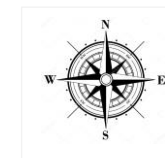
### Classement sonore

-  Catégorie 1
-  Catégorie 2
-  Catégorie 3
-  Catégorie 4
-  Catégorie 5

### Secteur affecté par le bruit



### Limites communales



Nb :

- Le secteur affecté par le bruit de part et d'autre de la voie est fonction de la catégorie de l'infrastructure.
- Seules les indications figurant dans l'arrêté préfectoral seront opposables aux tiers.

Echelle : 1/20 000



**PRÉFET  
DU CANTAL**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**ACOUpus** ))  
Groupe VENATHEC